





ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 17 AVRIL 1959

10,000 signatures pour obtenir un poste de radio française à Toronto

TORONTO — On a fait parvenir une pétition contenant 10,000 signatures au bureau des directeurs de Radio-Canada pour demander la fondation d'un poste de radio d'expression française dans la région de Toronto.

M. Michel Sanouillet, professeur adjoint de français à l'Université de Toronto et propriétaire d'une revue de langue française, a déclaré que la majorité des pétitionnaires demeure à Toronto, mais certains sont de Welland, Port Colborne et Oshawa.

A titre de directeur du comité torontois chargé de promouvoir la fondation du poste français, M. Sanouillet a rencontré récemment à Ottawa quelques directeurs de la Société Radio-Canada, parmi lesquels le vice-président, M. E. L. Bushnell, et M. Charles Jennings, responsable de la radiodiffusion.

"Je suis assez optimiste, a affirmé M. Sanouillet. Ils semblent d'accord sur le projet. C'est une question d'argent. Il s'agit également de trouver une fréquence d'ondes et de résoudre quelques autres problèmes d'ordre technique."

L'édition de février de la revue mensuelle "Les Nouvelles françaises" de Toronto contenait un article dans lequel le professeur C.-D. Rouillard, membre du comité, recommandait l'établissemene d'un poste de relai afin d'étendre le réseau français de Radio-Canada dans la région de Toronto l'après-midi et le soir.

"Si l'expérience s'avérait fructueuse, a-t-il proposé, on pourrait par la suite étendre le réseau à Hamilton, Windsor, London et Kingston".

M. Sanouillet a fait remarquer que le comité avait aussi envisagé la possibilité d'obtenir un poste régulier de Radio-Canada, à la place d'un poste de relai, ou un poste privé affilié au réseau.

Pour les étudiants

Le comité d'expression de la langue française de l'Université de Toronto avait soumis un mémoire à la commission royale en 1957 afin de demander la création d'un réseau français de Radio-Canada.

Le même comité a fait parvenir une note semblable au Bureau des directeurs de Radio-Canada en janvier dernier, par laquelle il faisait savoir qu'on ne peut capter les programmes du réseau français à Toronto et dans presque tout le sud de l'Ontario.

Ce communiqué attestait qu'il existe de 35,000 à 50,000 Canadiens qui parlent le français dans la région de Toronto, sans compter les Français, les Belges, les Suisses et plusieurs Néo-Canadiens dont le français est la deuxième langue nationale.

Le comité a démontré que les émissions de langue française apporteraient de l'aide aux 125,000 élèves qui étudient le français dans les écoles secondaires de l'Ontario. Le Toronto métropolitain en compte 20,000 et l'université 2,000.

Rapport de la commission

Le rapport de la Commission royale maintint que les Canadiens français de l'est de l'Ontario étaient desservis par Montréal et Ottawa et que des problèmes de nature pécuniaire et technique empêchaient l'extension du service français à la région de Toronto-Hamilton et dans le sud-ouest jusqu'à Windsor.

La Commission ajouta également: "Les fréquences convoitées sont toutes occupées; on ne pourrait s'en procurer de convenables qu'avec difficulté."

Officiers rapporteurs aux élections

Voici les noms des officiers rapporteurs dans certains endroits de la province à l'occasion des élections du 14 mai prochain:

M. Rosario Rochon, St-Pierre (Carillon); M. Erroll Berry, Carberry (Cypress); M. A. S. Shewfelt, Carman (Dufferin); M. Henri Campagne, Ste-Anne (La Vérendrye); M. J. O. H. Shineton, McCreary (Ste-Rose); M. Walter Novak, Beauséjour (Springfield); M. Armand Dureault, St-Boniface (St-Boniface); M. Lorne A. Leech, St-Vital (St-Vital).

Ces noms ont été publié par le bureau d'information provincial.



Le pape Jean XXIII s'applique à connaitre personnellement tout ce qui se fait dans les limites du Vatican. Les journalistes de la presse vaticane ont mérité une attention spéciale à l'occasion de plusieurs audiences. Enfin, comme le fait voir la photo, le pape s'est rendu dans l'atelier même. On le voit avec un groupe de pressiers.

Club des 100 (ACFC)

Pas une race d'apostats

Après avoir lu le relevé statistique du dépliant que l'A.C.F.C. vient de publier pour stimuler les Canadiens français de la Saskatchewan à souscrire au Club des 100, un compatriote s'est permis de dire: "Au recensement du Québec, il y avait 118,160 non-catholiques! Nous sommes donc une race d'apostats?"

Malheureusement, le chiffre de 118,160 est exact. Mais la conclusion de notre homme est fausse.

Il faut considérer cette défection dans la perspective générale, c'est-à-dire en comparant notre situation avec celle d'autres groupes ethniques du pays. En d'autres termes, il s'agit de considérer si nous sommes les seuls à perdre la foi ou si d'autres races souffrent également de l'apostasie.

Outre le groupe franco-canadien, prenons quatre groupes qui ont le catholicisme comme religion prédominante, au Canada. Ce sont les Italiens, les Polonais, les Ukrainiens et les Irlandais. Considérons-les d'abord dans le Québec, c'est-à-dire le milieu le plus "catholique" du pays.

PROVINCE DE QUEBEC (1951)

	Population	Population catholique	% catholique
Canadiens français	3,327,128	3,302,144	99.2
Italiens	34,165	31,970	93.6
Polonais	16,998	12,778	75.2
Ukrainiens	12,921	7,879	61.0
Irlandais	110,189	76,074	69.0

Maintenant, considérons les mêmes groupes dans l'ensemble, c'est-à-dire pour les dix provinces canadiennes:

CANADA (1951)

	Population	Population catholique	% catholique
Canadiens français	4,319,167	4,174,956	96.7
Italiens	152,245	136,250	89.6
Polonais	219,845	164,420	74.8
Ukrainiens	395,043	221,415	56.0
Irlandais	1,439,635	496,522	34.5

Ces deux tableaux illustrent clairement que si les Canadiens d'expression française déplorent, comme nous le disions au début, 118, 160 apostats, ils font quand même excellente figure dans le tableau d'ensemble, se classant bons premiers avec une moyenne de 3.3% d'apostats par rapport aux autres: 10.4%, 25.2%, 44% et 65.5%.

Cependant il ne faudrait pas terminer cet article en créant l'impression que les Irlandais perdent la foi dans la proportion de 65.5%. Ce serait alors tabler sur le fait que les Irlandais sont une nation catholique à 100%. Ce qui est faux. En effet, parmi les immigrants irlandais, une large proportion nous est venue sans doute de la République d'Irlande (Eire), mais il en est venu et il en vient encore de l'Irlande du Nord. Quelle est la proportion des catholiques parmi les immigrants irlandais? Un chiffre exact est impossible. On convient généralement que la proportion s'établit entre 65% et 70%. L'apostasie chez les Irlandais, au Canada, serait donc entre 30% et 35%.

Analysant le triste problème de la perte de la foi, dans son ouvrage "L'Eglise catholique au Canada", le R. P. Dominique de Saint-Denis, O.F.M., cap., écrit: "Partout où une population catholique baigne dans un milieu protestant, les contacts journaliers créent un problème très délicat. La langue anglaise est la propagandiste naturelle des idées protestantes, au Canada comme aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, pays où le protestantisme contrôle les sources d'information, le cinéma, la radio, la presse et la télévision. Les Anglais et les Ecossais sont restés protestants. Les Canadiens de langue française, les Italiens, les Polonais sont restés catholiques. Les Irlandais qui ont perdu leur langue ont perdu leur foi dans une large mesure: la langue anglaise les a protestantisés. Même constation chez les Canadiens français qui vivent dans des régions anglo-protestantes."

Pour aider à arrêter ce coulage, faites partie du Club des 100, versez-y votre obole sans délai, envoyez au Club des 100 de l'A.C.F.C., Vonda, (Sask.) votre chèque de $25.00 ou plus.

(Communiqué)

Lettre de Paris

Les 70 ans d'une grande dame

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Elle a belle allure dans sa robe couleur "vieux-cognac" qui, lorsque le soir est venu, resplendit sous la lumière. Elle a conservé la taille fine de sa jeunesse, et son port de tête majestueux. On a peine à croire que soixante-dix ans ont passé depuis sa naissance.

C'est pourtant bien au printemps de 1889 que la Tour Eiffel s'est officiellement manifestée à la France et au monde émerveillés. Paris accueillait alors une des premières grandes Expositions universelles. La Tour en fut le "clou", comme l'Atomium fut celui de l'Expo 58 à Bruxelles. Attraction éblouissante, qui attira dans la capitale française des centaines de milliers de visiteurs subjugés par l'oeuvre colossale et majestueuse de l'ingénieur Gustave Eiffel.

Après 70 ans, la Tour est toujours debout. Sa silhouette, à propos de quoi les puristes de l'époque avaient crié à la laideur, exigeant même la démolition immédiate de cette affreuse chose, s'est admirablement fondue dans le ciel parisien, que l'on imagine pas sans elle. Ses dentelles métalliques, puissantes et légères à la fois, jouent avec la lumière du soleil ou avec celle des projecteurs qui les arrachent à l'obscurité de la nuit, et dominent sans les écraser aucunement, les admirables frondaisons du Champs de Mars.

Elle est le monument le plus visité de France et, dans quelques semaines, elle accueillera son 35 millionième visiteur. Elle est aussi l'oeuvre d'art dont on a fait le plus de copies dans le monde, on évalue à 12 millions le nombre des Tours Eiffel de toutes tailles, en bois, en métal, en matière plastique, en ivoire, etc. qui ont déjà été fabriquéess . . . et vendues.

Les prouesses techniques de ceux qui ont conçu et construit ce monument sont stupéfiantes. En moins de deux ans, de 1887 à 1889, l'ingénieur Gustave Eiffel, alors âgé de 57 ans, et son équipe ont planté dans le sol parisien ce mat géant de 300 m., qui pèse 7 millions de kilos, et se compose de 15,000 pièces différentes assemblées par 2 millions 500,000 rivets. La précision des calculs faits par Eiffel fut telle que pas le moindre mécompte ne vint retarder les travaux, aussi bien en ce qui concerne a solidité des fondations, pourtant implantées dans le sol marécageux des berges de la Seine, que la résistance

(Suite à la troisième page)

La situation scolaire au Manitoba

UNE PERIODE DE REORGANISATION

La réorganisation du système du Manitoba en forme de divisions au plan des high schools entraine nécessairement une adaptation prudente dans les champs d'activités annexes. Par exemple au dernier congrès de la Manitoba Teachers' Society, il fut décidé de dissoudre les associations régionales et d'instituer à leur place des associations de divisions. Le local demeure à la base de la Société, mais le groupement des locaux se fera plutôt sur la base des limites des divisions.

Dans un sens une adaptation semblable vient d'avoir lieu dans les rangs des commissaires, car l'élection des membres de la commission d'une division a créé par le fait même un groupe de commissaires aux dimensions d'une division en ce qui regarde le plan du high school. On peut poser la question de l'opportunité de créer au sein des associations provinciales une section spéciale et distincte pour les commissaires des divisions.

Il y a une divergence intéressante de politique quant à la forme que prendront ces groupements. La M.T.S., en effet, presse ses membres à se grouper en association à base de division, en y comprenant non seulement les instituteurs des high schools, mais aussi les instituteurs des écoles élémentaires, et de promouvoir immédiatement la reconnaissance de l'association de la division comme agent de négociations de contrat, non seulement au plan secondaire, mais aussi au plan primaire. En général, les instituteurs de langue française ne favorisent pas cette deuxième proposition, car ils y voient un pas vers la formation éventuelle de grandes unités scolaires.

D'autre part chez les commissaires, les représentants du département qui aident les nouvelles commissions à se trouver un local, un secrétaire et à faire une étude plus détaillée de leurs devoirs et de leur territoire, insistent sur la prudence dans les innovations, ce qui semble sage et raisonnable.

Il ne faut pas, en un mot, brusquer trop, à l'heure actuelle, les relations entre commissaires et instituteurs au plan de la division. Actuellement, l'on peut se demander pourquoi la M.T.S. agit si hâtivement.

Les nôtres ne pourraient pas évidemment négliger un autre facteur dans le problème, celui de l'avenir de nos écoles, de nos commissaires et de nos instituteurs dans les divisions non-homogènes. Une politique qui serait sans danger réel dans une division homogène pourrait, en effet, devenir néfaste dans l'autre situation.

Comme toujours l'esprit de solidarité est la clef de la victoire, soit dans les relations entre nos instituteurs et commissaires, soit dans la conscience des difficultés qui peuvent surgir ailleurs.

La Commission d'Enquête sur le Grand Winnipeg

"LA MUNICIPALITÉ DE WINNIPEG MÉTROPOLITAIN"

"Le rapport de la Commission d'Enquête sur le Grand Winnipeg est tellement profond et tellement compliqué, que le public n'arrivera pas à le comprendre. C'est pourquoi il faut procéder par un acte de la Législature, sans référendum."

C'est un membre de la dite Commission qui s'est exprimé en ces termes en commentant une partie du premier "avis" que la Commission a formulé dans son rapport. Ce monsieur n'explique pas comment les législateurs arriveraient eux-mêmes à comprendre ce que l'électorat ne peut pas saisir. Il avait cependant quelque peu raison.

Car le livre de 295 pages intitulé "Report and Recommendations — Greater Winnipeg Investigating Commission" est un volume qui ne se lit pas à vol d'oiseau, ce qui ne surprend pas car la Commission a été nommée le 6 septembre 1955 et a complété ses labeurs le 31 mars 1959, après avoir lu une montagne de mémoires et de statistiques et après avoir parcouru plusieurs pays sur ce continent et en Europe. Chaque page du volume principal représente par conséquent quatre jours de ce travail.

La durée de cette enquête est aussi attestée du fait que le nombre de cités dans la région métropolitaine a doublé depuis les débuts de l'étude, de sorte qu'il y a divergences sur ce point entre les cartes qui paraissent au commencement du volume et les termes dont on se sert à la fin, par rapport aux "municipalités" devenues les "cités" de St. James et d'East Kildonan.

La Commission ne s'est pas contentée par ailleurs d'étudier une situation contemporaine car dans son rapport on trouve des recherches très détaillées sur les origines de la région métropolitaine il y a deux siècles et une "vision" de l'avenir qui se prolonge jusqu'à l'an 1981.

Pour rehausser davantage le poids de ce rapport aux yeux de l'homme de la rue, la Commission ajoute en Volume II les textes des mémoires qui ont été soumis lors des audiences du groupe; en Volume III, une autre montagne de statistiques et finalement, en Volume IV, encore en élaboration, l'ébauche des clauses de la législation nécessaire. Fait encore plus impressionnant, le rapport au complet, avec trois cartes, se vend au prix de $17.50. Enfin, la Commission affirme d'une façon définitive son prestige en faisant la leçon ici et là aux journalistes.

Dans un sens, la Commission a raison d'agir ainsi car le problème central qui la préoccupe — comment adapter les institutions politiques de la région métropolitaine aux conditions de la vie moderne — est digne d'une attention très sérieuse.

L'existence de plusieurs commissions intermunicipales à l'heure actuelle démontre clairement la complexité des rapports entre les gouvernements locaux qui ont à faire face à des problèmes communs. On peut signaler au hasard, par exemple, que les résidants d'East Kildonan, d'Elmwood et de Transcona font un usage considérable de l'avenue Provencher de St-Boniface. Est-il juste que la ville de St-Boniface soit seule responsable du maintien de ce chemin?

Un autre exemple plus frappant est celui du problème de l'approvisionnement de l'eau. Chaque municipalité commencera à en manquer bientôt mais il faut que toutes les municipalités unissent leurs ressources et leurs pouvoirs pour construire l'aqueduc nécessaire.

La lutte contre les inondations, la disparité de revenus et de dépenses entre les localités industrialisées et résidentielles, le fardeau inégal des services de bien-être social, voilà autant d'autres situations qui semblent demander la création d'une autorité centrale et permanente au lieu des commissions intermunicipales.

C'est le raisonnement qui justifie la première conclusion de l'enquête: il faut établir "la municipalité de Winnipeg métropolitain".

D'autre part, la Commission d'Enquête est convaincue qu'une administration trop centralisée aurait aussi des défauts: manque de relations avec le peuple, dépenses accrues, excès de rigidité, croissance du nombre du personnel municipal, tendance à tout accaparer, etc.

C'est en conséquence de ces considérations que la Commission a décidé de prôner la création d'un conseil métropolitain avec beaucoup de pouvoirs mais en même temps le groupement des municipalités urbaines en huit "cités" avec conseil local ayant des responsabilités diminuées mais réelles.

Il y a dans ce rapport certaines suggestions importantes qui soulèveront une opposition violente et absolue, surtout à St-Boniface. Néanmoins, il suffit de lire les trois derniers chapitres du premier volume (Problèmes de l'heure, Problèmes imminents, Solutions possibles) pour se convaincre que le rapport a du mérite, qu'il faut en conserver plusieurs propositions, qu'il vaut mieux l'amender et éliminer les parties inacceptables que de le rejeter sans discernement.

Heureusement que le rapport consacre beaucoup d'espace à St-Boniface. Au simple point de vue de la fierté Bonifacienne, l'étude du rapport se révèle alors fructueuse. Surtout quand l'avenir même de la Ville-cathédrale est en jeu.

(La semaine prochaine: ". . . la communauté encore plus petite de St-Boniface.")

Quarante prêtres, à Swan Lake, aux obsèques de Mgr Boniface Diederichs

SWAN LAKE — La vieille église de Swan Lake ne parvint qu'à moitié à contenir la foule de gens qui s'assemblèrent, le lundi 13 avril, pour rendre un dernier hommage à Mgr Boniface Diederichs, P.D. Curé de cette paroisse de St-Martin de Tours de 1919 à 1958, le vénéré prélat est décédé à Notre-Dame-de-Lourdes le jeudi 9 avril.

Il fermait les yeux à cette terre, dans la demeure même qui l'avait autrefois vu se présenter comme novice chez les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception à Lourdes.

Ordonné en 1912, Mgr Diederichs avait acquis ses premières expériences à la paroisse de St-Alphonse, d'où il aidait à desservir la région de Swan Lake. De 1915 à 1919 il fit du ministère en France. De retour au pays, il devenait, en 1919, comme prêtre diocésain, curé-fondateur de la paroisse de Swan Lake.

Chapelet en trois langues

Dimanche après-midi à 3 h. avait lieu la levée du corps. Un cortège impressionnant d'automobiles s'était rendu au-devant de la dépouille mortelle. A l'arrivée à l'église, M. l'abbé V. Beaulieu, curé de Swan Lake, bénit le corps. Puis eut lieu la récitation du rosaire, en flamand, en français et en anglais.

Ce fut une scène touchante de voir défiler près de la bière la lente procession d'anciens paroissiens et d'amis, venus dire adieu à celui qui leur avait littéralement consacré sa vie. On savait bien que Mgr Diederichs n'avait consenti à se retirer qu'après les interventions instantes de son médecin.

On remarquait dans le défilé deux frères et deux soeurs du défunt. Ils étaient venus de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Minnesota représenter les treize frères et soeurs qui lui survivent et que les distances empêchèrent de venir.

Dimanche soir, ce fut au tour des Chevaliers de Colomb de la région de la Montagne de venir rendre leurs respects à un témoin de leurs premières initiatives et un conseiller toujours sympathique.

Lundi matin, une première messe était chantée à 9 h. par le Curé pour permettre l'assistance de plusieurs personnes qui n'auraient pu trouver place au service de 11 h.

Son Excellence Mgr l'Archevêque arrivait peu après pour officier solennellement en présence de quarante prêtres et d'un grand nombre de fidèles accourus de toute la région.

Assistaient Son Excellence, M. l'abbé Valier Beaulieu, curé, comme prêtre-assistant, MM. les abbés Gérard De Ruyck et Jean-Marie Gagné, doyens, comme diacres assistants, MM. les abbés Remi et Cyril De Roo, respectivement diacre et sous-diacre d'office, et M. l'abbé Antoine Hacault, sous-diacre porte-croix.

A l'entrée du Pontife, un choeur de chant composé de chantres de toutes les paroisses voisines et de plusieurs prêtres, et dirigé par M. l'abbé Alexandre Hunfeld, entonnait le Requiem.

Trois prélats s'étaient rendus au service de leur vénéré confrère: Mgr J.-Z. Robert, P.A., vicaire général, Mgr Hyacinthe Lapointe, P.D., et Mgr J.-C. Paillé, P.D. Parmi les prêtres présents, plusieurs avaient franchi des distances considérables pour rendre leurs hommages au défunt, tels MM. les abbés J. Bertrand, de Dunrea, Stanislas Gauvin, de Pinewood, Ontario, et Léo Laliberté, de Rainy River.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse. Avec ses anciens paroissiens qui dorment du sommeil des justes, Mgr Boniface Diederichs, leur regretté pasteur, attend la résurrection glorieuse, au pied de la grande croix qu'il avait lui-même dressée.

L'homme au service de tous les électeurs

Spécial

Il y a aujourd'hui dans cette province, un homme qui est très, très affairé. Un homme qui s'occupe de politique, mais qui n'est pas politicien. Un homme qui prépare le vote du 14 mai, mais qui trouvera à peine le temps pour voter.

Charland Prud'homme, conseiller de la reine, sous-ministre du département du secrétaire provincial, greffier de la chambre, directeur général des élections, et membre très important du service civil, est en ce moment installé dans le bureau de l'orateur au 2e étage de l'édifice législatif à Winnipeg, et de là, il dirige l'organisation complexe que nécessite la bonne marche des élections. Dans ce bureau, c'est un va-et-vient continuel, officiers rapporteurs, leurs députés, les commis d'élection, les commis des bureaux de votation, les officiers du gouvernement. M. Prud'homme s'occupe d'eux tous.

La campagne commence

Certains de nos lecteurs désireraient sans doute avoir plus d'explication sur ce que font M. Prud'homme et ses collègues.

Eh bien, leur travail a commencé au moment dramatique, la nuit du 31 mars, quand M. Roblin a annoncé que la chambre était dissoute et que les mandats d'élection étaient prêts. Pour être tout à fait exact, M. Prud'homme, dans sa capacité de directeur général des élections, avait commencé un peu plus tôt, car il lui fallait signer tous les mandats.

Le mandat est un papier grand format adressé à chacun des 57 officiers rapporteurs, déjà nommés par le conseil exécutif. Il leur commande de tenir une élection à la date indiquée, puis de faire connaitre au directeur général des élections, le nom du candidat élu.

Entre l'exécution du premier ordre, et l'accomplissement du second beaucoup de choses se passent. Les officiers rapporteurs nomment les sous-officiers rapporteurs, les commis d'élection, et choisissent les bureaux de votation. S'il faut préparer une liste des électeurs, l'officier rapporteur choisit les énumérateurs, un pour chaque district de votation, qui vont de porte en porte, transcrivant les noms de ceux qui sont éligibles pour voter. C'est-à-dire, ceux qui sont sujets britaniques par naissance, par naturalisation, ou par mariage (dans le cas le cas des femmes); qui ont 21 ans; qui ont résidé au Manitoba durant les 12 mois précédant l'élection; et qui ont habité le district électoral durant au moins 3 mois. A remarquer aussi qu'il est défendu aux juges de voter, ainsi qu'aux prisonniers, aux personnes reconnues coupables de crimes, et aux fous.

12 cents le nom

Quand on pense à tout ceci, on comprend pourquoi les énumérateurs reçoivent 12c par nom, et une allocation de $10.00 en plus. Mais nulle rose sans épines. L'énumérateur ou l'officier rapporteur qui omet un nom de la liste des électeurs, ou qui ajoute le nom d'un mort ou un nom fictif, est coupable de transaction malhonnête, et est passible d'une amende de $200, ou trois mois de prison.

Il y a d'autres transactions qui sont aussi considérées comme malhonnêtes: la vente d'un vote pour de l'argent ou pour un office quelconque; la pression sur un candidat pour de l'argent ou pour un office en retour d'un vote; l'acceptation de la nomination comme candidat pour une considération pécuniaire. Tout le procédé du système électoral doit donc être bien surveillé.

Ce système électoral demande des officiers, des candidats, et des électeurs, mais aussi tout naturellement des choses matérielles, telles que crayons, bulletins de vote, boites de scrutin munies d'une serrure, registres de votation, etc. C'est le devoir du directeur général des élections de bien garder ces objets, et au temps fixé de les rendre aux officiers rapporteurs. M. Prud'homme emploie alors tous les moyens de transport de la province: autobus, auto, camion, chemin de fer, avion et bateau.

Les officiers rapporteurs munis de leur équipement, la proclamation de l'élection affichée, la liste des électeurs faite et affichée, ainsi que les directions pour voter, les candidats nommés, un local choisi comme bureau de votation, les électeurs et les commis prévenus de la date, on est prêt à recevoir les votes.

On pourrait écrire tout un article sur l'histoire des modes de votation. Il n'y a pas si longtemps, le vote n'était pas secret, et par conséquent était plus facilement soumis à la coercition ou s'achetait moins difficilement. De nos jours, on prend toutes les précautions nécessaires pour assurer le secret. L'Acte stipule que "chaque bureau de votation doit contenir au moins un compartiment construit d'une telle façon que chaque électeur ne peut pas



M. Charland Prud'homme

être observé et peut inscrire son bulletin de vote sans intrusion et sans interruption."

Toute la journée du jeudi 14 mai, les électeurs voteront. Les sous-officiers rapporteurs seront les premiers à connaitre les résultats du vote.

C'est leur devoir, quand le bureau de votation ferme, de comparer la liste des électeurs avec le registre de votation, et de faire le dépouillement du scrutin, en rejetant les bulletins de vote nuls.

Puis tous les documents de l'élection sont placés dans la boite, fermée à clef, qui est ensuite envoyée à l'officier rapporteur. Ce dernier procède de nouveau au dépouillement du scrutin, marque sur le mandat d'élection le nom du candidat élu, et envoie le tout au directeur général des élections.

Dans le bureau de celui-ci au 2e étage, les évidences de l'élection disparaîtront. Puis bientôt même le directeur général des élections disparaîtra comme tel et redeviendra M. C. Prud'homme, sous-ministre, fidèle serviteur des Manitobains au département du Secrétaire-Provincial. Au moins jusqu'au moment où il redeviendra greffier de la Chambre!

Fêtes en hommage à Son Exc. Mgr Léo Blais

PRINCE-ALBERT — Tous les catholiques du diocèse de Prince-Albert se sont réunis en différentes occasions, pour témoigner leur gratitude et leur reconnaissance envers Son Exc. Mgr L. Blais avant son départ pour Montréal.

Mgr Blais quitte le diocèse de Prince-Albert après avoir accompli des oeuvres multiples qui rediront au cours des années à venir, le dévouement inlassable de son âme d'apôtre qui avait tout donné pour le développement de la religion catholique dans le diocèse de Prince-Albert.

Tous les diocésains sans exception ont connu sa grande bonté qu'il n'a jamais cessé de manifester en toute occasion. Il était vraiment le Père des fidèles, prenant à coeur leurs problèmes, leurs difficultés pour essayer de les solutionner pour le mieux.

Son Exc. Mgr Blais quitte ce diocèse pour un autre milieu où il continuera à déployer son zèle ardent pour le salut des âmes. Tout en se soumettant à la volonté de Dieu, c'est avec un grand regret que les diocésains laissent partir leur Evêque, leur Père, si dévoué à la cause de l'Eglise.

Tous les fidèles ont voulu lui montrer leur affection et leur reconnaissance par des réceptions nombreuses:

Adieux du Clergé

Le 5 avril, tous les prêtres du diocèse se réunissaient à l'Auditorium de la Cathédrale pour un dernier banquet avec leur Evêque et Père. Ils se sont rendus nombreux à cet appel.

Mgr J.-A. Boucher, curé de la Cathédrale de Prince-Albert et le R. P. Engel, O.M.I., supérieur du Scolasticat de Battleford, Sask., ont adressé la parole au nom de tous, exprimant la reconnaissance qu'ils garderont à Son Excellence pour sa grande bonté et le magnifique travail qu'il a accompli pendant son séjour dans le diocèse. Une bourse lui fut offerte à cette occasion, par tous les prêtres du diocèse.

Légionnaires et Jeunesse Etudiante

De plus, le 11 avril, toute la Jeunesse Etudiante et les Légionnaires du diocèse de Prince-Albert, se réunissaient en une journée de prières et d'action de grâces pour remercier le bon Dieu de tout le travail d'apostolat qui s'était accompli sous l'aide si précieuse de Son Excellence.

Plus de 300 délégués assistèrent à cette journée. A la suite des rapports de leurs activités, Son Excellence affirmait que les progrès accomplis dans les contacts apostoliques étaient sa plus grande consolation.

Au cours de cette même journée, les religieuses présentes ainsi que plusieurs autres, témoignèrent leur gratitude à Son Excellence par une adresse et par l'offrande d'une bourse. Les religieuses ont remercié Son Excellence pour toute l'aide qu'elle leur a apportée dans leurs oeuvres et l'accomplissement de leurs travaux apostoliques.

Son Excellence a fait venir de nombreuses communautés dans son diocèse et la collaboration a été excellente de la part de toutes. Aussi, Son Excellence les félicita et les encourages à donner cette même collaboration à celui qui le remplacera.

(Suite à la neuvième page)





Le samedi soir 11 avril les finissants du Collège de St-Boniface étaient fêtés à un banquet offert en leur honneur lors de la prise des rubans. Le lendemain, ils étaient reçus dans l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface. La photo nous montre, de gauche à droite, première rangée: Eugène Hogue, président, Claude St-Jacques, George Knych, Fernand Gobeil; deuxième rangée: Maurice Potvin, secrétaire, Jean Suzsko, Lucien St-Vincent, Maurice Marchand; troisième rangée: Fernand Desautels, trésorier, Louis Beaulieu, Raymond Arnould et Richard Roy.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Directeur: Rémi Lafrenière
Rédacteur en Chef: Paul Proteau
Rédacteurs: Maurice Potvin, Rhéal Teffaine, Jean DeCruyenaere, Maurice Comeault, Laurent Detillieux, Eugène Hogue, Gilles Lapointe

Les Finissants

Le samedi 11 avril: journée des Finissants. Il y eut d'abord une messe à 11 h. 20 où tous les élèves offrirent le saint Sacrifice avec une intention toute spéciale pour nos Finissants. A 5 h. 30 p.m., salut solennel du St-Sacrement. Les Pères Rosaire Bastien, Gérald Jolicoeur et Pierre Sauriol officiaient. La chorale, sous la direction de Jean Cyr, nouveau maître de chant à la suite du départ du Père Louis Chabot, exécuta de très beaux motets. A l'occasion de ce salut, tous les Finissants se consacrèrent au Sacré-Coeur de Jésus et à la sainte Vierge.

Les célébrations religieuses furent suivies d'un banquet au réfectoire. En l'absence de Son Exc. Mgr M. Baudoux, M. l'abbé Gaston Aubry agissait comme président d'honneur. Le Père R. Bastien, professeur de philosophie, remplaçait le Père Recteur, actuellement dans l'Est.

Après le souper, un groupe de Philosophes nous chantèrent la chanson de la classe de philosophie et "Sur tous les chemins du monde" du Père Bernard, O.F.M. Cette note musicale fut suivie de quelques mots d'adieu du président de Philo I, Jean Cyr.

Enfin arriva le moment tant attendu: les portraits et les vocations de nos Finissants. Fernand Desautels, de St-Boniface, entrera chez les Jésuites et Eugène Hogue, d'Ile-de-Chênes, au Grand Séminaire. Lucien St-Vincent, de St-Jean-Baptiste, Richard Roy, d'Otterburne, et Raymond Arnould, d'Ile-de-Chênes, ont choisi l'Education. Louis Beaulieu, de St-Boniface, sera Psychologue. Fernand Gobeil, d'Otterburne, ira en Agriculture. Georges Knych, de St-Boniface, étudiera la Diplomatie. Maurice Marchand, de Redvers, Sask., et Maurice Potvin, de Montréal, étudieront en Commerce. Claude St-Jacques, d'Aubigny, étudiera le Génie Forestier. Jean Suzko, de Winnipeg, pratiquera la Médecine.

A la suite des portraits, Eugène Hogue, le président de Philo II, remercia les professeurs et les élèves au nom des Finissants.

Le Père Bastien et M. l'abbé Aubry ajoutèrent quelques mots, et le banquet se termina par le chant du Collège. Les Finissants furent ensuite reçus à la salle des Pères où ils furent invités à signer dans le "livre d'or" de la maison.

La journée des Finissants a été un franc succès et les responsables du "Coin du Collège" veulent ajouter leurs remerciements aux Finissants pour leur collaboration active à la rédaction des nouvelles du Collège. Mention toute spéciale à Maurice Potvin et Eugène Hogue.

Actualités

Le dimanche 5 avril, les élèves assistaient au film espagnol "La Belle Andalouse".

Le mardi, la Ligue Missionnaire Etudiante du Collège présentait une causerie par un étudiant Ethiopien de l'Université du Manitoba.

Le dévoilement du cadre de la Rhétorique 1958-59 s'est déroulé le mercredi 8 avril dans la salle académique. Le soir, les Rhétoriciens se réunissaient pour un souper. Tous y allèrent d'un petit discours. La soirée se termina par la présentation de quelques documentaires.

Les Jeunes Franco-Manitobains terminèrent officiellement leurs travaux, pour l'année 1958-59, le jeudi 9 avril à la salle académique du Collège.

Le vendredi 10 avril, les Humanistes assistèrent à une représentation de films d'Art. Un film sur André Bourdelle offrait une magnifique initiation à la sculpture. Le film "Des maisons et des hommes" présentait le problème de l'habitation dans les grands centres urbains. Un film de poésie était également au programme: "La Rose et le Réséda" de Louis Aragon. Le lendemain matin, les Rhétoriciens assistaient à un film sur Paul Claudel. Tous ces films nous étaient gracieusement prêtés par l'Ambassade de France.

Le samedi 11 avril, fin des classes au cours universitaire. Les étudiants préparent actuellement les examens qu'ils auront à passer à l'Université d'ici la fin du mois.

La mortalité a atteint le Collège deux fois cette semaine. Le Père Emile Lalonde, professeur de Syntaxe et bibliothécaire du Collège, a perdu son frère, tandis que Gilbert Rosset, de Belles-Lettres, perdait sa soeur.

La vie sportive

La Récréation tenait le dimanche 12 avril son festival des jeux intérieurs. A cette occasion, les parents et les anciens étaient invités à venir participer aux différents jeux intérieurs que les élèves pratiquent pendant l'année.

Voici quelques-uns des championnats remportés en cet après-midi: Mississippi, le championnat a été remporté chez les Grands par Louis Touchette et Georges Picton; chez les Moyens, par Georges Sanders et Richard Bérard et chez les Petits, par Pierre Verrier et Emile Chaput.

Au ping-pong, Jules Comeault est champion chez les Petits; Georges Valcourt détient le titre chez les Moyens et Léo Delaquis est champion des Grands.

Léo et Roland Pantel ont décroché le championnat du billard chez les Petits; chez les Moyens, Denis Lemoine et Guy Lacasse et chez les Grands, Pierre Fisette et Fernand Ruest.

Aux quilles, l'équipe des jeunes Anciens du Collège, pilotés par Florent Beaudette, a défait les Humanistes.

Au ballon-panier, le C.S.B. "I" a défait les Anciens 41 à 22. Au ballon-volant, les "Sénateurs" ont défait les Anciens 2 parties à 0. Au baseball "intérieur", les Mamans ont battu leurs Fistons 12 à 9. Mais les Fistons se sont repris sur leurs Papas en gagnant 2 parties de suite au ballon-chasseur.

L'après-midi s'est terminé par une magnifique démonstration de gymnastique.

Félicitations à tous les participants, organisateurs et tout particulièrement à l'âme dirigeante de ce festival, le Père Bernard Morin.

Vol. 10, No. 14. 17-4-59

LE COLLÈGE ST-JOSEPH OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat-Ecole secondaire
Cours général (high school) — Grades 7 à 12 incl.

Tableau d'honneur

Grade 7: Dennis Denby, Michel Tymecki, Marc Vermette, Armand Gobeil, Gilles Gauthier, Marcel Parent.

Grade 8: Pierre Léger, Victor Ste-Croix, Jean Moal, Laurent Ball.

Grade 9: Jean-Paul Gobeil, Charles Beauchamp, Roland Ledoux, Guy Vergnano.

Grade 10: Rénald Parent, Paul Dupuis.

Grade 11: Daniel O'Brien, Roger Brunet, Jacques Audet.

Grade 12: Raynald Trudel, Normand Hébert.

Conduite

Grade 7: Armand Gobeil, Roger Dupuis, Marcel Trudeau, Dennis Denby.

Grade 8: Norbert Martel, Guy Marion, Jean Moal, Joey Oden, Edouard Bouvier, Almanzar Trudeau.

Grade 9: Bernard Boisjoli, Alexandre Vincent, Roland Ledoux, Claude Monette, Clarence Musick, Roger Trudeau.

Grade 10: Arthur Desharnais, Paul Dupuis, Rénald Parent, Rénald Tétrault.

Grade 11: Jacques Audet, Denis Raffard, Adélard Sénécal, Gilbert Dumont, Jean-Pierre Régnier, Alain LeGall, Roger Brunet, Gérald Archambault.

Grade 12: Victor Abgrall, Lorne Berg, Raynald Fisette, Louis Gosselin, Joseph Roy.

Application

Grade 7: Dennis Denby, Gilles Gauthier, Roger Dupuis, Marcel Parent.

Grade 8: Victor Ste-Croix, Norbert Martel, Jean Moal, Pierre Léger.

Grade 9: Charles Beauchamp, Alexandre Vincent, Bernard Boisjoli, Jean-Paul Gobeil, Clarence Musick.

Grade 10: Rénald Parent, Paul Dupuis, Kenneth Maczuka.

Grade 11: Adélard Sénécal, Jacques Audet, Roger Brunet.

Grade 12: Lorne Berg, Victor Abgrall.

Chronique des Anciens

Les Anciens sont-ils venus nombreux à la convention des instituteurs? Pas comme nous nous y attendions. Cependant, il y eut des figures nouvelles. Cinq sur 16 ont apparu à un moment ou l'autre des manifestations. Nous les remercions et les invitons à se tenir au courant des activités de leur association.

Après avoir fait un relevé plus complet des Anciens qui sont à l'enseignement, nous devons faire une correction. Dans notre dernière chronique nous avons parlé d'une dizaine mais leur nombre s'élève à 16.

Nos visiteurs: M. Hervé Cormier, dessinateur et inspecteur de travaux pour McDonald Brothers Sheet Metal, et Laurent Godin, acheteur pour la compagnie Sherwin William.

Visite des commissaires

Les sept commissaires de la Division Scolaire de la Rivière Rouge et M. l'inspecteur Butcher ont eu l'amabilité de visiter notre collège mercredi dernier. Pour quelques-uns, le collège St-Joseph fut une révélation agréable puisqu'ils le voyaient pour la première fois depuis la construction mais pour tous notre institution s'est imposée par son prestige, son personnel enseignant, ses locaux et son organisation. Elle devrait s'intégrer facilement dans les plans et les décisions des nouveaux administrateurs de l'école secondaire.

La caisse scolaire

La caisse scolaire va de l'avant. Selon le dernier rapport les élèves ont déposé $70.75 au cours du mois de mars. Les dépôts s'élèvent à la jolie somme de $2,-281.88 depuis septembre. C'est imposant! Les élèves des grades 7 et 9 auraient encore besoin de se faire convaincre des avantages de la caisse.

Les gagnants du tirage hebdomadaire sont Ronald Marion, Daniel Thompson et Norbert Martel.

La REDACTION.

Le patient — Docteur, êtes-vous bien sûr de me guérir? J'ai souvent entendu dire que dans certains cas le médecin se trompait de diagnostic et on a même vu des patients traités pour une pneumonie mourir de la fièvre typhoïde.

Le médecin — Ne craignez rien, cher ami, quand je traite un patient pour la pneumonie, il meurt d'une pneumonie!



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 14 mai 1959, à l'égard du CONTRAT NO. 11/59/B-J/ régalage, ponceaux, infrastructure, mélange à chaussée, mille 82.3 à mille 88.8, ROUTE DE BANFF A JASPER, PARC NATIONAL JASPER (ALTA).

Un "préavis de demande de soumission" a paru le 23 octobre 1958.

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); du directeur régional, édifice Oliver, case postale 488, Edmonton (Alta); M. J. A. Flatt, Division des routes, 705-169, ave Notre-Dame est, Winnipeg (Man.); M. A. E. Stewart, Division des routes, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); au bureau de la Division des routes, 414, édifice public, Calgary (Alta), et M. A. H. MacKinnon, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 13 avril 1959. (DEV 59-13)

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 18 avril présentera de 12 h. 30 à 3 h. p.m.: "Les trois mousquetaires", "Inspecteur Blaise" (Les Nougats), "Pépinot" et "Music Hall" qui mettra en vedette Jean Sablon, Germain Dugas, Claire De Val, les voyants Pierre Fournier et Jacques Duval, ainsi que des acrobates sur unicycle. L'hôtesse sera Michelle Tisseyre.

Le dimanche 19 avril, "Quand Paris reçoit Paris" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m. et "Film" de 3 h. à 4 h. p.m.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Budget accru au réseau français de la télévision

OTTAWA — M. E. L. Bushnell, président suppléant de la Société Radio-Canada, a "nié catégoriquement" que l'on songe à réduire le budget du réseau français de la société, pour inscrire plus de films à l'horaire.

"La nouvelle publiée par un quotidien montréalais du matin à ce sujet est absolument sans fondement", a ajouté M. Bushnell. Il a signalé que les budgets du réseau français et du réseau anglais pour la prochaine année financière seront un peu plus élevés qu'en 1958-59 et que la proportion de la hausse "est à peu près la même pour chaque réseau".

Les chiffres définitifs de l'exercice fiscal qui vient de se terminer ne sont pas encore disponibles mais, en 1957-58, les dépenses de Radio-Canada pour les réseaux anglais et français de radio et de télévision s'étaient élevées à $61,400,000. En règle générale, Radio-Canada partage toutes ses opérations, y compris le budget, dans la proportion de deux tiers pour le réseau anglais et d'un tiers pour le réseau français.





par Jacques LEMOYNE

Les athlètes en voyage!

Chaque fois qu'il nous faut entreprendre une série de voyages pour suivre les activités d'un club de hockey, de football ou de baseball, nous nous posons toujours la même question: comment les athlètes qui vivent dans cet espèce de mouvement perpétuel font-ils pour résister jusqu'à la fin d'une saison? Les moyens de transport sont sans doute très améliorés, mais notre idée du confort ne se réduit certainement pas à une nuit sur une banquette d'un wagon, si climatisé et si moelleux que soient ses coussins. Le voyage Toronto-Montréal est un voyage agréable cependant, qui s'effectue rapidement et qui permet, durant les séries éliminatoires, des heures de repos entre chaque déplacement. Certains joueurs trouvent même les journées un peu longues et cela se comprend. Ils sont si anxieux de retourner au jeu et d'en finir avec leurs adversaires que tout délai leur semble interminable. Il faut être bien maître de soi pour pouvoir se détendre dans de telles circonstances et personne dans l'entourage immédiat des deux finalistes oserait admettre que ses nerfs ne sont pas taxés par cette attente.

Après avoir vu les deux premières joutes de la série, nous devons conclure que les Canadiens ont la meilleure équipe, mais qu'ils ne jouent pas leur meilleur hockey. Le club est-il fatigué? Les joueurs trop confiants? On l'ignore, mais, chose certaine, les Canadiens du milieu de la saison n'auraient fait qu'une bouchée du club qui parade actuellement sous les couleurs du tricolore. Mais ceci n'enlève pas aux Leafs leur grand mérite et nous croyons que les surprises sont encore possibles. Mais, quand vous lirez ces lignes, les surprises seront probablement toutes épuisées! Les jeunes joueurs de Toronto laissent entrevoir de très grandes choses pour la saison prochaine. Avec un peu plus de cohésion et de coordination, cette équipe pourra livrer aux Canadiens une lutte de tous les instants. Cette finale le prouve amplement du reste, même si nous demeurons absolument convaincus que les Canadiens ne peuvent plus perdre et qu'ils peuvent remporter les honneurs en cinq joutes. Mais, redisons-le, Toronto aura lutté avec courage et ténacité et se sera mérité les applaudissements de tous les enthousiastes du hockey. Voilà une équipe qui a fait plus que surprendre: elle a étonné et redonné espoir à ceux qui croyaient que les Canadiens étaient invincibles.

Incident

On n'a pas fini d'entendre parler de l'affaire Storey! Le président Campbell a perdu une belle occasion de se taire, mais il est peut-être mieux qu'il ait parlé, car il a pu révéler au grand jour certains aspects de sa pensée, et certaines de ses attitudes qui ne se justifient que par une serviabilité trop grande envers les propriétaires des clubs de hockey. Nous comprenons que sa situation n'est pas facile. Voici un homme qui est payé pour faire un travail et qui, plus souvent qu'à son tour, devra se prononcer contre ceux-là même qui paient son salaire. Campbell n'est que le porte-parole de certaines gens et nous demeurons assurés qu'il ne déteste pas plus les Canadiens qu'une autre équipe: seulement il doit agir suivant ce qu'on lui dicte et quand il est laissé à lui-même, il fait des déclarations "farfelues" qui le mettent dans l'eau bouillante. La perte de l'arbitre Red Storey est une perte sensible. Nous connaissons Red et nous savons que c'est un homme juste et honnête. Nous savons aussi qu'il est sans peur, et les tactiques de Rudy Pilous nous paraissent bien plus répréhensibles que celle de Campbell. Pilous a en effet insulté Storey publiquement et ce dernier a déclaré avec raison: "Qu'on me laisse seul avec Pilous, on verra qui a peur."

Cet incident résulte surtout du fait qu'il y a deux poids, deux mesures dans la Nationale. Certains gérants peuvent insulter leurs adversaires, les arbitres et un peu tout le monde et s'en tirer indemnes. D'autres disent à peine un mot, esquissent à peine un geste qu'ils sont immédiatement mis à l'amende. Lorsqu'on a passé un règlement visant à mettre fin à une punition immédiatement après qu'un but était compté, on passait un règlement pour paralyser uniquement les Canadiens qui, avec leur jeu de puissance, ruinaient les autres clubs. Le président Campbell aurait dû alors protester fortement contre cet état de chose. Il n'a pas osé le faire parce que ses employeurs étaient à la fois les avocats et les juges dans de cette question. Il est étonnant que le hockey survive à tant d'accrocs à la logique, et c'est tout à l'honneur du sport et des athlètes qui y participent que de le reconnaître. La saison qui se termine aura été fertile en incidents qui auraient pu fournir matière à déclarations au président Campbell. Il a choisi de parler au moment où le silence était d'or! Va-t-on maintenant réclamer sa tête parce qu'il a eu le courage de ses paroles? L'avenir seul le dira.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Lundi dernier, notre assemblée d'affaires attira un grand nombre de soeurs.

Notre régente, soeur B. Desrochers, tient à rappeler aux membres, parents et amis que notre banquet de l'initiation aura lieu le dimanche 19 avril. Ceux qui sont intéressés sont priés de se procurer leurs billets le plus tôt possible en s'adressant à Mme A. Askew (tél. WH2-5973), à Mme A. Courchaine (tél. CE3-1373) ou à notre régente (tél. AL3-5005).

Prompt rétablissement à soeur E. Beaudry, sérieusement malade à la maison, ainsi qu'à soeurs L. Marfus et A. Lavigne, de retour à la maison après un séjour à l'hôpital.

Nos sincères condoléances à soeur B. Orieux, affligée par le décès de son père.

Ellebasi D'ELLIF.

Un décret-loi a accordé à l'un des premiers juges du Manitoba, le magistrat **Henri Lacerte**, une cinquième prolongation de son terme, a annoncé l'hon. Sterling Lyon, procureur général.

Le magistrat Lacerte, qui a complété 35 ans au barreau au mois de mars, a 70 ans aujourd'hui. Il a obtenu des prolongations annuelles depuis l'âge de 65 ans. M. Lyon a dit qu'un homme ayant les qualités de M. Lacerte est requis à la cour bilingue.

En plus d'être magistrat à la cour de police de St-Boniface, le magistrat Lacerte fut juge de la cour familiale et juvénile depuis que cette cour fut établie dans la région voilà 20 ans.

Un des fondateurs de l'Association d'Education et son président durant 12 ans, le magistrat Lacerte est reconnu comme l'une des éminentes personnalités intellectuelles du Manitoba français. Il a un degré de docteur en droit de l'Université de Montréal et fut durant plusieurs années directeur de l'Association des Commissaires d'Ecoles du Manitoba. Il est un ancien Grand Chevalier du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb et un ancien député d'Etat du Conseil du Manitoba.



CITÉ DE ST-BONIFACE

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés qui en bénéficieront comme une taxe, à partir de l'année 1960, pour une période de trois (3) ans, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

	COUT
INSTALLATION DE LAMPADAIRES ORNEMENTAUX sur la rue énumérée ci-dessous: AVE CLAREMONT, de la rue Walmer à la rue Highfield	Environ $27.00 par demeure

Pour plus amples détails, s'adresser à l'Inspecteur en Electricité, M. Cyril G. MULLER, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 15 avril 1959.

La retraite, garantie de moisson spirituelle abondante

Qui ne connait la parabole des talents? Ou encore, celle du figuier stérile? Pas d'illusion possible à la lumière de ces enseignements: où Dieu nous a semés, il faut savoir fleurir et produire abondamment. Tout chrétien doit porter des fruits par la vertu et les bonnes oeuvres, car il a reçu en son âme une semence merveilleuse: la Vie surnaturelle. A chacun de débarrasser son terrain spirituel des pierres et des ronces qui risqueraient d'étouffer les germes mêmes de la semence, à chacun de sarcler, de cultiver, de fertiliser sa terre pour que la semence rapporte du cent pour un en fruits de charité, de patience, de douceur, d'humilité, de vertus de toutes sortes. Si elle est bonne, la terre produira, car la semence est bonne et c'est à profusion que le Divin Semeur la répand. La moisson se mesurera donc en proportion de la fertilité du sol qui la produit. Or, il n'est de meilleure garantie de rendement que la pratique de la retraite fermée. La retraite, c'est une pluie spirituelle qui tombe en ondées bienfaisantes par la voix du prédicateur; c'est un soleil qui réchauffe et épanouit par la prière et la méditation; c'est un herbicide néfaste à l'ivraie de nos défauts, un fertilisant puissant pour le sol de nos âmes.

Voulez-vous être meilleurs . . . apprendre à faire profiter vos talents . . . à acquérir plus de mérites chaque jour et devenir un apôtre comme tout chrétien doit l'être? Allez en retraite. Vous en sortirez vivifiés, éclairés, courageux et convaincus de la grandeur de votre rôle.

D'ici la fin de la saison, la Maison des Retraites recevra les groupes suivants, aux dates indiquées ci-après:

*Avril 21-23—Dames
St-Pierre: Mmes A. Banville et A. Guichon.
St-Malo: Mmes M. Comeau et Paul Forest.
Otterburne et Ile-de-Chênes.
*Avril 28-30—Dames mariées
Ste-Agathe: Mme E. Dumesnil.
La Salle, St-Adolphe, Aubigny, Ste-Elisabeth.
Haywood, St-Claude, Lourdes, Somerset.
Mai 1-3—Hommes
St-Boniface: Gérard Pelland (Tél.: CE 3-6312) et Claude Dufault (Tél.: WH 3-0094).
*Mai 5-7—Dames
St-Boniface: Mmes Cancade (Tél.: WH 3-4646) et W. Tétrault (Tél.: WH 3-8844).
Ste-Anne-des-Chênes: Mmes Emile Champagne et Clément Charrière.
Mai 28—Heure Sainte pour les capitaines
Mai 29-31—Dames mariées
Ste-Famille: Mmes A. Guertin (Tél.: AL 3-1265), A. Dupas (Tél.: AL 6-0049), J. Bockstael (Tél.: AL 3-4832) et R. Normandeau (Tél.: AL 3-4655).
Sacré-Coeur de Winnipeg: Mmes J.-E. Audet (Tél.: SU 3-8189) et G. Ethier (Tél.: WH 3-4264).
St-Norbert: Mmes Luc Campeau (Tél.: GL 2-0694), A. Tellier (Tél.: GL 2-0228) et J. Campeau (Tél.: GL 2-0694).
Juin 19-21—Jeunes filles de langue française
Ida Fredette (Tél.: CH 7-2321), Marie-Louise Mercier (Tél.: CH 7-1426) et Colette Huot (Tél.: WH 3-2394).

Les noms donnés ci-dessus sont ceux des organisateurs et organisatrices des diverses retraites.

L'astérisque indique les retraites prêchées en semaine et qui débutent le mardi, à deux heures de l'après-midi, à moins d'avis contraire.



Tous les amis de Mgr Antoine D'Eschambault sont cordialement invités à une réception qui aura lieu en son honneur dans le gymnase du Collège de St-Boniface, le jeudi 23 avril à 8 h. 30 p.m.

Sur la photo, l'on voit le nouveau prélat domestique de l'archidiocèse de St-Boniface quelques instants après la cérémonie de l'investiture à la basilique, le dimanche après-midi 5 avril.

M. Henry Lane a bien voulu agir comme percepteur pour la présentation qui sera faite au cours de la réception. On peut lui faire parvenir les contributions au bureau de poste de St-Boniface.

Ste-Marie

Assemblée mensuelle

Le jeudi 9 avril, M. l'abbé U. Lafond, curé, présida à l'assemblée mensuelle de parents et maîtres. On avait le bonheur d'avoir à cette réunion, M. l'abbé M. Deniset-Bernier qui fit dérouler des disques sur le sujet "Sexe des enfants". Après chaque disque traitant des enfants de différents âges, l'invité d'honneur et M. le curé surent répondre d'une manière très satisfaisante à toutes les questions. Après avoir remercié M. l'abbé Deniset-Bernier, M. le curé invita les assistants à continuer de discuter le sujet au cours du goûter.

Partie de cartes

Le dimanche 12 avril avait lieu la dernière partie de la saison. Grand merci aux organisatrices, Mmes E.-J. St-Onge et W. Sauvé, ainsi qu'au quatrième groupe de paroissiens, pour le beau succès. Le prix d'entrée fut gagné par Mme O. Morier et les premiers prix de whist, par M. Léon Perron et Mme Pierre Lemoine. Pour les prix de série, la chance favorisa Mme Pierre Lemoine et M. Ernest Morier.

Çà et là

Prompt rétablissement à MM. Rémi Tack et Charles Provost.

Le 6 avril, on avait l'honneur d'avoir dans la paroisse Son Exc. Mgr M. Baudoux qui conféra le sacrement de confirmation et qui fit la visite pastorale. Les paroissiens remercient Son Excellence pour ses bonnes paroles si encourageantes et pour avoir célébré la messe mardi matin pour la première communion des enfants.

Les actions parlent plus fort que les mots, mais pas aussi souvent.

Partie de cartes dimanche en faveur du Camp Notre-Dame

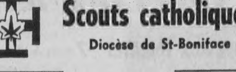
La partie de cartes organisée par le Club du Camp Notre-Dame aura lieu le 19 avril, à 8 h. p.m., à la salle des Canadiens de Naissance, avenue Provencher.

Le but de cette partie de cartes est de venir en aide aux jeunes campeurs en leur créant une atmosphère agréable et profitable. Chaque année, les responsables demandent votre aide afin de réussir cette belle oeuvre qui a été confiée à vous tous, Canadiens français.

Grâce à votre générosité des années passées, le Camp Notre-Dame a déjà un beau chalet pour recevoir les enfants d'expression française du Winnipeg Métropolitain. Mais il faut maintenant une salle de récréation pour que les jeunes campeurs puissent, par tous les temps, jouir de leur séjour à la plage. Le Club projette de construire cette salle dès ce printemps.

On lance un appel à tous ceux qui aimeraient seconder cette belle cause. Ceux qui le désirent peuvent aider par des dons en argent ou des prix qui seront tirés à la partie de cartes dimanche prochain. Pour commencer la construction, il faut une somme assez élevée. Venez en grand nombre à la partie de cartes. Amenez vos amis. La cause en vaut la peine. S'il vous plaît, faites parvenir vos prix ou vos dons à la présidente, Mme Aimé Hébert, de 224, rue Dumoulin, St-Boniface (téléphone: CHapel 7-8139). Ou encore, apportez-les à la partie de cartes.

(Communiqué)



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Lois et maximes

Pour tous ceux qui sont intéressés, nous donnons ici les lois et les maximes des louveteaux.

La loi de la meute: Le louveteau écoute le vieux-loup, le louveteau ne s'écoute pas lui-même.

Les maximes: Le louveteau pense d'abord aux autres. Le louveteau ouvre les yeux et les oreilles. Le louveteau dit toujours vrai. Le louveteau est toujours gai.

Lois et principes

Et voici les lois des scouts: Le scout met son honneur à mériter confiance. Le scout est loyal à son roi, à son pays, à ses parents, à ses chefs et à ses subordonnés. Le scout est fait pour servir et sauver son prochain. Le scout est l'ami de tous et le frère de tout autre scout. Le scout est courtois et chevaleresque. Le scout voit dans la nature l'oeuvre de Dieu; il aime les plantes et les animaux. Le scout obéit sans réplique et ne fait rien à moitié. Le scout sourit et chante dans les difficultés. Le scout est économe et prend soin du bien d'autrui. Le scout est pur dans ses pensées, ses paroles et ses actes.

Les principes: Le scout est fier de sa foi et lui soumet toute sa vie. Le scout est fils du Canada et bon citoyen. Le devoir du scout commence à la maison.

Les prières

Des louveteaux: "O Saint Enfant-Jésus, nous vous aimons de tout notre coeur. Nous voulons être joyeux et obéissants comme Vous. Nous Vous promettons de faire de notre mieux. Que Votre Maman, qui est aussi la nôtre, nous aide à tenir notre promesse. Ainsi soit-il."

Des éclaireurs: "Seigneur Jésus, apprenez-moi à être généreux, à Vous servir comme Vous le méritez, à donner sans compter, à combattre sans soucis des blessures, à travailler sans chercher de repos, à me dépenser sans attendre d'autre récompense, que celle de savoir que je fais votre sainte volonté. Ainsi soit-il."

Des routiers: "Seigneur Jésus, gardez notre coeur jeune et notre âme curieuse. Donnez-nous de vous servir avec passion et de rayonner votre joie; rendez-nous frères, nous qui faisons route ensemble pour ensemble Vous trouver. Ainsi soit-il."

Tennis

Tel qu'annoncé la semaine dernière dans un communiqué qui a paru dans **La Liberté et le Patriote**, les "Jeunes Amateurs de tennis de St-Boniface" sont passés à l'action. C'est pourquoi samedi dernier ils se sont mis à l'oeuvre sur le terrain du parc Provencher.

Aussi, on nous apprend que les Chevaliers de Colomb sont prêts à partager certaines dépenses pour les réparations nécessaires.

Si d'autres amateurs étaient intéressés à se joindre à ce groupe, ils peuvent se mettre en contact avec MM. Paul Mercure, Lucien Loiselle et Louis Beaulieu, ou avec Mlles Marie Fisette, Claudette Clément et Gemma Boily.

TOUJOURS PRETS.







Présences au Congrès des Instituteurs de langue française les 1er et 2 avril

Ont assisté au Congrès des Instituteurs: M. Hervé Sala, les RR. PP. L. Guy et G. Ramaekers, S.J., et R. Bédard, O.M.I., MM. les abbés Pierre Raymond, R. DeRoo et E. Bouvier, MM. J.-A. Duhamel et C. J. Muller et la Rév. Sr Cécile Rioux.

Aubigny: Ecole Provencher: Sr André-St-Jean, 2; Sr Berthe-St-Joseph, 3; Simone Rioux, 1; Madeleine Morin, 1.

Bruxelles: Ecole Ste-Marie; Sr Marie-Victorine, 3; Sr Marie-Thérèse, 3.

Dunrea: Sr Ernest-Albert, 3; Sr Marie-de-la-Paix, 3; Sr Marie-Aline, 2.

Elie: Agnès Heiget, 1; Sr Marie-Jean-d'Avila, 3; Fleurette Houde, 2; Sr Marie-Ste-Isabelle, 2; Sr Marie-Ste-Louise, 2.

Fannystelle: Ecole du Sacré-Coeur: Sr Marie-Joseph-de-Bethléem, 3; Sr Marie-du-Carmel, 3; Sr Marie-St-Marc, 3; Sr Marie-Hélène-de-la-Croix, 2.

Haywood: Ecole Dandurand: Sr Marie-Cécile, 3; Sr Yvonne, 3.

Ile-de-Chênes: Ecole Coquart: Sr M.-Ste-Lucienne, 3; Sr Marie-Achille-de-Rome, 2; Sr Marie-Rose-de-Viterbe, 3; Sr Marie-St-Hyacinthe, 3; Ecole Ile-de-Chênes: Sr M.-Alphonse-de-Liguori, 3; Ecole Riel; Sr Marie-Pierre-Julien, 2.

La Broquerie: Ecole St-Joachim: Sr Hermance Lussier, 3; Sr Anna Lussier, 1; Sr Hélène Desrosiers, 3; Sr Marie Richard, 3; Sr Irène Gagnon, 3; Ecole St-Alexandre: Edgar Freynet, 2; Ecole St-Roch: Gisèle Normandeau, 3.

Laurier: Sr M.-Ste-Françoise-de-Rome, 3; Sr M.-Présentine-de-Jésus, 3; école Champlain: Marie-Ange Girouard, 2.

Letellier: Ecole Inverness: Sr M.-Ste-Emilia, 2; Yvonne Desautels, 2; Sr Marie-St-Bernard, 3; Sr Marie-Henriette, 3; Rolande Plamondon, 1.

Lorette: Ecole Centre: Sr du Sacré-Coeur-de-Jésus, 2; Sr Ste-Flore, 2; Sr St-Jean-Marie-Vianney, 2; Marguerite Bibeau, 1; Sr Elisabeth-de-St-Joseph, 1; Sr Laurette-de-Jésus, 2; Sr St-Gabriel, 1; Sr St-Jean-Bosco, 2.

La Salle: Ecole St-Hyacinthe: Sr Emilia, 3; Sr Claire-Lucille, 3.

Mariapolis: Sr Ste-Florence, 3; Sr Pierre-du-Sauveur, 3.

Notre-Dame-de-Lourdes: Sr M.-du-Précieux-Sang, 3; Sr Agnès, 2; Sr Geneviève, 3; Cécile Badiou, 1; Sr M.-André, 2; Roger Pantel, 1; Jeanne Deleurme, 1; Ecole Carnot: Cécile Bazin, 1; Ecole Montcalm: Edith de Rocquigny, 1.

St-Lupicin: Ecole Faure: Sr M.-Augustine, 1.

Otterburne: Maison St-Joseph: Frère Robinson, 2; Frère Fernand Marion, 3; Onile Ricard, 1; Frère Edgar Bigras, 1; Frère L'Amessecso, 3; J.-Lucien Chénier, 1; Frère Valiquet, 1; Ecole Centre: Sr Marie-Adolphe, 2; Sr M.-Pascal-Baylon, 3; Sr M.-de-l'Incarnation, 3; Ecole Centre: Sr Gérard-Majella, 1; Ecole St-Viateur-Est: Rita Laramée, 3.

Powerview: Ecole Léonard: Sr Paul-du-Sacré-Coeur, 3; Sr St-Honoré 3; Sr St-Maurice, 3; Sr St-Eméric, 3; Sr Joseph-de-l'Enfant-Jésus, 2.

Précieux-Sang: Sr Marie-Lucie, 3; Lorraine Beaudette, 1; Sr Marie-Alice, 2; Sr Yvette, 3; Sr Marie-Damien, 3; Sr Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, 3; Sr Arthur-Marie, 3; Thérèse Guichon, 3; Sr Marie-Louise, 3; Sr Marie-Léon, 3; Florence Balcaen, 1; Isabelle St-Amant, 1; Léa Barnabé, 1; Mme A. Lemaire, 2.

Richer: Sr Véronique-de-Jésus, 3; Sr Ste-Odile, 1; Sr Marie-des-Archanges, 1; Sr Gérard-de-l'Enfant-Jésus, 1; Paulette Plamondon, 1; Ecole La Coulée: Mme Hermine Coulter, 1; Ecole Talbot-Est: Mme Yvonne Lagassé, 1.

St-Adolphe: Ecole Dubuc: Anna Toupin, 3; Sr Jeanne-Lucille, 3; Sr André-Joseph, 3; Sr Blandine-Marie, 3; Mme Marie-Anne Desrosiers, 3; Sr Irène-Thérèse, 1; Sr Hélène-Lucille, 1.

St-Alphonse: Sr Marie-Marcella, 2; Sr Marie-Daniel, 1; Sr St-Gilbert, 1.

St-Boniface: Ecole Marion: Sr Rose-des-Anges, 3; Mme Marie-Joseph Fisette, 2; Sr Maria-Célina; Sr Marie-Rachel, 2; Sr Joseph-Arthur, 3; Simone Parent, 2; Priscille Cormier, 3; Lucia Baril, 1; Simone Monchamp, 1; Isabelle Ronceray, 2; Yvonne Bélanger, 1; Yvonne Legal, 1; Sr Alice-Emma, 3; Mme H. Griveau, 1; Mme Tellier, 1; Laurette Bergeron, 1; Mme Marie-Ange Ayotte, 2; Odette Blanchette, 1; Sr Anne-Véronique, 3; Cécile Levasseur, 1; Institut Collégial St-Joseph: Sr Marie-Angèle-Thérèse, 3; Sr Marie-Jean-Augustin, 1; Sr Marie-Albéric, 3; Sr Anna-Joseph, 3; Sr Marie-Diomède, 1; Sr Françoise-de-Marie; Sr Marie-Léon-de-la-Croix, 3; Sr M.-Charles-Auguste, 2; Sr Luce-Marie, 3; Sr Marie-Philéas, 1; Sr Eugène-Avila, 2; Sr Louis-des-Anges, 3; Sr Gilles-de-St-Joseph, 3; Sr Marie-du-St-Esprit, 3; Sr Denis-de-Jésus, 2; Sr Emélie-des-Anges, 2; Sr Anne-Thérèse, 3; Sr Marie-Bibiane, 3; Sr Jean-de-Rome, 2; Sr Antoine-de-la-Providence; Institut Collégial Provencher; Denise Rocan, 2; Frère André, 1; Mme Augustine Hébert, 3; Frère Irénée Breton, 3; Hubert Bosc, 2; Mme Yvonne Pelissier, 2; Marcel Lancelot, 3; A. Gaborieau, 3; Frère Bibeau, 3; Frère Marc Turcotte, 2; Yolande Gendron, 1; Léonie Guyot, 1; Ecole Taché: Germaine Chouinard, 3; Elise Comte, 3; Monique Boily, 1; Jardin Langevin: Sr Marie-Angèle, 2; Sr Marie-St-Jude, 1; Sr Marie-St-Léon, 2; Sr Marie-St-Siméon, 1; Sr Marie-St-Robert, 1; Ecole Béliveau: Mme Yolande Paquin, 3; Carmelle Therrien, 1; Marie Maguet, 1; Ecole Frontenac: Roger Millier, 1; Jeannine Barten, 1; Ecole Prendergast: Lucille Lanthier, 1.

St-Charles: Couvent: Sr de-Fatima, 3; Sr M.-du-Cénacle, 3; Sr Marie-Thérèse, 1; Sr M.-Ste-Cécile; Sr Marie-Ste-Odile, 1; Sr Marie-St-Félix, 1.

St-Claude: Ecole Centre: Sr Agnès-Noélie, 3; Sr Rose-Marie, 2; Lucille Bazin, 1; Sr Claire-Bernadette, 3.

St-Eustache: Sr Marie-St-Oliva, 1; Yves Legal, 2; Sr Marie-St-Gabriel, 2; Juliette Lacroix, 1; Ecole Chabot: Cécile Comte, 1; Ecole Baie St-Paul-Ouest: Thérèse Girard, 1; Ecole Baie St-Paul-Est: Léona Desrochers, 1.

St-François-Xavier: Ecole Centre: Sr Jeannine Parent, 2; Sr Marielle Moreau, 2; Sr Jeanne Monchamp, 3; Sr Aurise Normandeau, 2; Ecole Todd: Mme Irène Dauphinais, 1.

St-Georges: Ecole Allard: Rachelle Ritchot, 2; Sr St-Albéric, 1; Sr St-René, 3; Sr St-Pierre-Chrysologue, 2; Sr M.-St-Rémi, 2; Ecole Dupont, Emma Nadeau, 3.

St-Jean-Baptiste: Ecole Centre: Sr Louise-Gabrielle, 3; Sr Roger-Joseph, 3; Sr Paul-de-l'Eucharistie, 3; Sr M.-Louise-Henriette, 2; Sr Marie-Julien, 1.

St-Joseph: Sr Marie-St-Hubert, 3; Sr Marie-Agnès, 3; Mme Aline Duval, 2; Sr Marie-St-Henri, 1; Ecole Taché: Anne-Marie Malo, 3.

St-Labre: Ecole Grenier: Sr St-Emile, 3; Sr St-Athanase, 3; Sr Marie-de-l'Incarnation, 2.

St-Laurent: Sr Marie-de-N.-D.-de-Bon-Repos, 2; Sr M.-de-St-Magnile, 3; Sr Hélène-Denise, 2; Lorraine Smith, 2; Sr Marie-de-Ste-Florida, 2; Sr Marie-de-St-Gunhard, 3; Sr Marie-L.-André, 1; Irène Garand, 2; Madeleine Préfontaine, 1; Ecole Simonet: Sr Marie-Fidéline, 3; Sr Marie-de-St-Eudes, 3; Jeanne Labous, 3.

St-Lazare: Ecole Decorby: Sr Marie-Ste-Denise, 3; Sr Marie-Ste-Anastasie, 3; Sr Marie-Jeanne-Agnès, 1; Sr M.-Elisabeth-des-Anges, 1.

St-Léon: Sr Marie-Joseph, 3; Ecole Cléophas: Roger Pantel, 1.

St-Malo: Ecole Iberville: Sr Jeanne-Nathalie, 3; Hélène Breton, 2; Yvonne Beaudette, 2; Paule Hébert, 2; Sr Charles-Madeleine, 2; Rachel Gosselin, 1.

St-Norbert: Ecole des garçons et Couvent: Sr Elisabeth de Moissac, 3; Sr Anna Talbot, 1; Sr Louisa Sabourin; René Deleurme, 3; Sr Newman, 3; Alma Dayon, 2; Louise Lord, 2.

St-Pierre-Jolys: Ecole Centre: Sr Marguerite-Yvonne, 1; Sr Paul-de-la-Croix, 3; Jeanne Mascicotte, 2; Sr Albert-de-Marie, 3; Sr Fernand-de-St-Joseph, 3; Sr Jacques-Fernand, 1; Mme Jeanne Vinet, 2; Mariette Préfontaine, 1; Sr Anne-Marie, 1; Mme Mathilda Rochon, 2; Marie-Blanche Gaborieau, 1; Mme Thérèse Dandenault, 1; Mme Jeanne Vinet, 1; Gaétan Cormier, 1; Ecole Carey: Mme Arthémise St-Hilaire, 3; Ecole Ste-Geneviève: Madeleine Morin, 2.

Ste-Agathe: Ecole Centre: Sr Marie-Agnès-de-Jésus, 3; Sr Marie-Lucia, 3; Sr Marie-Joseph-Carmel, 3; Sr Denis-d'Alexandrie, 2; Mme Gabrielle Lemoine, 3; Claire Durand, 2; Sr Pauline-Antoinette, 3; Sr Gertrude-de-Marie, 3.

Ste-Anne-des-Chênes: Sr Blanche Brisebois, 3; Alma Gervais, 1; Pierrette Maurice, 3; Gérard Desrosiers, 3; Mme Rose-A. Desrosiers, 1; Sr Dolorès Lussier, 2; Sr Antoinette Normandeau, 3; Alma Gervais, 2; Sr Vachon, 2; Corinne Tellier, 1; Claudette Lacasse, 2; Mme Yvonne Lagassé, 2; Mme R.-A. Desrosiers, 1; Oscar Gagnon, 1.

Ste-Geneviève: Ecole Centre: Sr Thérèse-du-Rédempteur, 3; Sr Aimée-de-l'Enfant-Jésus, 3.

St-Vital: Ecole Ste-Marie: Sr M.-Joseph-de-la-Providence, 2; Sr M.-Elisabeth-de-la-Trinité, 2; Sr Marie-St-Alfred, 2; Ecole St-Eugène: Sr Pauline-de-Jésus, 1; Sr Lucie-du-Sauveur, 2; Sr Thérèse-de-la-Trinité; Sr Colette-des-Anges, 2.

Ste-Rita: Michel Rocan, 1; Alfred Laurencelle, 1.

Ste-Rose-du-Lac: Village: Sr Marie-St-André, 2; Paul Préfontaine, 1; Sr Marie-St-René, 3; Sr Marie-de-l'Assomption, 3.

Somerset: Ecole Richard: Sr Marie-Rose-Irène, 3; Albert Normandeau, 1; Sr M.-Pierre-Joseph, 2; Sr Marie-Rose-Eliane, 2; Estelle Boyer, 2; Sr M.-Louis-Antonio, 3.

Transcona: Ecole de l'Assomption: Sr Marie-des-Anges, 3; Sr Marie-de-Lourdes, 2; Sr Marie-St-Marcel, 2; Sr Marie-St-Edmond, 3; Sr Marie-Jean-d'Avila, 2; Sr Marie-Gabrielle, 1.

Winnipeg: Ecole du Sacré-Coeur: Renée Labossière, 2; Sr Henri-de-Marie, 3; Sr Marie-Maximilla, 1; Sr Elisabeth-des-Anges, 1; Sr André-de-Ste-Marie, 1; Sr Jeanne-Agnès, 1; Sr Ronald-Marie, 2.

Vassar: Sr Imelda-du-St-Sacrement, 3.

Treherne: Ecole Pinkerton: Monique Jubinville, 1.

Woodridge: Sr M.-des-Cinq-Plaies, 1; Sr Ste-Françoise-Romaine, 1.

South Junction: Sr St-Jean-du-Rédempteur, 1.

Asociation d'Education: Laurette Alarie.

Au Junioral de la Ste-Famille

Rectification

Dans le rapport général des activités du grand club de hockey, la semaine dernière, j'ai oublié de mentionner une de nos jeunes étoiles, André Girard. Dans ses 16 parties, il a compté 8 buts et 14 assistances; il a fait un "tour de chapeau" et n'a pas eu de punitions. S'il continue à jouer comme il l'a fait dans sa première année avec le grand club, il s'assurera une place au cours des saisons prochaines.

Robert MCDONALD,
capitaine.

• • •

Congé de Pâques

A 4 h. le 24 mars dernier, un large sourire illuminait la figure des élèves; le congé de Pâques commençait . . . une semaine à la maison pour se reposer des études. Tout congé, même pendant la semaine sainte, est apprécié, parce qu'on anticipe les joies pascales.

Cependant, les vacances ne peuvent durer éternellement. Le 31 mars, les élèves revinrent, décidés à donner le gros coup de coeur pour se préparer à passer les examens de la fin d'année.

Gilbert SABOURIN,
Versification.

• • •

Séance des Rhétoriciens

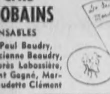
Le dimanche soir 5 avril, les Rhétoriciens offraient au R. P. Supérieur une soirée très intéressante et très variée. M. Maurice Emond, le maître de cérémonies, nous fit passer de Racine à Chancerel, à Tino Rossi, avec une aisance que nous ne lui connaissions pas.

Comme premier numéro, André Gélinas et Benoit Rémillard, puis René Courcelles et Maurice Emond nous ont interprété des extraits de Racine. R. Courcelles et A. Gélinas suivirent avec plusieurs chansons. B. Rémillard, avec sa verve habituelle, sut nous faire rire, grâce à ses jeux d'esprit. Puis, une farce de Chancerel fut jouée avec entrain par toute la classe.

Nous désirons féliciter nos Rhétoriciens pour cette soirée qui fut très intéressante.

Ovide POIRIER et
Camille SCHAUBROECK,
Belles-Lettres.

LES GAIS MANITOBAINS



RESPONSABLES

Gabriel Dufault, Paul Baudry, Marie-Rose Gay, Lucienne Beaudry, Agnès Benoist, Dolorès Labossière, Jean Hébert, Laurent Gagné, Merlene Marshall et Claudette Clément

Gaiement . . . Boum

Notre réunion du 5 avril fut encore une partie de plaisir et de divertissements pour tous nos membres. La réunion débuta par la prière, suivie de danses folkloriques pratiquées en vue du "Warren Davis Show". Ensuite, tout le monde se balança et tout le monde dansa au rythme des danses carrées, qui soulevèrent le plafond aussi bien que nos plus légers butins.

Ensuite, un relais bien accueilli transformait les animateurs en auditeurs bien enthousiastes. Cette semaine, Georges Léger nous amena un groupe de talents qui comprenait Philippe Pitre, chantre, Richard Lebleu, au piano, Vivian Wright, au saxophone, Jim McEwen, aux tambours, et Ted Van Dercall, à la basse. Aussi, Donald Chouinard chanta "He's got the Whole World in his hands" et "Flying Purple People Eater".

Philippe nous interpréta les chansons suivantes: "Peg of my Heart", "Fast beat my heart", "Love Letters in the Sand" et "Les feuilles mortes". La musique fut excellente et les applaudissements furent l'appréciation du talent de ces jeunes artistes. Mais ce qui a le plus ravi les spectateurs fut Ted McEwen, notre garçon sur les tambours. L'admiration envahissait la physionomie de chacun. Ted nous donna un splendide échantillon de son habileté.

Mais il ne faut pas oublier notre Laurent Gagné qui nous amusa avec ses farces qui mirent le sourire aux lèvres de tous. Continue Laurent et peut-être en défricheras-tu d'autres sur St-Pierre et St-Paul.

Vers 3 h. 30, la danse reprit son entrain, et à 4 h., tous les membres se retirèrent satisfaits, quoique plutôt fatigués, mais prêts aussi à recommencer une semaine de travail en attendant la prochaine réunion.

Marie-Rose GAY.

• • •

Nos membres au "Prov-Ac"

Environ soixante membres des Gais Manitobains de l'Institut Collégial St-Joseph, de l'Institut Collégial Provencher et du Collège de St-Boniface ont beaucoup apprécié la danse "Prov-Ac" qui eut lieu le 30 mars dernier. La danse qui en elle-même récréait les jeunes a aussi montré l'habileté de nos membres. Au début, ce fut le "bunny hop" qui a vraiment attiré l'admiration des jeunes. Un des premiers était costumé en lapin, ce qui mit du courage dans nos coeurs et tout le monde dansa. Les grandes valses, les polkas et même les "jives" fournirent une occasion aux Gais Manitobains de montrer leur connaissance. Durant la partie dédiée aux étudiants, notre Monique Côté nous charma par son bel accompagnement au piano. Il ne faudrait pas oublié non plus Annette Dubreuil, une des directrices, qui accomplissait un excellent travail.

Voici ce que quelques-uns de nos membres ont donné comme commentaires.

Agnès Benoist, membre de notre équipe: "J'ai bien apprécié l'organisation et je me suis bien amusée, mais d'après moi, il n'y avait pas assez de mélange entre les filles et garçons."

Monique Côté: "J'ai bien aimé ma soirée à cause des préparations par les étudiants. A mon avis, la partie consacrée aux élèves était merveilleuse, spécialement le joueur de tambours et le petit orchestre de 'Dickie' Lebleu."

Jacqueline Constant, notre secrétaire: "J'ai trouvé qu'il y a eu une grande différence avec le gala de Noël à cause d'une amélioration dans le mélange des tables et pour moi c'est là un facteur principal pour le grand succès."

Au nom des Gais Manitobains, j'aimerais remercier toutes les personnes responsables pour le succès de cette danse. Nous avons pu nous amuser et apprécier un bon travail de nos confrères de classe.

Gabriel DUFAULT,
rédacteur en chef.

L'activité aide plus que la prudence à rendre un homme riche. — VAUVENARGES.

Sainte-Claire

Baptême d'une adulte

Le dimanche 22 mars, Mlle Barbara Ann Whittington, après avoir suivi les cours de religion, recevait le sacrement de baptême. Elle faisait sa première communion, quelques jours après.

Mariage

Le lundi 5 avril, M. le curé bénissait le mariage de M. Emile Allarie, fils de M. et Mme Lauria Allarie, avec Mlle Barbara Ann Whittington, fille de M. et Mme Robert Whittington. Meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Baptêmes

Joseph-Gédéon, fils d'Albert Carrière et d'Yvette Mailhot. Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Carrière, oncle et tante de l'enfant.

Timothée-Charles, fils de Nelson Cockerill et de Simone Carrière. Parrain et marraine, M. et Mme Lars Porath, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Catherine, fille de Gordon Davey et d'Alfreda Bouvier. Parrain et marraine, M. et Mme René Carrière, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Juliette, fille de Nicholas Wedensky et d'Imelda Carrière. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Carrière, oncle et tante de l'enfant.

Décès

Dernièrement eurent lieu les funérailles de M. Antoine Larocque, décédé à l'âge de 80 ans.

La Broquerie

In Memoriam

La consternation fut générale quand les paroissiens de St-Joachim de La Broquerie apprirent la grave maladie de leur ancien, bon et dévoué curé, M. l'abbé Léon Roy.

Des ferventes prières furent offertes pour demander au bon Dieu de lui rendre la santé, nous espérions aussi que la science médicale, qui est puissante de nos jours, saurait le guérir, étant donné son apparente robuste constitution. Et, malgré les nouvelles que nous recevions — elles étaient loin d'être bonnes — nous espérions encore.

Un mieux sembla un moment raviver ses forces. Ses médecins le décidèrent d'aller prendre un repos en Floride. Bien que ce dernier traitement n'eût pas l'air de l'enchanter beaucoup, il s'y soumit. Il nous semblait bien loin de nous, cela ne nous empêchait pas de prier bien fort pour lui.

Quand la triste nouvelle nous est parvenue, nous apprenant le décès de notre bon, ancien et dévoué curé, M. l'abbé Léon Roy, nos coeurs furent remplis d'une immense et religieuse tristesse. Nous pleurions un ancien père bien-aimé et un prêtre modèle et édifiant.

Tous ceux qui le purent se sont transportés à St-Malo pour la veillée mortuaire, puis pour le service funèbre et ensuite à St-Boniface pour les funérailles solennelles où les deux tiers des paroissiens de La Broquerie assistaient.

Nous l'avons reconduit à sa dernière demeure. Maintenant il repose en paix au milieu de ses confrères et à l'ombre des clochers de la basilique de St-Boniface.

Dans notre peine le bon Dieu permit qu'il en soit ainsi car lorsqu'il nous sera donné d'aller en ville, nous aimerons aller faire une visite et prier sur sa tombe aimée et vénérée.

Le souvenir de M. l'abbé Léon Roy est intimement uni à celui de son prédécesseur, M. l'abbé Alexandre Giroux. Ils seront deux qui veilleront sur les destinées de La Broquerie.

A tous les membres de sa famille en deuil nous offrons nos plus cordiales et sincères condoléances à l'occasion du décès de M. l'abbé Léon Roy, leur frère bien-aimé, et nous les assurons de notre constant souvenir dans nos prières. (Communiqué)

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Saint-Claude

ST-CLAUDE — L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire montra un progrès constant. Fondée le 1er août 1955, elle tenait sa quatrième assemblée annuelle. Au mois de décembre 1956, elle était la 34e et dernière fondée. Elle avait comme actif $53,856.00. Ses bureaux se tenaient dans une petite chambre du presbytère. M. l'abbé Jean-Marie Gagné était gérant et secrétaire.

Après 14 mois d'opération, elle comptait 172 membres. Déjà St-Claude était fier du succès obtenu et ce succès était dû en grande partie à M. l'abbé Gagné qui avait fondé une Caisse et trois coopératives à Haywood. Il donnait à cette paroisse un essor qui la plaça parmi les meilleures du diocèse de St-Boniface.

Mais 1958 fut la meilleure année pour la Caisse de St-Claude. Les rapports donnés révélaient une année de succès et d'un réel avancement. Comme le faisait remarquer M. l'inspecteur des Caisses du Manitoba, de la dernière des Caisses françaises du Manitoba en 1956, elle est devenue la quatrième. Son actif au 31 décembre 1958 était de $198,626.81 avec 353 membres. L'augmentation de 1957 à 1958 a été de $80,117.33.

De plus, la Caisse s'est construite un beau local sur la rue principale du village, au coût de $7,373.00, et les membres sont fiers de dire que la banque de St-Claude fait l'admiration de tous.

L'assemblée annuelle fut présidée par M. l'abbé Gagné en l'absence du président. Près de 100 sociétaires étaient présents. Tous les rapports furent donnés et acceptés.

Les bureaux furent formés comme suit: direction, MM. Hilaire de Rocquigny, Louis Le Heiget, Pierre Gobin, Léon Chappellaz et Félix Bruneau; crédit, MM. Yves Philippe, Joseph Lambert et Léo Goulet; surveillance, MM. Albert Bellec, Robert Dion et Alfred Pineau.

M. Pierre Frossais adressa la parole et encouragea les membres à continuer leur travail avec un aussi bel esprit. St-Claude, dit-il, est une des Caisses qui a avancé avec une rapidité extraordinaire. Au bout de trois années d'opération, elle devenait la 4e des Caisses françaises du Manitoba et, en plus, elle avait construit son propre local. On désire qu'elle devienne la première et la plus forte des Caisses dans l'intérêt de ses membres et des Canadiens français de la province.

M. J. Deroche, président de la Caisse Centrale, félicita tous les membres et spécialement M. le curé qui s'est dévoué sans compter pour que St-Claude fonde une Caisse et donne à sa population les services dont elle a besoin. Chose étrange, lui gérant de la Caisse de Lourdes alla jusqu'à souhaiter qu'elle dépasse Lourdes bientôt.

M. Joseph de Ambrosis offrit lui aussi ses félicitations et parla de la Caisse Centrale qui appartient à toutes les Caisses Populaires françaises de la province, car ses membres sont les sociétaires des Caisses Populaires.

Après un bon goûter, tous les membres présents se retirèrent résolus de continuer leur part pour la Caisse et d'amener leurs amis à en faire partie. La Caisse est dans le bon chemin et tous espèrent que le rapport de 1959 donnera un autre succès et que la Caisse de St-Claude répondra à tous les besoins de sa population..

Il faudrait penser à l'établissement des jeunes gens et garder notre population dans nos campagnes. La Caisse sera là pour les aider et les faire parvenir à ce but. Aidons-nous les uns les autres . . .

Embellissement

L'hôpital de St-Claude a subi un merveilleux embellissement. Tous ses murs furent peinturés avec de belles couleurs, choisies par les religieuses. Félicitations à M. Paul Rey et à ses frères pour leur diligence et leur propreté dans l'accomplissement de ce beau travail.

Des remerciements sont dûs aussi au magasin Arbez pour le bon service qu'il a donné en fournissant la peinture et à M. Raymond Chatel pour ses fréquentes visites à l'hôpital.

Tous sont cordialement invités à venir admirer ce changement dans leur hôpital.

Elie

Çà et là

Etaient en promenade chez M. et Mme Z. Aquin, récemment: MM. et Mmes Albert Beaudry, de Haywood, Hilaire Gratton, de Ste-Agathe, Gérard Cournoyer, de Lorette, et Albert Bourgeois, de St-Vital, Mlle Florence Aquin, de St-Boniface, et MM. Georges et Robert Aquin, de Moose Jaw et Regina.

Mme Ernest Bouchard est de retour de la Colombie-Britannique après avoir passé l'hiver chez ses enfants.

Prompt rétablissement à M. Henri Chabot, patient à l'hôpital Deer Lodge de Winnipeg.

M. Gilles Beaudry et Mlles Monique Houde et Jeannette Lachance, du Collège Pédagogique du Manitoba, font un stage d'enseignement pratique à l'école du village.

Dunrea

Partie de cartes

Une assistance moyenne répondit à l'appel du groupe qui organisa la dernière partie de cartes de la saison, comprenant les familles Georges, Oliva, Adrien, Arthur, Joseph, Gérard et Alfred Boulet, Louis Colbe, Jules Deschênes, Alfred et Guy Paradis, Léopold Girardin, Lucien Légaré, Athanase Lavoie, C. Finkbeiner, Alex. Morin, John Gebhard, T. Van Mol et Oscar Van Den Bussche, Mme E. Aquin et Mlle Lussier. Cette veillée eut lieu le dimanche 12 avril.

M. A. Lavoie dirigea le jeu de whist qui comprenait 12 tables de joueurs et une table de canasta. Les gagnants furent Mme Alex. Morin et M. Pierre Aubin; la cagnotte, Mme Alex. Lussier, de Belmont, et M. Alfred Boulet. M. Jules Légaré eut le prix d'entrée.

Les animateurs au bingo furent MM. Alfred et Guy Paradis et Jules Légaré. Les prix furent gagnés par Mmes Arthur, Joseph, S., Georges, Félicien et A. Boulet, Norbert Fortier, E. Aquin et Léopold Girardin, Mlles Ida Beaupré, Clarisse Bisson, Rose-Marie Paradis et Jean Riddell, de Ninette, M. l'abbé J. Bertrand, curé, MM. J.-O. Boulet, Alex. Morin et Alfred Bisson.

Des poupées de fantaisie furent gagnées par Mmes Jos. Gagnon, N. Fortier et A. Boulet, MM. N. Fortier et Luc Bisson. Aux dés, M. Adrien Boulet remporta un service à thé, avec nappe et pot de fleurs. A l'encan, le sort favorisa M. Alex. Morin (bouteille d'eau de Cologne). Sur billets, Mlle Laurette Boulet reçut un panier crocheté avec fleurs en éponge. La loterie favorisa M. G. Horan, de Killarney, qui remporta la boite de surprise d'une valeur de $50.00.

De plus, Mme Alfred Paradis s'occupa de la vente de boites de surprises et de bonbons et MM. Guy Paradis et Arthur Boulet, de divers articles aux dards, y compris plusieurs vaches (minuscules). Les paroissiens doivent une mention honorable à M. et Mme Alex. Morin, Mlle Lussier, Mmes Adrien et Germain Boulet, Mlles Laurette et M.-Paule Boulet et R.-Marie Paradis et M. Gérald Lavoie qui s'occupèrent de la vente des billets de loterie.

Vers la fin de la veillée, un goûter fut servi, terminant la soirée qui remporta un beau succès, grâce au dévouement des principales organisatrices, Mlle J. Lussier, Mmes Alex. Morin et Adrien Boulet. Cordial merci à tous ceux qui ont assisté à cette partie de cartes ou contribué de quelque manière à son succès.

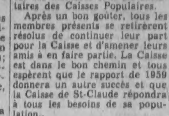
Va-et-vient

M. et Mme Arthur Paradis et leurs enfants se sont rendus chez leurs fille et gendre, M. et Mme Pierre Huberdeau, de St-Lazare, en fin de semaine.

Le lundi 13 avril, M. l'abbé J. Bertrand est allé à Swan Lake pour assister aux funérailles de Mgr Boniface Diederichs.

Voeux de prompt retour à la santé à Mme Lucien Légaré, qui s'est rendue à Ste-Rose pour y recevoir des soins médicaux.

M. et Mme Richard Rondeau et leurs fils sont allés assister au festival du collège de St-Boniface, le dimanche 12 avril. Ils ont aussi visité leur fils et frère, Denis, du collège de St-Boniface, ainsi que la famille de M. Marcel Rondeau, de Winnipeg.



M. Edmond Guertin, de Ste-Agathe, sera le candidat du parti conservateur aux prochaines élections provinciales pour le comté de LaVérendrye. Propriétaire d'un magasin général à Ste-Agathe, il détient en outre l'agence de vente de machines agricoles qui a été établie par son grand-père et continuée par son père. Ce dernier était frère de M. Ernest Guertin, de Winnipeg.

Natif de Ste-Agathe, le nouveau candidat a étudié au couvent du village et au collège de St-Boniface. Il est membre de la Caisse Populaire, de la Légion canadienne et syndic de la paroisse. Agé de 28 ans, il est marié à Marguerite Dussessoy et père d'un enfant.

Ste-Agathe

Soirées

Le lundi de Pâques 30 mars, il y avait soirée à la salle des Vétérans en l'honneur de M. et Mme Alphée Dorge qui sont partis résider à St-Boniface. On leur présenta une polisseuse électrique en souvenir et gage de bonne amitié.

Le samedi soir 11 avril, on fêtait Mlle Béatrice Baudry et M. Joseph Sherwood en vue de leur mariage prochain. La salle était remplie de parents et d'amis qui leur présentèrent une bourse rondelette.

Cours à l'Université

M. Maurice Péloquin a profité de la générosité de la Coopérative du blé et des Vétérans de Ste-Agathe pour passer la semaine de Pâques à l'Université du Manitoba où se donnait un cours pour apprendre aux jeunes à se débrouiller pour conduire à l'occasion quelques activités de la vie rurale. Il est reconnaissant à qui de droit pour l'intéressante instruction reçue et pour l'agrément d'avoir connu une cinquantaine d'autres jeunes ruraux de différents endroits de la province, s'être instruit et amusé avec eux. Il serait à souhaiter qu'à chaque année un ou deux jeunes de la paroisse se prévalent de la même chance.

Concert

Le dimanche après-midi 12 avril, le couvent de Ste-Agathe donnait son récital annuel de musique. M. le curé, plusieurs religieuses, les commissaires, les parents et amis des élèves passèrent une heure et demie fort agréable. A tour de rôle, une vingtaine de filles et quatre jeunes garçons vinrent charmer l'auditoire avec différentes mélodies, à un ou plusieurs joueurs.

Ces morceaux furent entrecoupés par des chants, d'abord par les garçons des grades 3, 4, 5 et 6, puis les filles des mêmes grades.

Mlle Eveline Pilon chanta avec brio "You'll never walk alone", puis la chorale des grandes filles de l'école rendit très bien "L'Angélus" et "Bless This House".

Le tout fut fort applaudi et tous les assistants sont retournés chez eux, bien enchantés et très reconnaissants à la maitresse et à ses élèves pour ce régal musical.

Malades

L'état de santé de Mme Isidore Lemoine l'a obligée à un séjour à l'hôpital de St-Pierre. Prompt et complet rétablissement à Mme Lemoine et aux autres malades de la paroisse chez eux ou à l'hôpital.

La cessation des essais nucléaires

• HAMILTON — Le premier ministre Diefenbaker a exprimé, à l'occasion des cérémonies qui ont marqué l'inauguration du premier réacteur atomique universitaire du Commonwealth, l'espoir qu'un accord international sur la cessation des expériences nucléaires sera finalement conclu.

Parlant au cours de la cérémonie d'inauguration à l'Université McMaster, le premier ministre a fait observer que les pourparlers en vue de l'interdiction des essais nucléaires doivent reprendre lundi, à Genève.

"Tout le monde espère, a-t-il dit, que ces négociations aboutiront à une entente."

St-Laurent

Mme Gabriel Chartrand

Le lundi 30 mars s'éteignait paisiblement à sa demeure, entourée de sa famille, Mme Gabriel Chartrand (née Alexandrine Lafrenière), munie des secours de la sainte Eglise. Elle était âgée de 58 ans. Elle naquit à La Baie St-Paul.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, cinq fils, Eugène et Arthur, de Sault Ste-Marie, Ont., Gilles, Thomas et Patrice, de Winnipeg; six filles, Rita, de Winnipeg, la Rév. Sr Marie-Béatrice, religieuse Oblate, de la Maison-Chapelle de St-Boniface, Mmes Léonard Delorme (Erma), W. Forsyths (Antoinette) et Ted Kolmeese (Jeanne), toutes de Winnipeg, et Gabrielle, à la maison; dix petits-enfants; sa mère, Mme Alex. Lafrenière, de Winnipeg; six frères, Oswald, de Winnipeg, Sylvain et Jerry, de Portage-la-Prairie, Willie et Louis, de Chicago, et Jean, de St-Laurent; sept soeurs, Mmes C. Flanagan, de Winnipeg, Freeman Johnson et George Ashby, de Scotch Bay, Peter Sydor et A. Guillard, de St. James, Man., A. Wanlin, de Roseisle, et Mlle Lumina Lafrenière, de St. James.

Le service fut chanté le mercredi 1er avril dans l'église paroissiale par le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, assisté des RR. PP. R. Tessier et A. Parent, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Les servants de messe étaient Ronald, Gérald, Gilbert et Bernard Chartrand et Alex. Lafrenière.

Les porteurs étaient MM. Wilfred, Clément, Hervé, Robert, Denis et Jean Chartrand, tous neveux de la défunte.

Une foule de parents et d'amis assistèrent aux funérailles. L'église était remplie à capacité. Parmi la foule, on remarquait les Soeurs Oblates, les Soeurs Franciscaines, tous les frères et soeurs de la défunte (à l'exception de deux frères), des amis de la famille, MM. Oliver Frann, C. Flanagan et Fraser Hunter, Mmes Jeanne Mourant, Dave Coutu, G. Grann, Clément Chartrand et Dave Smith et Mlle Cecilia Flanagan, tous de Winnipeg, Mme Pressman et M. et Mme J. Rotherford, de Grosse Isle, et M. B. Riding, de Lake Francis.

Remerciements

Les familles Gabriel Chartrand et Lafrenière désirent remercier sincèrement tous les parents, amis et connaissances pour leur témoignage de sympathie, soit par offrandes de fleurs, bouquets spirituels, etc., à l'occasion du deuil qui vient de les frapper. Elles remercient spécialement les Soeurs Oblates, les Soeurs Franciscaines, la chorale, l'organiste, M. F. Gratton, et le R. P. Brossard.

• • •

Ronald Lavallée

Le lundi 6 avril avaient lieu les funérailles de Ronald Lavallée, fils de M. et Mme René Lavallée, décédé le jeudi 2 avril à l'hôpital St. George de Winnipeg, à l'âge de 5 ans. La dépouille mortelle fut exposée chez M. Charles Campbell, oncle de Ronald.

Le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, célébra la messe des anges, au cours de laquelle les élèves de l'école chantèrent des cantiques.

M. et Mme Lavallée perdaient leur petite fille, Diane, âgée de 7 ans, il y a environ deux semaines.

Le jour du décès de Ronald, Mme Lavallée donnait naissance à un nouveau fils.

Les paroissiens offrent leurs condoléances à la famille éprouvée.

M. Samuel Coupe

M. Samuel Coupe, membre de la paroisse de St-Ambroise, est décédé à Lake Francis, à l'âge de 91 ans. Il était un vétéran de la rébellion de Louis Riel.

Le défunt laisse dans le deuil une nièce, Mlle Angus Coupe.

Une messe de Requiem fut chantée le 6 avril dans l'église de St-Laurent par le R. P. Méthé, assisté des RR. PP. L. Brossard et R. Tessier, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. La chorale fit les frais du chant. M. F. Gratton touchait l'orgue.

L'inhumation se fit dans le cimetière local. La chapelle P. Coutu était en charge des funérailles.

A la mémoire de Diane Lavallée

Dieu l'a tôt rappelée dans son beau ciel d'azur
Il voulait la ravir à notre triste terre
Avant qu'elle ne fut ternie au souffle impur.
Ne la pleurons pas trop, mais offrons nos prières
Et Diane veillera sur l'école entière.

Ecole St-Laurent.

Va-et-vient

M. et Mme Roméo Gauthier et Mlle Marguerite Connelly, de La Broquerie, passaient le congé de Pâques chez leurs parents, M. et Mme P. Connelly.

M. Jean Guiboche, instituteur à St- Philip, Sask., passait quelques jours chez ses parents, M. et Mme Toussaint Guiboche.

Mlle Angeline Kerbrat, de Kenora, Ont., était en vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme Hervé Kerbrat.

M. et Mme Armand Bonteaux, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme N. Langelier.

Mlle Muriel Gaudry visitait ses parents, M. et Mme Ernest Gaudry.

M. Niel Gaudry quittait ses parents, récemment, pour se rendre à Bissett, Man., où il sera à l'emploi du service civil.

M. et Mme Joseph Boucher sont allés le jour de Pâques rendre visite à leur fille religieuse, la Rév. Sr Jeanne-d'Arc, M.O., de St-Boniface.

MM. et Mmes A. Bérard et Philippot, de St-Boniface, visitaient leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Henri Combot, ainsi que MM. et Mmes J.-M. et Roland Fontaine.

St-Norbert

Soirée

Le dimanche soir 19 avril il y aura, au sous-sol de l'église, une partie de cartes, organisée par le cinquième groupe paroissial. La soirée commencera à 8 h. précises. Les cinquante premières personnes arrivées recevront un cadeau-souvenir. Les organisateurs donneront des prix de Bingo sans pareils et le goûter sera des plus délicieux.

Venez tous encourager ce groupe, car ils promettent aux paroissiens une vraie soirée-surprise.

Ste-Anne-des-Chênes

Emission radiophonique

Le dimanche 5 avril, les élèves des grades 7 et 8 du couvent se sont rendus à St-Boniface pour prendre part à l'émission "Nos écoles à la ronde" qui passe sur les ondes de CKSB, le dimanche soir à 7 h. Ils étaient accompagnés de leur institutrice, la Rév. Sr Vachon. Leur programme comprenait des solos de piano, des duos et des chants par groupe, ainsi qu'un questionnaire genre Eureka. Le maître de cérémonies était Gisèle Pattyn. Les élèves avaient un programme très intéressant et ils ont joui de cette expérience.

Çà et là

Félicitations à M. Camille Chaput et à M. le Dr P. F. Doyle qui ont été élus commissaires d'école pour le quartier no 3 de la grande division.

M. et Mme Joseph Nault, fils, sont revenus de Toronto où ils ont passé l'hiver.

M. et Mme Léo Tougas et leur fille, Rachelle, ainsi que M. Emile Mondor, ont fait un beau voyage par automobile jusqu'en Colombie-Britannique.

Mme John Benoit est de retour chez elle après avoir passé l'hiver en Colombie-Britannique. Elle est revenue par Chicago où elle a assisté aux funérailles de sa belle-soeur, Mme Charles Paradis.

Prompt rétablissement à M. Trefflé Dusablon, malade à la maison.

Baptêmes

Le 8 mars: Marie-Jacqueline-Doris, fille d'Elphège Normandeau et de Rose-Anne Jolicoeur, née le 28 février. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Simard, de St-Boniface, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 mars: Gilles-Joseph-Noël, fils de Joseph Hermann et de Céline Tougas, né le 9 mars. Parrain et marraine, M. Noël Tougas et Mme Philéas Tougas, oncle et grand-mère de l'enfant.

Le 24 mars: Edgar-Joseph-Horace, fils d'Aurèle Proulx et de Marie-Anne Gagnon, né le 1er mars. Parrain et marraine, M. et Mme Horace Proulx, oncle et tante de l'enfant.

Le 28 mars: Rénald-Rosario-Noël, fils de Gilbert Vandal et de Marie-Paule Marcel, né le 22 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Rosario Vandal, grands-parents de l'enfant.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

La campagne électorale

Partout dans la province, la dissolution de la Législature le 31 mars a déclenché une activité fébrile, recherche de candidats, assemblées de nomination, discours ardents, visites à domiciles et, espérons-le, publicité dans les hebdos.

Ce n'est pas un temps de repos pour les rédacteurs de journaux qui, pour une raison ou une autre, veulent demeurer dans une impartialité absolue. Au Manitoba, les trois partis en cause aux prochaines élections ne présentent pas de principes contraires à la tradition chrétienne. Les électeurs de foi catholique ont alors toute liberté de choix, selon leurs goûts et selon les qualités de chaque candidat. Néanmoins le rédacteur qui essaie de donner des informations utiles sans favoriser l'un ou l'autre des concurrents est certain d'attirer les foudres des partisans. Heureusement l'impartialité est assez bien assurée du fait que les critiques viennent de tous les côtés et de tous les partis, et même occasionnellement les expressions de satisfaction aussi.

Ce journal a toujours suivi une politique non-partisane dans la conviction que le groupe franco-manitobain ne doit pas identifier son avenir avec celui d'un parti quelconque et que la puissance du groupe dépend de la possibilité de faire front commun pour défendre les valeurs fondamentales contre qui que ce soit.

Il y a un point nouveau dans la présente campagne électorale, qui a été traité dans un récent numéro du "Western Sunday Visitor". Il s'agit de la question de l'aide aux écoles privées qui vraisemblablement viendra sur le tapis à la session d'hiver de la nouvelle Législature. Le "Visitor" préconise l'attitude suivante: une solution du problème en conformité de l'opinion publique, telle qu'exprimée dans les avis de la Commission Royale d'Enquête sur l'Education.

Quelle que soit la formule recommandée, il semble évident qu'elle offrira la meilleure base d'entente entre les partis qui seront représentés à l'Assemblée législative. Par le fait même, ce programme offre une ligne de conduite que tout candidat peut accepter, avec l'assurance qu'ainsi la question sera éloignée de l'arène des discussions politiques.

En même temps, le fait qu'une question de cette importance sera un jour présentée à la Législature sert à mettre en relief le sérieux qu'il faut apporter à l'exercice du droit de vote. Dans une démocratie le peuple finit par avoir les chefs qu'il mérite.

L'étude de la sécurité sociale est proposée aux Canadiens

QUEBEC — La sécurité sociale fait l'objet d'une grande attention de la part des autorités catholiques canadiennes, comme en témoigne une étude récente, dans la "Semaine Religieuse" de Québec, livraison du 19 mars, et le thème du prochain congrès de Caritas-Canada: "La sécurité sociale et la pensée de l'Eglise." Ce congrès qui réunit les principaux responsables des organismes de bien-être catholique des diocèses de langue française du Canada, groupés en sept commissions, aura lieu à l'Hôtel-Dieu-de-St-Vallier, à Chicoutimi, du 20 au 23 mai prochain. Voici le texte intégral de l'article sur "La sécurité sociale", sous la plume de Mgr Alphonse Giroux, C.S., directeur du Conseil central des Oeuvres de l'archidiocèse de Québec.

"Un problème social qui est très important à l'heure présente, c'est celui de la sécurité sociale. Le Conseil Canadien du Bien-Etre, auquel le Conseil des Oeuvres est associé, a présenté aux autorités fédérales, dans le cours de l'année, un mémoire et des suggestions à ce sujet. On se propose aussi d'alerter encore davantage l'opinion publique. De son côté, Caritas-Canada a choisi comme thème de son prochain congrès: "La Sécurité sociale et la pensée de l'Eglise."

Quand on parle de sécurité sociale, habituellement, on entend cette intervention de l'Etat pour assurer à l'individu et à la famille le minimum de bien-être matériel dont ils ont besoin et qu'ils ne peuvent se procurer par eux-mêmes. Au fond, il s'agit, pour l'Etat, d'accepter cette responsabilité de suppléer à l'individu et à la famille, quand ceux-ci sont incapables, à cause de diverses circonstances, de pourvoir à leurs besoins essentiels. C'est pour cela qu'on a eu des allocations familiales, l'assurance-chômage, la pension de vieillesse, etc. Cette intervention croissante de l'Etat, à quelque échelon que ce soit, dans la vie familiale et dans la vie individuelle, n'est pas sans nous laisser une certaine inquiétude de la protection des valeurs humaines et spirituelles essentielles.

Un autre grave danger de ce phénomène est, certes, la dépréciation du sens de la responsabilité de la personne et de la famille, qui ont tendance à compter sur l'Etat pour tout. Mais, d'un autre côté, les organismes privés sont incapables, dans le régime économique où nous vivons, même si c'est un régime de prospérité, de pourvoir eux-mêmes à tous les besoins et à toutes les nécessités. Pensez seulement aux incroyables développements de la science qui apportent, certes, d'immenses bienfaits à l'humanité, mais qui accentuent les besoins aussi. Ces biens-là doivent être à la disposition de tous.

Chacun, qu'il soit petit ou grand, riche ou pauvre, a le droit de bénéficier de ces richesses matérielles et physiques. Si par ses propres ressources, l'individu est incapable de se procurer le nécessaire pour sa santé, sa culture, son bien-être, c'est une obligation pour l'Etat de le lui fournir. Et je ne pense pas que l'on puisse s'opposer, même s'il existe un certain danger, à ces mesures de sécurité sociale. Je pense que la question se pose de la façon suivante: Pourquoi ces mesures de famille et comment ces mesures devraient-elles libérer les individus de cet esprit de dépendance à l'égard de tout le monde? Dans nos milieux catholiques et dans notre province, s'il y a lieu d'être prudents, nous devons tout de même sortir de ce maquis, de cet état de défense perpétuelle, pour proposer concrètement et activement des moyens, des méthodes, même des techniques qui nous permettront d'accepter ce concours indispensable de l'Etat tout en protégeant et en garantissant les valeurs humaines et chrétiennes.

Un problème comme celui de la sécurité sociale est fondamentalement, essentiellement, un problème de justice sociale: fournir à tous le moyen de s'assurer les biens indispensables à une vie humaine heureuse.

Par nos attitudes autant que par les activités de nos oeuvres, il faut, si nous voulons être vraiment les chrétiens, dépasser de beaucoup une préoccupation naturelle, et c'est par la promotion du véritable sens de la charité que nous pourrons le faire. Car, il n'y a pas d'incompatibilité, loin de là, entre les exigences de la nature et les exigences de l'Evangile. La pauvreté a été exaltée par le Christ, non pas en tant qu'elle est une privation de biens qui sont dus, mais en tant qu'elle assure un détachement de ces biens matériels même indispensables. A cause de ces besoins naturels authentiques, l'homme doit se servir de ces biens, non pas comme d'une fin ultime, mais comme d'un simple moyen. Et remarquons bien que, dans une certaine mesure, le chrétien a une obligation plus impérieuse qu'un autre de contribuer au bien-être social et même temporel, parce que son objectif à lui, le bonheur surnaturel, est beaucoup plus haut et beaucoup plus important que le bonheur purement humain. Il le fait commander, non seulement par le mobile de la solidarité humaine et le civisme, mais par l'amour pour Dieu qu'il ne peut trouver que dans la mesure où il le cherche avec les autres.

L'Eglise doit nécessairement se préoccuper des valeurs naturelles, parce que, si celles-ci sont compromises, son oeuvre propre ne peut pas se faire. Comment pratiquera-t-on la charité si la justice n'est pas d'abord assurée? C'est à cause de sa mission divine elle-même que l'Eglise doit rappeler sans cesse l'importance des valeurs humaines. Et quand le catholique contribue dans son activité de citoyen à l'élaboration d'un régime social convenable, il le fait avec une sécurité plus grande que tout autre, parce qu'il a derrière lui la lumière surnaturelle de l'Eglise qui éclaire son action. Certes, le problème de la sécurité sociale n'est pas, en tant que tel un problème de l'Eglise, c'est celui de l'Etat. Mais, quand même, l'Eglise a le droit de fournir sa contribution et sa collaboration dans cette matière."

Un "assist" au hockey

TORONTO — La police a crédité les éliminatoires de la Ligue Nationale de hockey d'un assist dans la lutte contre le crime.

La police a rapporté une soirée exceptionnellement calme, alors que les Maple Leafs de Toronto rencontraient le Canadien à Montréal.

La raison? Les transgresseurs possibles de la loi étaient apparemment à surveiller la joute à la télévision.

Les 70 ans . . .

(suite de la première page)

de l'édifice lui-même aux variations de la température et aux humeurs du vent.

Et cependant, quelle légèreté: réduite à l'échelle d'un mètre, la Tour Eiffel ne pèserait que quelques grammes, soit infiniment moins que tous les modèles miniatures qui ont été faits d'elle. Gustave Eiffel fut d'ailleurs un extraordinaire constructeur de "toiles d'araignées" métalliques: le célèbre viaduc de Garabit, dans le Massif Central, qui enjambe à plus de 120 de haut la vertigineuse vallée de la Truyère, le pont sur le Douro, au Portugal, et d'autres ouvrages encore, comme l'armature métallique de la colossale statue de la Liberté à New-York, témoignent de l'audace et du génie du "père" de la Tour Eiffel.

En 1957, la Tour a fait une soudaine crise de croissance: l'installation d'une antenne émettrice de télévision l'a fait grandir de plus de 17 mètres. Elle mesure aujourd'hui très exactement 317 m. 930, contre 300 m. 65 à sa naissance. Les constructeurs de 1889 n'avaient jamais pensé que leur gigantesque pylone pourrait devenir un merveilleux instrument pour la diffusion et la propagation des ondes hertziennes. Et pour cause!

C'est en 1898 que la T.S.F. prit possession de la Tour Eiffel pour des expériences tentées par l'ingénieur Ducretet, qui réussit à joindre "sans fil" le dôme du Panthéon, distant de 6 kilomètres. Les expériences furent ensuite poursuivies par le Général Ferrié, pour le compte de l'armée et, lors de la guerre de 1914, la Tour Eiffel fut "mobilisée" par l'autorité militaire pour devenir la pièce maitresse du premier réseau mondial de télé-communication.

Par la suite, la Tour abrita l'émetteur de Radio-Tour-Eiffel, qui, en 1923, diffusa le premier "journal parlé" du monde.

La rouille est l'ennemi, numéro un de la Tour. Si l'on n'y avait pris garde, il y a longtemps que les poutrelles seraient rongées et que le monument n'existerait plus. Seule la peinture la protège contre les rigueurs du temps. On est donc amené à la repeindre tous les 7 ans. L'opération nécessite à chaque fois 35,000 kilos de peinture, et exige le concours, on s'en doute, d'ouvriers exempts de vertige. Toutes les pièces sont repeintes. Même les plus inaccessibles. Les grosses poutrelles-maitresses creuses ont été prévues de dimensions suffisantes pour que les peintres puissent s'y introduire et progresser à l'intérieur.

Les ascenseurs qui élèvent les visiteurs jusqu'au 3ème étage, à 230 mètres du sol, sont méticuleusement vérifiés. Ils sont tractés par trois câbles d'acier chacun. Un seul de ces câbles possède une force de traction trois fois supérieure au poids total de la cabine en charge. Et lorsqu'un seul de ces câbles est usé à 10 pour cent, même sur un très petit tronçon, il est entièrement remplacé, ce qui se produit environ tous les quatre ans. On voit que rien n'est négligé pour la sécurité des visiteurs.

On a souvent dit qu'en cas d'orage, la tour protégeait Paris. Il ne faut rien exagérer. En fait, c'est un paratonnerre géant remarquable. Installé dès sa construction, tout un réseau de paratonnerres placés au sommet, aux angles des étages et sur les côtés de ces mêmes étages, permet à la carcasse métallique de canaliser la foudre, ce qui arrive fréquemment.

Dès 1889, on entreprit d'illuminer le monument. Cette année-là, ce furent 22,000 becs de gaz qui offrirent aux visiteurs de l'Exposition un spectacle encore jamais vu. En 1910, pour l'autre exposition, le gaz fit place à l'électricité, ce qui nécessita l'installation de 5,000 ampoules. Mais la plus fameuse des illuminations fut, sans conteste, celle que réalisa en 1925 le grand constructeur d'automobiles André Citroën. Il dépensa 2,500,000 francs pour installer cette publicité monstre inscrite en lumière sur toute la hauteur de la tour. L'entretien et la consommation d'électricité pour la plus gigantesque des enseignes lumineuses lui coûta un million de francs par an! (des millions de 1925, évidemment!)

Le restaurant installé au premier étage, à 50 mètres du sol, est un des plus chics de Paris. Les dineurs y jouissent évidemment du plus beau coup d'oeil de Paris, avec la capitale tout entière à leurs pieds. La "cave" de ce restaurant est réputée pour la qualité de ses vins: c'est de l'autre côté de la Seine, dans les anciennes carrières souterraines de la colline de Chaillot que ses vins sont entreposés; aussi, le trajet est-il long entre ces réserves médiévales et la table du dineur!

Cependant, il est curieux de constater que peu de Parisiens font l'escalade de "leur" tour. Il faut une occasion, comme la venue de parents de province ou d'amis de l'étranger pour que les indigènes de la capitale entreprennent l'ascension! Ainsi, lors du dernier dimanche de Pâques, le restaurant du 1er étage a-t-il servi 530 repas à des visiteurs dont 137 Américains, 132 Allemands, 87 Belges, 65 Anglais, 37 Hollandais, 15 Espagnols et Sud-Américains, 10 Hindous, 6 Japonais et Chinois, et seulement 41 Français, des provinciaux pour la plupart.

Est-ce à dire que les Parisiens "ignorent" délibérément la Grande Dame du Champ de Mars? Nullement. Et, au cours des grandes manifestations populaires qui vont être organisées, en mai, pour célébrer les 70 ans de la Tour Eiffel, ils sauront lui prouver leur affection, leur attachement et leur fierté de la posséder. Car Paris sans la Tour Eiffel ne serait plus Paris . . .

Maurice HERR.

EN DÉPIT D'UN HIVER EXTRÊMEMENT DUR, les équipes des Télégraphes du Canadien National ont poursuivi sans relâche la construction des postes de relais grâce auxquels la province de Terre-Neuve sera bientôt intégrée au réseau national de télévision pour les émissions en direct. La carte ci-haut indique l'ampleur du territoire à desservir de même que la chaîne de pylônes et d'installations connexes dont le coût atteindra $9 millions. Dès le parachèvement de ce réseau le Canadien National sera en mesure d'accélérer davantage les communications par téléphone, téléscripteur et Telex entre Terre-Neuve et l'Amérique du Nord.

L'Eglise et les mariages mixtes

(L'Osservatore Romano)

Depuis quelque temps déjà circulent des bruits et des hypothèses autour d'un éventuel mariage entre un souverain musulman et une princesse de religion catholique.

Ces bruits et ces hypothèses ont été l'occasion, pour de nombreuses agences d'information, d'exprimer quelques probabilités sur l'attitude de l'autorité ecclésiastique en pareil cas et sur les possibilités de dispense; on a aussi essayé de montrer quels obstacles s'opposent à ce genre de mariage.

Il serait vraiment impossible de soutenir que tout ce qui a été écrit sur ce sujet de si grande importance soit doctrinalement exact et historiquement vrai.

Dès lors, il ne sera pas inutile, mais il sera même opportun de rappeler la doctrine et la pratique de l'Eglise catholique au sujet des mariages mixtes.

Bienveillance et prudence

L'Eglise universelle, c'est-à-dire catholique par la volonté de son divin fondateur, accueille avec une égale bienveillance tous les hommes et cultive en eux les sentiments de fraternité et d'amour. Mais, en même temps, puisqu'Elle est maitresse et gardienne de la foi, elle s'est toujours préoccupée d'éloigner des croyants tout danger de perdre ce don précieux.

Parmi ces dangers, un des plus graves est celui des mariages mixtes, c'est-à-dire des mariages contractés avec une personne qui ne professe pas la foi catholique. Pour écarter ce péril, l'Eglise a établi, depuis des siècles, deux empêchements, deux obstacles pourrait-on dire, à une telle union: l'empêchement diriment, dit "de disparité de culte", et l'empêchement prohibant, dit "de religion mixte".

Mariage nul

Dans le premier cas, il s'agit d'un mariage entre un catholique (à savoir une personne baptisée dans l'Eglise Catholique, ou encore baptisée dans l'hérésie ou dans le schisme, mais qui s'est convertie dans l'Eglise Catholique) avec une personne non baptisée, par exemple un païen ou un musulman.

L'empêchement de disparité de culte rend le mariage, non seulement illicite, mais encore invalide, c'est pourquoi on l'appelle "dirimant", ce qui signifie que, si un catholique contractait un mariage avec une personne non baptisée sans avoir tout d'abord demandé et obtenu la dispense de cet empêchement, non seulement il commettrait une faute très grave, mais le mariage serait nul pour l'Eglise.

Mariage illicite

Dans le second cas, il s'agit de l'empêchement de religion mixte, c'est-à-dire du mariage d'un catholique avec une personne également b a p t i s é e, mais non catholique, qui appartient à un groupement hérétique ou schismatique, comme les protestants ou les dissidents.

Un tel empêchement, quand on n'a pas obtenu la dispense, rend le mariage illicite, mais non invalide; c'est pourquoi il s'appelle simplement "prohibant".

Nous avons déjà fait une allusion à la raison pour laquelle l'Eglise Catholique est opposée aux mariages mixtes. Il convient de l'expliquer avec plus d'ampleur.

Double péril

Les mariages mixtes présentent par eux-mêmes un double péril: et pour le conjoint catholique, et pour ses enfants.

Chaque catholique en effet a le grave devoir de conserver intacte sa foi et, dans l'état de mariage, il a le devoir d'éduquer dans la religion catholique tous ses enfants. Ces deux devoirs sont imposés par la loi divine elle-même.

Dès lors, dans les mariages mixtes, la fréquentation constante et intime du conjoint non catholique qui, lui-même, a des principes, des sentiments, une pratique religieuse, des lois morales, des traditions et des coutumes bien différentes de celles du conjoint catholique, ne peut qu'avoir sur lui une influence néfaste.

L'expérience enseigne hélas! que, dans de telles circonstances, le conjoint catholique est enclin aux transactions, aux concessions, à l'apathie et à l'indifférence religieuse.

Il est clair que ce danger est d'autant plus grave que plus grande est la différence entre les confessions religieuses auxquelles appartiennent les deux conjoints.

Si, par exemple, une personne catholique épouse une autre qui est protestante validement baptisée, il reste encore dans le nom du Christ un lien chrétien entre les deux conjoints. Leur mariage est un sacrement puisque, comme on le sait, Jésus Christ a élevé à la dignité de sacrement le mariage entre baptisés; il s'ensuit que, si le contrat de mariage entre baptisés est valide, le mariage est par le fait même un sacrement.

Au contraire, bien plus grave est le danger pour la foi du conjoint catholique quand l'autre conjoint appartient à une religion qui n'est pas chrétienne (par exemple un païen ou un musulman) et dont les doctrines, le mode de vivre, les pratiques religieuses, les habitudes, etc., sont très différentes et souvent contraires au catholicisme.

Ces quelques observations aident à faire comprendre pourquoi l'Eglise a établi ces différents empêchements pour les deux cas de mariage dont nous avons parlé, et pourquoi le Code de Droit Canon exhorte au numéro 1064 les évêques "à dissuader les fidèles, autant que possible, de contracter des mariages mixtes".

Dispense avec cautions

L'Eglise peut dispenser aussi bien pour l'empêchement diriment que pour l'empêchement prohibant et, de fait, elle concède la dispense dans les cas où il y a des raisons graves, mais en exigeant en même temps des "cautions" spéciales de la part des conjoints pour écarter les dangers dont nous avons parlé.

Les règles pour obtenir la dispense sont exposées aux canons 1061-1064 du Code de Droit Canonique.

En effet, pour que l'Eglise, en face de graves et injustes raisons, puisse accorder la dispense, on exige surtout en fonction du canon 1061 que le conjoint acatholique s'engage à écarter, pour le conjoint catholique tout danger de perversion (et dès lors, en premier lieu, à lui laisser pleine liberté de pratiquer sa propre religion); en second lieu, que l'un et l'autre conjoint donnent la garantie que tous les enfants ("Universa proles") sans distinction de sexe, soient baptisés dans l'Eglise catholique et soient élevés dans cette religion.

Le même canon prévoit que ces "cautions" devront être régulièrement données par écrit.

Il faut être sûr

En outre, on voit que les "cautions" seraient une pure formalité s'il n'y avait pas la certitude morale que les engagements pris seront par la suite maintenus. C'est pourquoi, le canon 1061 exige comme troisième condition de la dispense "qu'il y ait la certitude morale que les cautions seront accomplies".

Il est parfois difficile d'obtenir cette certitude morale et il faut juger d'après les circonstances concrètes. Ce n'est pas le lieu ici d'en exposer tous les détails. Mais il est évident qu'il n'y a pas la certitude morale requise par l'Eglise — et même on peut dire qu'il y a la certitude du contraire — quand, par exemple et c'est le cas de l'Iran, la Constitution du Pays exige que le souverain soit de religion musulmane, ce qui importe qu'au moins un des fils, l'héritier au trône, soit éduqué dans la religion musulmane.

Nous avons exposé la doctrine de l'Eglise en ces brèves réflexions. Mais elles suffisent à éclaircir les doutes et à clarifier les idées.

Il faut ajouter que l'autorité ecclésiastique suit sans broncher ces règles et il ne pourrait en être autrement. Par conséquent, quand quelqu'un affirme qu'un Pape aurait suivi une règle moins rigide et qu'un autre au contraire aurait eu une attitude plus sévère, il affirme une erreur historique et une doctrine absurde.

Réformons la langue

La Semaine française, qui vient de se terminer, fournirait matière à une foule de commentaires. Nous avons déjà traité du rôle vital de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario et de ses sociétés affiliées. Nous pourrions commenter longuement le remarquable discours de Me Gaston Vincent, président de l'Association, la remise des diplômes de l'Ordre du mérite scolaire, etc.

Nous voulons aujourd'hui, d'une façon particulière, attirer l'attention de nos lecteurs sur un passage du discours que Son Excellence Mgr Alexander Carter, évêque du Sault-Sainte-Marie, a prononcé lors du banquet de la Solidarité française. Le voici:

"Même s'il est vrai de dire que les circonstances vous font une obligation d'enseigner l'anglais (Son Excellence s'adressait aux éducateurs réunis), il est urgent d'insister sur l'étude sérieuse de la langue maternelle (. . .) 'Insistez sur une langue parlée et écrite conforme à la véritable culture française'. Je ne veux pas dire qu'il faut parler comme les Français du continent, mais vous savez mieux que moi les difficultés qu'éprouvent les vôtres à bien parler leur langue. Il serait déplorable de voir tous vos efforts réduits à néant, par un laisser-aller de mauvais goût. Il ne faudrait pas que la culture française même dans une province anglaise, — et surtout parce que vous êtes dans un milieu anglais, — se détériore et soit considérée inférieure par vos compatriotes. Il n'est pas nécessaire de faire une longue enquête pour nous rendre compte de ce danger réel."

Il faut en effet, à tout prix, une réforme générale de l'enseignement du français parlé et écrit, et cela, à tous les degrés: primaire, secondaire et universitaire. Depuis dix ans, "Le Droit" a peut-être réclamé pareille réforme une centaine de fois. Elle s'impose non seulement en Ontario, mais aussi dans le Québec. C'est Mgr Ferdinand Vandry, de Laval, qui disait que, pour constater la nécessité d'une réforme, il suffit d'entendre nos bacheliers manier la langue française.

L'enfant doit apprendre, en plus de la bonne prononciation, le sens des mots. L'enseignement doit commencer au foyer; si tous les parents commençaient par chasser de leur vocabulaire les mots "chose" et "affaire", ce serait un bon début. Cet enseignement doit s'intensifier à l'école primaire. A la huitième année, l'écolier devrait, normalement, avoir un vocabulaire considérable. Si seulement l'enfant pouvait apprendre, à l'école primaire, à utiliser son dictionnaire!

Mais non! L'adolescent arrive à l'école secondaire avec ses "choses" et ses "affaires"; il ne comprend pas ses lectures, ni, bien souvent, son professeur. Plusieurs entreprennent même des études universitaires avec un vocabulaire tellement limité qu'ils sont obligés, pour comprendre une leçon d'interrompre le professeur à tout moment et d'exiger des explications sur des mots aussi simples que "morphologie", "habitat" ou "factice". Un professeur d'université nous en parlait tout récemment. Comment un étudiant qui n'a pas de vocabulaire, ou à peu près pas, peut-il comprendre ou exprimer une idée clairement?

L'Ontario étant une province à majorité anglophone, des expressions anglaises s'introduisent naturellement dans le vocabulaire français déjà limité de l'étudiant. Même le professeur, avec la meilleure foi du monde, permet parfois aux anglicismes de s'infiltrer dans son langage. Pour reconnaitre ces "faux amis" — plusieurs sont très habilement déguisés — une étude comparée des deux langues est nécessaire. Combien de personnes instruites, au Québec comme ailleurs, émaillent leur discours d'anglicismes parce qu'ils n'ont pas l'habitude de se méfier des "imposteurs"!

Oui, une réforme s'impose.

Jean TAILLEFER
(Le Droit)

Billet du vendredi

Un Goncourt-surprise; le "Saint-Germain" de Walder

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le dernier prix Goncourt aura médusé tout le monde, jusqu'à son récipiendaire. Et non moins ceux qui, ayant parcouru le bref roman de Francis Walder, se trouvent en face de l'auteur ou s'arrêtent à sa photo. En écrivant son livre, Walder ne s'imaginait pas qu'il lui vaudrait un jour d'affronter le grand public. C'était pour lui une sorte d'exercice littéraire, selon ses goûts particuliers, conçu pour son plaisir, bien plus que pour une clientèle problématique.

Un premier roman, qui tenait autant de l'histoire que de la fiction. Il y oeuvra avec soin et amour, comme on dit, dans une langue proche de celle du dix-septième siècle, qui est la sienne et lui plait entre toutes. Il y mit en scène catholiques et réformés, au temps de Charles IX et de Catherine de Médicis, peu avant ce traité de Saint-Germain qui précéda à Paris le massacre de la Saint-Barthélemy. Il intitula son livre **Saint-Germain ou la négociation**, le publia et ne s'en préoccupa guère, d'avance convaincu qu'il connaitrait un succès modeste. Car il était à l'opposé du roman populaire, tel qu'on l'entend, l'auteur ne cherchant ni un auditoire, ni la gloire, mais la satisfaction du travail bien fait. Pour avoir étonné les juges du Goncourt, le bouquin étonne aussi son auteur, les critiques et le monde, par l'éclat qu'il lui apporte.

* * *

Francis Walder se plait à dire qu'il n'est pas un écrivain précoce. Il a cinquante-deux ans et ne donna qu'en 1953 son premier ouvrage: **L'Existence profonde**. Il est Belge, natif de Bruxelles. Après ses études au collège Saint-Michel, il entra à l'Ecole des Cadets, puis à l'Ecole militaire, qu'il quitta avec le grade de sous-lieutenant d'artillerie. Ce fut jusqu'à la guerre la vie de garnison. Le conflit déchainé, les Allemands l'invitèrent à la méditation dans un camp d'officiers belges, et c'est là qu'il commença d'écrire.

Dans un entretien avec André Bourin, il résume les essais de son **Existence profonde**: "le temps intérieur, le souvenir, l'instant et l'espérance: le souvenir, dépeint comme u n e beauté trompeuse et maléfique; l'instant, dont je voulais montrer le caractère insaisissable; l'espérance, située d'après moi entre le présent et l'avenir." Deux ans plus tard, c'était **Les Saisons de l'esprit**: les trois âges de la vie, enfance, adolescence, âge adulte. Entre temps, l'auteur voyageait à l'étranger, chargé de missions, dit-il lui-même, de caractère diplomatique. Il y apprit à se taire, regarder autour de lui, réfléchir, digérer ce qu'il voyait. L'idée lui vint de peindre ce monde des négociateurs, non des diplomates, qu'il avait sous les yeux, et peu à peu **Saint-Germain** prit forme. Ce n'est pas un roman à clefs. Ce serait même pour prévenir les curiosités dans ce sens qu'il le situa en 1570.

* * *

L'époque lui paraissant romanesque selon ses goûts et besoins, il s'amusa à conter, suivant Robert Kemp, "avec minutie et avec un réel talent d'analyste, comment auraient pu se passer les discussions entre catholiques et huguenots en juillet 1570 quand fut préparé le traité Saint-Germain, dont les clauses furent respectées deux ans." Le livre est mince, clair, sans longueurs ni complications, éloigné on ne peut plus de la conception du roman, chère aux Goncourt et à leurs héritiers.

La donnée même est réduite à sa plus simple expression; il s'agit de savoir quelles sont les trois villes que le Roi de France cèdera à perpétuité aux protestants de son pays, et d'une quatrième qu'il leur prêtera, si l'on peut dire, pour un temps déterminé. D'où les négociations entre les beaux parleurs des parties en cause, où le romancier utilise, avec autant de doigté que de plaisir évident, la science acquise au cours de sa propre carrière. Tout cela est subtil, délié, d'une finesse de prix, écrit dans cette langue que l'auteur apprit dans les mémoires anciens, moins les périodes interminables qui souvent les caractérisent. Un livre qui est une sorte de joyau, à garder dans le coin réservé de sa bibliothèque, et que le lecteur léger, pressé, moderne, à la recherche de sensations fortes, ne goûtera point.

L'ILLETTRE.

Dans le vaste espace

A ce qu'on voit, les humains n'entendent pas lésiner quant aux recherches scientifiques susceptibles de les conduire un jour ou l'autre dans le vaste espace. Nantis des découvertes effectuées au cours de la récente année géophysique internationale, gens de laboratoires et autres s'affairent à qui mieux mieux.

D'aucuns prétendent que, dans quatre ou cinq ans, des véhicules spatiaux renfermant un ou des hommes seront en mesure de faire le tour de la lune, pour rentrer ensuite à son port. Une couple d'années plus tard, parait-il, on réussirait cette fois à prendre pied sur la lune même. Quitte à y commencer, d'ici à une dizaine d'années, la construction d'une base-aéroport . . . !

C'est là tout un programme . . .

Que penser de tous ces projets? Sont-ils seulement réalisables? Et si l'homme accède un jour jusqu'à la lune ou à quelque planète de notre système solaire, y trouvera-t-il une vie raisonnable?

Dans l' "OSSERVATORE ROMANO", il y a déjà quelque temps, le P. Daniel O'Connell, directeur de l'Observatoire du Vatican, traitait précisément le sujet et répondait en substance: Il serait "téméraire et même présomptueux" de nier l'existence de vie rationnelle sur les autres planètes. En fait, les progrès scientifiques incessants nous ont conduits à "une nouvelle porte débouchant sur les mystères de l'univers". Selon le mot même du regretté Pie XII, l'homme sera de plus en plus en mesure de découvrir les merveilles "que Dieu a semées à profusion dans l'univers".

Les humains mettront-ils un jour le pied sur les autres planètes? C'est là chose possible, dit le P. O'Connell. L'on dispose déjà des moyens de lancer un satellite artificiel capable d'entrer dans l'orbite de la lune, satellite de notre propre planète.

De même, l'on en arrivera vraisemblablement à atteindre Mars ou Vénus. De toute façon, il se peut fort bien que l'homme "atterrisse" un jour sur la lune et sur les planètes les plus rapprochées. De ces planètes, Mars est la "moins inhospitalière"; mais il faudrait tout de même que les humains y apportent avec eux des vivres et de quoi respirer. En fait, la terre est la seule planète du système solaire convenant à la vie humaine; cela ne signifie point qu'il n'existe pas de vie raisonnable en dehors de notre propre machine ronde.

A cause de leur éloignement, Jupiter et Saturne seront encore plus difficiles à atteindre. Quant à croire qu'on pourra un jour se rendre jusqu'aux étoiles, cela relève de la pure fantaisie; du moins, dans les conjonctures présentes, dit le P. O'Connell. Car l'étoile la plus rapprochée, — l'Alpha du Centaure — est considérablement plus éloignée de nous que les planètes. Mais, encore une fois, il serait présomptueux d'affirmer la non-existence de vie rationnelle ailleurs que sur la terre. Tout ce que nous savons, c'est que l'univers compte des millions d'étoiles entourées de planètes semblables aux nôtres. Il est possible que certaines de ces planètes renferment des êtres vivants. Non pas des êtres humains comme nous; mais peut-être tout de même des êtres raisonnables.

Sur le même thème des voyages dans le vaste espace, un article de Nicolas Corte paru dans la revue "ECCLESIA" estime qu'une fusée allant à la vitesse de près de 40,000 milles à l'heure prendrait des siècles et des siècles à atteindre la plus proche étoile. — "Car, écrit-on, le Créateur, si l'on ose dire, a vu grand!" Même si, comme d'aucuns l'espèrent, l'homme parvient à transformer en énergie la lumière solaire et à en faire un moyen de propulsion des astronefs de l'avenir, il restera ceci: Un navire spatial voyageant à la vitesse de quelque 750,000,000 milles à l'heure (vitesse de la lumière), prendrait au minimum quatre ans et trois mois pour arriver à l'Alpha du Centaure!

Si, poursuit l'article d' "ECCLESIA", une vie quelconque existe en ces milieux fort lointains, cette vie y prend assurément des formes inédites pour nous. Il peut s'y trouver des êtres, non des êtres identiques à nous, mais des êtres comportant des esprits unis à la matière. Le Créateur est tout-puissant. Qui dira de combien de façons l'esprit peut animer la matière?

De tout cela, se dégage manifestement pour l'homme une grande leçon d'humilité. Comme nous sommes petits, véritables néants, face à l'immensité et aux prodigieux mystères de l'univers! Et comme est grand Celui dont "les cieux chantent la gloire". (Ps 16, 15)!

Odilon ARTEAU
(L'Action Catholique)

Aide à Maritain

CARACAS — Un "comité d'aide à Jacques Maritain", écrivain philosophe chrétien français, aujourd'hui âgé et réduit à une extrême pauvreté, vient d'être constitué par le groupe social chrétien "Copei" de l'Assemblée nationale vénézulienne.

C'est à la suite d'une lettre adressée à M. Raphael Caldera, président de l'Assemblée nationale et du parti "Copei" par le professeur brésilien Alceu Amoroso Lima — dit "Tristan de Athayde" et qui exposait la situation critique de Jacques Maritain, que le groupe des députés sociaux-chrétiens a décidé de former ce comité chargé de collecter ces fonds qui seront envoyés au philosophe français.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 13 avril avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville. Sur lecture d'une lettre du gouvernement provincial où il annonce qu'il donne au Conseil une copie du rapport de la "Greater Winnipeg Investigating Commission", M. l'échevin Appleby demande que le gouvernement donne à chaque échevin une copie de ce rapport monumental; le coût en serait minime, dit-il, en comparaison de la dépense de $100,000 que la commission a occasionné.

Le Conseil aura à prendre des positions solides vis-à-vis plusieurs recommandations de cette commission et il croit qu'il serait sage de nommer un comité de trois membres qui deviendraient des spécialistes sur les questions soulevées par ce rapport. M. l'échevin Guay dit que si les échevins veulent réellement étudier ce rapport, il sera heureux de seconder la motion.

Un autre rapport qu'il faudra étudier sérieusement est celui de la Commission du Transit surtout au sujet du projet d'un métro (subway). M. l'échevin McKall voudrait que le comité de la circulation s'occupe de ce rapport parce que d'après ce qui était publié dans les journaux quotidiens, il n'y aurait qu'une seule station de ce métro à St-Boniface; en 1981 qui est la date projetée pour l'achèvement de ce métro, la population de St-Boniface sera telle qu'il nous faudra plus d'une station.

Une lettre de la "Metropolitan Civil Defence" souleva une discussion assez vive. Cet organisme demandait à la ville sa contribution de $1,790 pour la défense civile. M. l'échevin Pynoo dit que c'est de l'argent gaspillé parce qu'à la réunion de cet organisme, deux des orateurs étaient ivres. M. l'échevin Guay s'objecta fortement à ce que M. l'échevin Pynoo qualifie ces messieurs de "soûlauds" et affirme qu'il est de notre devoir de ne pas ignorer les problèmes soulevés par la défense civile. La dépense fut remise aux prévisions budgétaires.

Il fut proposé d'envoyer M. l'échevin Pynoo comme délégué pour assister à une réunion tenue à Brandon mercredi pour la discussion du rapport "Manning". Ce rapport a trait au détournement de la Seine. Les dépenses de ce voyage seront payées.

La Commission de police recommande que le salaire du chef de police soit fixé à $7,200: ceci fut remis au comité de finance.

La construction de la "United Church" de Norwood souleva une discussion qui dura près d'une heure. Il s'agit du paiement de la demande d'un amendement à l'acte du "Advisory Town Planning" qui est requis par la construction de cet édifice plus près du trottoir qu'il leur avait été permis.

M. Brock, avocat de la ville et membre de l'Eglise unie de Norwood, s'offre à payer les frais disant que la ville avait coopéré pleinement dans cette affaire et qu'il croyait que c'était bien à l'Eglise Unie à payer ces frais.

Gare aux chiens! La guerre est déclarée; le Conseil ordonne au gardien de l'enclos (on se demande s'il y en un) de faire la chasse aux chiens qui errent par les rues, qu'ils portent licence ou non, et de faire un rapport tous les jours du nombre de chiens captés et dans quel secteur de la ville. Vu le manque d'espace pour garder les chiens à l'enclos, M. l'échevin McKall dit que si 500 chiens sont ramassés dans une journée, il offre l'usage de sa cave pour les garder. M. l'échevin Pynoo s'apitoie sur le sort de ces pauvres amis fidèles de l'homme, mais M. l'échevin Guay ne se laisse pas attendrir. Il dit que les chiens deviennent une menace pour les enfants et que le règlement devrait être mis en force avec plus de sévérité. On suggéra que si le tarif de l'enclos était plus élevé les propriétaires de chiens prendraient garde de ne pas avoir à le payer trop souvent.

Le "Board of Railway Commissions" avise que si la ville veut empêcher les trains de siffler à la traverse de la rue Provencher, il en coûterait environ $8,000 pour établir un système de sécurité à cet endroit et rappelle qu'avec le développement des cours de triage Symington il n'y aurait qu'une seule voie ferrée d'utilisée et que deux trains par jour seulement utiliseront cette voie ferrée. M. l'échevin Parent croit néanmoins que nous devrions avoir un règlement semblable à celui de Winnipeg qui défend aux trains de siffler dans les limites de la ville.

M. le maire était heureux de faire part au Conseil du projet de la visite royale le 26 juillet à St-Boniface. A 12 h. 30 p.m., un banquet sera servi dans le parc La Vérendrye aux maires et échevins des municipalités environnantes, ainsi qu'aux distingués visiteurs. A 2 h. p.m., la reine s'embarquera sur la rivière Rouge probablement au pont Norwood pour remonter à Kildonan Park; il y aura aussi probablement rencontre de la reine et des enfants de la ville au parc Provencher.

M. l'échevin Appleby demande à la Commission de la bibliothèque s'il serait possible de construire une seule bibliothèque avec sections française et anglaise dans un endroit accessible au public des diverses sections de notre ville. Un comité fut nommé pour étudier le budget. Il comprend le maire, M. l'échevin Warman (français), M. l'échevin Appleby et le trésorier de la ville.

M. l'échevin Warman a été élu pro-maire pour trois mois.

Vu le nombre de correspondants des journaux, ainsi qu'un de la radio, présents aux réunions du Conseil, il fut proposé qu'une autre table soit mise à leur disposition, ainsi que des chaises (rembourrées on espère). La proposition était soumises pour approbation du Conseil et était adoptée après discussion. Il était minuit lorsque le Conseil ajourna.

A la semaine prochaine.

LE DOCTEUR H. DUCHARME CHIROPRATICIEN OUVRE UN BUREAU À ST-BONIFACE

Le Docteur Hubert R. DuCharme recevait récemment sa licence pour l'exercice de la chiropratique dans la province du Manitoba.

Un ancien du collège de St-Hyacinthe et diplômé de l'Université de Montréal, il avait déjà obtenu son doctorat en chiropratique du National College of Chiropractic, Chicago, Ill.

Suivait son internat à la fameuse clinique Chicago General Health Clinic, l'une des plus fameuses du genre au monde, où plus de 1,700 patients ont recours aux soins chiropratiques chaque semaine.

Il sera le seul chiropraticien de langue française dans la province, et le seul à St-Boniface. Ses bureaux sont situés en face de l'hôpital St-Boniface, à 414, rue Taché. Tél. CH 7-3591. Sur rendez-vous seulement. ***

PROCHAIN CONGRES DES HOPITAUX CATHOLIQUES

MONTREAL — La réunion générale de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada aura lieu à l'Hôtel-Dieu de Montréal, les 7, 8, 9 et 10 mai prochain. Elle prendra cette année plus d'ampleur que dans le passé et tout le personnel des hôpitaux catholiques est cordialement invité à participer au moins aux journées du samedi et du dimanche, neuf et dix mai. Ce congrès a lieu tous les deux ans.

Nominations

Par décision de Son Excellence Révérendissime Mgr Maurice Baudoux, Archevêque de Saint-Boniface,

— monsieur l'abbé F.-X. David Roy, jusqu'ici administrateur à Prud'homme, Saskatchewan, devient curé de la paroisse de St-Malo, devenue vacante par la mort de monsieur l'abbé Léon Roy;

— monsieur l'abbé Yvon Boisvenue, du diocèse de St-Boniface ira à Prud'homme, Saskatchewan.

— Le Révérend Père Denys Audette, O.M.I., est nommé vicaire à la paroisse du Précieux-Sang, en remplacement du Père Antonio Kéroack, O.M.I.

— monsieur l'abbé Maurice Dugré, du diocèse d'Ottawa, devient professeur au Grand Séminaire de St-Boniface et aidera aussi dans une paroisse.

Charles-J. DESORCY,
chancelier,
Archevêché de Saint-Boniface,
151, avenue Cathédrale,
Saint-Boniface, Manitoba.

Concours de français les 15 et 16 mai

Le concours annuel de français de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba aura lieu es vendredi et samedi 15 et 16 mai.

Les grades 11 et 12 écriront la dictée et l'analyse littéraire le vendredi matin; ils écriront la composition et la lettre le samedi matin.

Les grades 9 et 10 écriront la lettre et la composition le samedi matin et le reste le vendredi matin précédent.

Les grades 4, 5, 6, 7 et 8 écriront l'examen entier le samedi matin et, par conséquent, n'auront pas d'examen le vendredi matin.

Les examens du vendredi matin s'écrivent de 10 heures à midi, ceux du samedi de 9 h. à midi et demi; cependant les grades 4, 5 et 6 écriront de 9 h. à midi.

Le Comité du Concours,
577, rue DesMeurons,
St-Boniface, Man.

On demande

personne bilingue pour le poste de secrétaire-trésorier de la division scolaire de St-Boniface.

Doit être versé en comptabilité, capable de dresser procès-verbaux, de préparer et de suivre système budgétaire.

Adresser demande d'emploi spécifiant âge, qualifications, expérience et salaire attendu au Président de la Commission Scolaire de St-Boniface, Case postale 89, St-Boniface, Manitoba.



Le pape Jean XXIII interdit le vote pour les alliés du parti communiste

CITE du VATICAN — Le pape Jean XXIII a signé un décret déclarant que les catholiques, mis en garde il y a 10 ans contre tout appui au parti communiste, ne peuvent voter pour les auxiliaires du communisme.

Ce décret, rendu public le lundi 13 avril, est d'application mondiale.

Il stipule que les catholiques ne peuvent voter "pour des partis ou pour des candidats qui, même s'ils ne professent pas de principes contraires à la doctrine catholique ou aux attributs du christianisme, peuvent s'unir au communisme ou aider les communistes."

Un décret de 1949, excommuniant les membres militants du parti communiste, avertissait explicitement les catholiques de ne pas adhérer aux partis communistes. Il déclarait que le communisme est matérialiste et antichrétien.

Le nouveau décret, approuvé par la Congrégation du Saint-Office le 25 mars et signé par le pape le 22 avril, agrandit la portée de cet avertissement.

Cause immédiate du décret

Les informateurs au Vatican disent que la mesure est motivée cette fois par la situation politique en Sicile, île italienne en Méditerranée. Dans ce territoire, Sylvio Milazzo, riche propriétaire terrien et chef depuis longtemps du parti dominant démocrate chrétien, a formé, l'an dernier, une junte avec l'aide des communistes et des néofascistes. Cette junte gouverne l'île qui jouit de l'autonomie interne.

La Sicile est maintenant plongée dans une campagne électorale en vue de désigner une nouvelle Assemblée régionale qui nommera une nouvelle junte.

Les membres réguliers du parti démocrate chrétien, opposés à Milazzo, soutiennent une lutte difficile.

Lundi soir, Son Eminence le cardinal Ernesto Ruffini, archevêque de Palerme, a attiré l'attention de tous les évêques et archevêques de l'île sur le décret du Vatican.

Le journal du parti communiste italien "L'Unita" a critiqué le décret qu'il qualifie de "nouvelle intervention déclarée de l'Eglise dans la vie politique italienne."

Lisez le décret, conseille "L'Unita" à ses lecteurs et "vous vous ferez une idée des tristes devoirs auxquels l'universalisme catholique est réduit."

NDLR — Ce décret semble tenir compte plus directement de la tactique communiste qui consiste à favoriser des "coalitions" et des "fronts populaires" quand le parti communiste est minoritaire.

Le Club du Bon Parler Français à La Broquerie depuis trois mois

LA BROQUERIE — Le Club du Bon Parler Français: peut-être serait-il opportun de faire connaître plus amplement aux paroissiens les activités du Club du Bon Parler Français? Ce Club est formé des grades XI et XII de l'école St-Joachim. Il fut organisé et commença ses activités dès le début de janvier.

Voici le procédé employé pour corriger son parler: à chaque faute de langage dans des conversations entre compagnons ou durant les leçons, l'élève pris en faute doit remettre un jeton à celui qui l'a corrigé. Chaque élève possède 10 jetons au début de la semaine et il en gagne d'autres ou il en perd selon ses efforts.

Pour infuser plus d'enthousiasme, un prix est donné à toutes les trois semaines à l'élève qui a obtenu le plus de jetons durant ce temps.

Le comité est composé du président, Richard Gamache, d'une secrétaire, Huguette Fisette, et d'une conseillère, Eva Goulet. Pour donner un aperçu des activités du Club, voici le rapport de la dernière réunion du comité: le 7 avril, dès le retour des vacances, le comité se réunit à nouveau. Richard Gamache propose que le roi ou la reine du Club du Bon Parler Français soit couronné lors de la graduation au mois de juin. Cette proposition est secondée par Huguette Fisette.

Puis, R. Gamache propose que le roi ou la reine soit celui ou celle qui aura obtenu le plus de jetons du 6 avril jusqu'au mois de juin. En même temps, il est décidé que le gagnant recevra comme prix un abonnement d'un an à la revue "Sélection du Reader's Digest". La proposition est secondée par Eva Goulet. Le point d'interrogation est celui-ci: où prendre la cape et la couronne pour le couronnement? La question demeure insoluble pour le moment.

Huguette Fisette propose qu'Eva Goulet fasse le couronnement, présente le prix et fasse un petit discours sur le Club. R. Gamache seconde. Pour terminer, Richard Gamache propose qu'Huguette Fisette écrive à chaque trois semaines sur le tableau le nom des élèves avec le nombre de jetons qu'ils ont gagnés. Eva Goulet seconde.

Voici les noms des membres du Club: Irma Jolicoeur, Eva Goulet, Lilianne Fournier, Adrienne Laurencelle, Gisèle Dubé, Huguette Fisette, Antoinette Boily, Noëlla Hornick, Jeanne Beaupré, Jacqueline Desorcy, Gilles Normandeau, Richard Gamache, Louis Gagnon, Ernest Bonin et Robert Balcaen.

Messe de Requiem

Un service fut chanté le samedi matin 11 avril pour le repos de l'âme de l'ancien et regretté curé de La Broquerie, M. l'abbé Léon Roy. Son confrère et curé actuel de la paroisse, M. l'abbé Lucien Senez, chanta le service. Une foule nombreuse était venue prier pour l'âme de son ancien pasteur.

Echange de prêtres entre St-Malo et Prud'homme

PRUD'HOMME — Les besoins actuels de l'archidiocèse de St-Boniface ont obligé Son Exc. Mgr M. Baudoux à nous enlever notre cher curé, M. l'abbé David Roy, lequel avait charge de notre paroisse depuis six ans. Nous devons une profonde reconnaissance à Son Excellence d'avoir prêté au diocèse de Saskatoon ce prêtre de haute valeur. Il laisse parmi nous des regrets unanimes: son dévouement sacerdotal son esprit surnaturel sa paternelle franchise dans ses rapports avec ses ouailles ne peuvent être surpassés.

Nous demandons au Seigneur de combler de ses insignes faveurs celui que nous perdons, afin que son ministère auprès des âmes soit de plus en plus fructueux dans la belle paroisse de St-Malo, Man., où l'obéissance lui assigne son nouveau poste.

M. l'abbé Roy nous fit ses adieux à la grand-messe du 12 courant. Avec une délicatesse dictée par son grand coeur, il a remercié les paroissiens de leur coopération dans toutes les entreprises effectuées, en vue de l'amélioration spirituelle et temporelle de la paroisse.

Les larmes ont coulé abondantes, de part et d'autre, preuve évidente que tous sentent vivement l'énorme perte que les circonstances nous infligent.

Dans la soirée, il y eut nouvelle réunion à la salle paroissiale, pour permettre aux fidèles de témoigner librement, en termes non équivoques, leur filiale et profonde gratitude à leur vénéré Pasteur. Le lendemain, nombreux furent les assistants à la messe de sept heures, désireux de prouver une fois de plus, leur respectueux attachement à celui qui nous quitte.

L'archevêque de St-Boniface ne nous laisse pas orphelins. Sa bienveillance à notre endroit se continue. Il a choisi, pour remplacer M. l'abbé D. Roy auprès de nous, un jeune prêtre de grand avenir, lequel a déjà fourni un fécond ministère dans l'archidiocèse de St-Boniface.

Nous, ses nouveaux paroissiens, lui souhaitons la plus cordiale et la plus respectueuse bienvenue. Son nom est M. l'abbé Y. Boisvenue; pour nous, il est vraiment M. l'abbé Bienvenue.

"Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur."

Les trois candidats choisis à St-Boniface

Le choix de M. Larry Desjardins comme candidat du parti libéral le mardi soir cette semaine a complété la série de réunions qui ont été tenues par les trois partis à cet effet à St-Boniface. M. Ben Cyr, du CCF, a été le premier à être désigné. Il fut suivi de près par M. Harry DeLeeuw. Ces deux aspirants se présentent pour la deuxième fois aux élections provinciales, après avoir subi des défaites l'an passé aux mains de M. Roger Teillet. Ce dernier s'est retiré de la lutte il y a une dizaine de jours, laissant la voie libre à M. Desjardins.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
14 avril 1959

BEURRE

Crémerie	.62½

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A large	.31
Grade A moyens	.22
Grade A petits	.14
Grade B	.18
Grade C	.12-.13

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.20-.22	.12-.13
4-5 lbs	.21	.17	.10-.11
Moins de 4 lbs	.18-.19	.13-.14	.09-.10

POULETS

Plus de 5 lbs	.18	.16	.10
4-5 lbs	.16-.17	.13-.14	.09
Moins de 4 lbs	.13	.10	.07

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$24.00-$24.50
Bons	23.00- 24.00
Moyens	21.50- 23.00
Ordinaires	18.00- 21.00
Génisses:	
Bonnes	$22.00-$23.00
Moyennes	19.00- 21.00
Ordinaires	16.00- 19.00
Vaches:	
Bonnes	$19.00-$19.50
Moyennes	17.00- 18.50
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 16.00
Taureaux:	
Bons	$18.50-$19.50
Ordinaires	16.00- 17.50
Veaux de boucherie:	
De choix	$31.00-$32.00
Bons	31.00- 32.00
Moyens	27.00- 30.00
Ordinaires	20.00- 26.00
Porcs:	
Grade A	$22.50
Truies	10.00- 11.00

Octrois renouvelés aux municipalités

L'hon. John Thompson, ministre des affaires municipales, vient d'annoncer que le gouvernement paiera cette année, comme l'an passé, des octrois nonconditionnels aux municipalités. Les octrois de ce genre, qui ont été donnés pour la première fois en 1957, sont calculés au taux de $3 par tête. Les municipalités, organisées et non-organisées, recevront par conséquent environ $2,500,000, car on se servira des chiffres du recensement de 1956.

Voici les montants en chiffres ronds que recevront certaines municipalités (et villes): St-Boniface, $86,500; St-Lazare, $969; St-Pierre, $2,500; Ste-Rose, $2,200; Cartier, $9,720; De Salaberry, $10,200; La Broquerie, $4,710; Lorne, $12,200; McCreary, $5,600; Ritchot, $6,900; Ste-Anne, $9,750; St-François, $2,000; St-Laurent, $5,200; Ste-Rose (mun.), $4,900; Taché, $9,600.

Rathwell

Parties de cartes

Le 25 avril, il y aura partie de cartes, à 8 h. p.m., dans la salle Memorial au profit de la paroisse Ste-Monique. Bienvenue la plus cordiale à tous.

Fêtes en hommage à Mgr Léo Blais

(Suite de la premiere page)

Les fidèles

Enfin, le 12 avril, un banquet fut donné pour les représentants de toutes les paroisses du diocèse de Prince-Albert. Au-delà de 225 délégués étaient présents et chaque paroisse a témoigné sa gratitude par des mots de remerciements et par l'offrande d'une bourse très généreuse. Son Exc. remercia de ce témoignage d'affection et de reconnaissance, les assurant tous de son meilleur souvenir et de ses prières ferventes pour le diocèse "auquel il avait identifié sa vie".

"Je continuerai d'aider le diocèse," a assuré Mgr Blais, et ce fut la grande consolation de tous les diocésains de penser que même au loin, Son Excellence continuera d'être un protecteur pour ceux qu'il aime et à qui il a tant donné!

Concert à Wolseley en l'honneur du saint patron de M. le curé

WOLSELEY — Dimanche soir dernier, les élèves de l'école Ste-Anne présentèrent un concert en l'honneur de la fête patronale de M. l'abbé Léon Savoie, curé. Ce concert était sous l'habile direction des Rév. Srs Ste-Yvonne et Ste-Mathilda. La salle paroissiale était remplie à capacité de paroissiens et d'amis de Sintaluta, Grenfell, Broadview, Indian Head et Regina.

Le programme de la soirée se déroula ainsi: duo de piano "Little Diamond", par Evelyn Ruzicka et Christine Souchotte; chant "Life's Mirror", par les élèves des grades V à VIII; chant "Pussy Cat", accompagné de cliquettes, par Pat. Fay; comédie, 1ère scène "Madame Camilla's Beauty Parlor", par les élèves des grades V à VIII; déclamation "Mon premier sermon", par Denys Tourigny; comédie, 2e scène "Madame Camilia's Beauty Parlor"; chant "Cucuburra", par Norman Biram; duo de piano "Ebenezer", par Sandra Cieckiewicz et Evelyn Ruzicka; chant "Sing Along", par les élèves des grades V à VIII; "Surprise Stunt", par Fred Best, Marcel Souchotte, Emile Tourigny et Armand Langlois; chant mimé "Space Girl", par Muriel Schill et Evelyn Ruzicka; duo de piano "Father's Waltz", par Dolorès Tourigny et Valérie Best; scénette "Model Class", par les élèves des grades V et VI; "Quadrille du bon vieux temps", par les tout petits; "Quadrille", par les fillettes des grades II, III et IV; scénette "Le chapeau au paradis", par les élèves des grades V à VIII; tableaux et chant "Our Lady of Fatima", par Valérie Best. Mlle Margie Bieber accompagnait les divers chants au piano.

Le tout se termina par deux adresses en anglais et en français lues par Henri Souchotte et Denys Tourigny. Muriel Schill et Hélène Binst présentèrent les cadeaux au nom des élèves.

M. l'abbé Savoie prit ensuite la parole. Il remercia les religieuses pour leur grand dévouement et les élèves pour avoir si bien rendu leurs rôles et les encouragea à toujours bien faire leur travail.

Va-et-vient

M. Stanley Wrobel est patient à l'hôpital local.

MM. et Mmes Eloi Tourigny et Aurel Legrand, de Regina, étaient les hôtes de M. et Mme Emile Tourigny, dimanche dernier.

M. et Mme Grant Beekett et leur bébé sont de retour de la Colombie-Britannique où ils passèrent plus d'un an et visitèrent leurs parents, M. et Mme Antonio Béliveau.

M. et Mme Jos. Malach, d'Odessa, visitèrent M. et Mme A. Pitre, dimanche dernier.

Cadillac

Çà et là

Le 2 avril eut lieu, au soubassement de l'église catholique, le banquet "Père et Fils" servi par les dames du club C.A.R., au profit de la ligue de gouret. Félicitations aux gagnants des coupes pour Cadillac. Bonnes manières: Clinton Hayner, Jimmy Gair et Jerome Kapperud; meilleur gardien de buts, Noël Sylvain.

Mme Blanche Tessier est allée visiter M. et Mme Jos. Gobeil, de Swift Current, dernièrement.

M. et Mme Agénor Bédard se sont rendus à Eastend, le dimanche 5 avril, pour visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme François Michel.

Prompt rétablissement à M. Bill Bégin, patient à l'hôpital de Ponteix.

La bénédiction du St-Sacrement précéda la réunion annuelle des dames de la Ligue Féminine Catholique tenue au soubassement de l'église. L'assemblée était présidée par M. l'abbé G. Laprise, curé. 21 membres présents ont procédé aux élections du conseil qui donna les résultats suivants: présidente réélue, Mme Béatrice Sylvain; vice-présidentes, Mmes Armande Bertrand, Alice Lacelle et Yvette Lacelle; secrétaire, Mme Ida Longtin; trésorière, Mme Sidonie Lacasse.

Mme Béatrice Sylvain, accompagnée de son père, M. A. Bédard, a assisté au banquet annuel de "Dominion Fruit" servi à Swift Current, le jeudi 9 avril.

Le vendredi 10 avril eut lieu, à la salle, une assemblée pour organiser un club de danses folkloriques. Un très grand nombre de Cadillac et des paroisses environnantes étaient présents.

Saskatoon

Club Alouette

Le Club Alouette de Saskatoon est né. Voici comment le Club Alouette de Saskatoon a vu le jour:

A la réunion du jeudi 3 avril, les membres du Comité provisoire procédèrent au dépouillement du courrier relatif à l'appellation du Club des Canadiens français de Saskatoon. Le choix s'avéra des plus difficiles étant donné que l'on avait reçu plus de 150 suggestions.

Il fallut procéder par élimination. Finalement le nom Alouette fut retenu. Comme ce nom avait été mentionné dans deux lettres, un tirage au sort s'imposait. Le tirage eut lieu lors de la soirée récréative du 5 avril et le sort tomba sur la lettre de la Rév. Sr Bernadette-Marie. La religieuse gagnait donc le prix de $5.00 réservé à la personne qui aurait suggéré le nom le mieux approprié. Toutes les félicitations à Soeur Bernadette-Marie, du couvent de Prud'homme, et les remerciements aux personnes qui ont envoyé des suggestions.

La soirée récréative du 5 avril remporta un vif succès. Plus de 200 personnes de Saskatoon et des localités voisines remplissaient la salle coopérative. Jeunes et vieux se laissèrent entraîner par les rythmes variés qu'un orchestre de choix exécuta avec beaucoup de brio.

Mme G. Lalande et M. Ernest Marcotte, gagnants du prix de la valse du bon vieux temps, donnèrent une démonstration de leur savoir-faire. A la fin de la soirée, tout le monde reprit des forces en se restaurant à une table bien préparée et bien servie par les dames de la Ligue Féminine Catholique.

La prochaine soirée du Club Alouette de Saskatoon aura lieu le dimanche 3 mai, et elle réserve d'agréables surprises aux personnes qui y assisteront.

Va-et-vient

Mlle Rita Marcotte, institutrice à Rosetown, a passé les vacances de Pâques avec ses parents, M. et Mme Henri Marcotte.

M. et Mme Gédéon Masson ont visité MM. et Mmes François Normand et Louis Jeanneau, de Prud'homme.

M. et Mme Auguste Bandet se sont rendus à Vonda chercher leurs trois fillettes qui avaient passé les vacances de Pâques avec leurs grands-parents, M. et Mme Parent.

MM. Anatole et Fabian Longtin et Mme Roger Dupuis se sont rendus à Radisson visiter M. et Mme Nesbitt.

M. Gérald Couture et Mme A. Couture se sont rendus à Prince-Albert où ils visitèrent Mme M.-L. Lavoie et MM. et Mmes Joseph et Maurice Casgrain.

M. Anatole Longtin est revenu après avoir passé l'hiver dans l'Est, où il visita des parents et amis. Il était accompagné de son frère, Fabian.

Mlle Rose Raymond, de St-Louis, passa les vacances de Pâques chez sa mère, Mme G. Raymond.

M. et Mme Georges Duey et leurs enfants, Michelle, Adrien, Marc et Dénis, et M. et Mme Edmond LeGars et leur bébé, tous d'Edmonton, et Mlles Claudette et Margot Brunelle, de Nipawin, visitèrent M. et Mme A.-Y. LeGars pendant les vacances de Pâques.

MM. et Mmes Albert Perrault et Gérard Phaneuf se sont rendus à Prince-Albert, récemment.

M. et Mme Charles Papen ont rendu visite à leur fille religieuse au couvent de Spiritwood.

M. et Mme W. Campbell, de Winnipeg, sont venus chez leurs parents, M. et Mme Aimé Loiselle.

M. et Mme Régis Liogier et leurs fils, Régis et Dédier, ont visité des parents à Vonda, dernièrement.

M. et Mme J. Le Strat, de St-Front, sont chez leurs fille et gendre, M. et Mme Marius Syrenne.

M. et Mme Raymond Marcotte reviennent d'un voyage aux Etats-Unis. Ils ont visité Portland, Oregon, et San Francisco et Los Angeles, Cal. A San Francisco, ils ont visité M. Marcel LeBlanc, D.Sc.P., qui fait des recherches à l'Université de Stanford. M. Raymond Marcotte, nouveau secrétaire-gérant du Conseil de la Coopération pour la Saskatchewan, a aussi pris part à la réunion annuelle du conseil à Regina, le 13 avril.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Charles Lepage et I. Ouellet et MM. Donald Gauthier, Ernest Grisé et Roger Dupuis.

L'église de la paroisse des Saints-Martyrs-Cnadiens a été peinturée pour la grande fête de Pâques.

L.F.C.

La réunion mensuelle des dames de la Ligue Féminine Catholique a eu lieu au presbytère, le 7 avril. M. l'abbé B. de Margerie récita la prière. Une messe a été offerte à l'occasion du 10e anniversaire de l'organisation de la Ligue paroissiale et une autre messe sera dite le 26 avril fête de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, patronne des dames de la Ligue.

Un don de $20.00 a été offert à l'Académie de Sion. La présidente remercia les dames qui ont aidé à servir le goûter à la soirée des Canadiens, le 5 avril: Mmes U. Loiselle, Aimé Loiselle, Raymond Georget, Laurent Tétrault, Armand Perrault et Auguste Bandet et Mlle Angeline Georget. Des remerciements furent aussi présentés aux dames qui ont aidé à nettoyer l'église.

Les gens de Saskatoon désirent exprimer leurs remerciements aux gens des paroisses environnantes qui ont participé au succès de la soirée des Canadiens, le 5 avril. La prochaine soirée aura lieu le 3 mai.

Gravelbourg

Soirée

Le comité du terrain des jeux de Gravelbourg invite tous les amis de Gravelbourg et des environs à venir célébrer l'anniversaire de l'ouverture du terrain de jeux pour jeunes. Une soirée aura lieu à la salle paroissiale le lundi 20 avril, à 8 h. p.m., sous la direction des 19 organisateurs dont se compose le comité; elle commencera par un bon souper avec menu très varié pour satisfaire tous les gens. Au cours de la soirée, il y aura discours, bingo, magasin de campagne et danses folkloriques. Que les amis des jeunes répondent nombreux à cette invitation, le 20 avril prochain, afin que la soirée soit un vrai succès.

Correction

Une erreur s'est glissée dans la chronique de Gravelbourg la semaine dernière. Les parrain et marraine de Marie-Adeline-Henriette, fille de M. et Mme Claude Gauthier, n'étaient pas M. et Mme Emile Dumont, mais plutôt M. et Mme Henri Bouvier, de Lisieux. M. et Mme Emile Dumont furent les parrain et marraine de Laurie-Lynn-Marie, fille de Paul Fiset et de Myrna Wilson.

Çà et là

Mme Emile Dumont est partie pour l'Est visiter ses parents et amis et tout spécialement assister aux noces d'or de sa soeur religieuse chez les Soeurs Grises à Giffard, Québec.

M. Donat Chenard est parti pour l'hôpital des Soeurs Grises de Regina pour y suivre des traitements médicaux.



M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, vient d'être officiellement nommé secrétaire-trésorier à plein temps, du Conseil de la Coopération de Saskatchewan. Il succéda à M. l'abbé A. Marchildon qui avait rempli la fonction à temps partiel depuis plusieurs années.

Né à Prud'homme en 1928, il fréquenta l'école des Filles de la Providence à Prud'homme avant de faire son cours classique au Collège de Gravelbourg sous la direction des Pères Oblats. Il dirigea un commerce pour son compte pendant sept ans, et géra en même temps la Caisse Populaire de Saskatoon.

Travailleur infatigable au service de la paroisse nationale des Saints-Martyrs-Canadiens et un des responsables de la renaissance du Club Canadien de Saskatoon, il fut aussi un recruteur zélé de la maison de retraites fermées. Il est solidement appuyé par son épouse, Lorraine (née Blanchette), ancienne institutrice de Jackfish Lake, Sask.

Le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan est heureux de le recommander aux coopérateurs de langue française de la province. Son bureau est situé à 313 - 22e rue est, à Saskatoon (téléphone CH 2-7479).

Vonda

Après quatre ans en Allemagne, le caporal et Mme M. Bush (Doreen Willett) et leurs quatre enfants, dont deux sont nés en Allemagne, sont arrivés chez leurs parents, M. et Mme Steve Willett, le 1er avril. Au cours de leur voyage vers Vonda, ils visitèrent M. et Mme E. Gasall, de Marinette, Wisconsin, M. W. P. Willett et sa famille, de Regina, et la Rév. Sr Marie-Kathleen, de Saskatoon, soeur de Mme Bush. Depuis leur arrivée à Vonda, ils se sont rendus à Canora pour visiter M. et Mme Harvey Willett et leur famille. Lundi matin, ils partaient, accompagnés de Mme Antoine Willett, pour Victoria, C.-B., où ils visiteront M. et Mme David Whitehead (Cécile Willett) et leur famille.

M. et Mme M. Gryschuk et leur fils, d'Edmonton, M. et Mme Harvey Willett et leur famille, de Canora, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme S. Willett, pour la fête de Pâques.

M. et Mme John Exner et leur famille sont allés visiter leurs nombreux parents et amis de Canora et Bangor.

Etaient en visite chez leurs parents durant les vacances de Pâques: Mlle Muriel Bussière, étudiante à Saskatoon, chez M. et Mme Philippe Bussière; Mlles Margot Fournier et Katie Goertzen, du couvent Sion, chez M. et Mme Fournier; Mlle Shirley Willett, de l'école normale de Saskatoon, chez M. et Mme Stevs Willett; M. Conrad Bussière, du collège de Gravelbourg, chez M. et Mme Léon Bussière; MM. Ronald Willett et Allan Carr, chez M. et Mme Stevè Willett; M. et Mme Albert Corriveau, d'Arborfield, chez M. et Mme R. Marchand.

M. et Mme Wilfrid et leurs enfants, ainsi que Mlle Yvette Bussière, sont allés passer une semaine chez leurs fille et gendre, M. et Mme Denis Lepage (Ella), de Red Willow, Alta.

M. et Mme Guy Lepage et leur famille, de Dawson Creek, ont passé quelque temps chez leurs parents, MM. et Mmes Zénon et Edouard Lepage, durant les vacances de Pâques.

Coderre

L.F.C.

L'assemblée mensuelle des dames de la Ligue Féminine Catholique a eu lieu chez Mme Bridget Kelly, le 8 avril. Après que les rapports de l'année furent lus et approuvés, l'on procéda à l'élection qui donna les résultats suivants: présidente, Mme Lester Kinch; vice-présidentes, Mmes E. Ferrara, William Marceau et Louis Laverdière; présidentes des comités, Mmes Art Nelson, Georges Gagnon, Louis Laverdière, William Marceau, Robert Alix, E. Ferrara et Jean Corrobourg qui devint aussi secrétaire-trésorière.

La soirée se termina par un bon goûter servi par l'hôtesse et sa fille, Jacqueline. Mme Georges Gagnon a offert de recevoir les dames pour la prochaine assemblée en mai.

Accident

Un jeune enfant de M. Hervé Michel a été victime d'un accident quand un coq sur la ferme de ses parents se jeta sur lui et lui arracha un oeil. L'enfant fut transporté en hâte à Gravelbourg et plus tard à Regina. Les médecins ont dû lui enlever cet oeil.

Storthoaks

Çà et là

M. et Mme M. Conly et leur famille se rendirent à Macklin et Denzil visiter des parents.

M. et Mme Ernest Gauthier allèrent à Regina voir leur petit-fils, Marcel Gervais, qui était patient à l'hôpital.

MM. et Mmes Arthur Lapierre et Léo Bélisle, d'Alberta, et Ephrem Lapierre, de Carlyle, étaient en visite chez leurs nombreux parents pour le congé de Pâques.

M. Camille Carrière et son fils, Constant, sont allés à Winnipeg rendre visite à leur mère et grand-mère et autres parents. Mme Marie Carrière revint avec eux. Tous ses enfants et ses nombreuses amies furent heureux de la revoir.

M. et Mme Arthur Fillion, de St-Boniface, ont fait une courte visite chez des parents.

M. et Mme Earl Peters ont passé quelques jours à Winnipeg.

Mme Lionel Chicoine reçut la visite de sa soeur, de Moose Jaw.

M. et Mme Laurence Smith se rendirent à Winnipeg pour affaires.

Soirée-surprise

Le dimanche 5 avril avait lieu, dans la salle paroissiale, une soirée-surprise organisée par le choeur de chant de la paroisse en l'honneur de M. J.-B. Paradis qui se dévoua comme chantre et maître de la chorale depuis plus de 50 années.

La soirée débuta par un hymne "O Sanctissima" et une chanson en anglais "Little Brown Church", exécutés par le choeur de chant, sous la direction de M. l'abbé Marcel George. Vint ensuite une opérette française par M. Aimé Gauthier et Mme Wilfrid Blerot et deux chansons, la première par le choeur et la deuxième intitulée "Le chapeau de ma soeur" par Wayne Bourget, Raoul Gauthier et Jean Dumaine. Puis suivit une comédie burlesque par Mmes Aimé Gauthier, Henri Blezy, Gérard Meunier, Maynard Conly et André Chicoine, MM. Georges Rogg, Fernand Blerot et Jean Paradis, fils, et Mlles Camilla et Albine Dumaine. Deux autres chansons furent rendues par le choeur de chant.

M. Paul Pierret lut une adresse au nom du choeur de chant et de tous les paroissiens et présenta à M. J.-B. Paradis une chaise berceuse en appréciation pour ses services rendus à la chorale. Mme J.-B. Paradis reçut un bouquet de fleurs naturelles présenté par sa petite-fille, Denise Paradis. M. Paradis remercia en termes choisis.

M. l'abbé M. George adressa aussi quelques mots très appropriés et souhaita à M. Paradis de continuer encore bien des années comme maître-chantre de la paroisse. La soirée se termina par le chant "O Canada".

Quelques anciens membres du choeur de chant envoyèrent leurs félicitations au héros de la fête: Mme Alphonse Toupin, de Laflèche, ancienne organiste, M. Wilfrid Bourget, d'Assiniboia, et M. l'abbé J.-A. Lévêque, de Québec, ancien curé de la paroisse.

Mme Wilfrid Lemieux, de Dauphin, ancienne organiste, M. Henri Carrière, ancien membre, et son frère, Basile, tous deux de St-Boniface, M. et Mme Martin Smith, de Brandon, MM. et Mmes Gilbert et Alphonse Paradis, de Regina, M. l'abbé Emile Toupin et M. et Mme Gilbert Mahin, de Bellegarde, étaient présents à la fête.

Congrès régional

Le dimanche 12 avril avait lieu, dans la salle paroissiale, un congrès régional. Un sujet intéressant concernant "Les droits des parents selon l'Acte scolaire de la Saskatchewan" fut discuté. Plus de détails paraîtront la semaine prochaine.

Le capitaine Kendergi préside un mariage

M. Léon Kendergi, chef du service des nouvelles du poste CFRG de Gravelbourg, Sask., nous communique une nouvelle parue dans "La Dépêche", journal hebdomadaire d'Algérie. Cette nouvelle rapporte un incident concernant le progrès de la pacification dans le bled.

La civilisation pénètre lentement en Algérie. C'est ainsi que délibérément et sans contrainte, deux jeunes musulmans du village de Sidi-Simiane ont sollicité leur union devant l'officier d'état civil de la commune. M. le capitaine Kendergi, de l'armée française, et fils de M. Léon Kendergi, de Gravelbourg, a présidé la cérémonie.

Celui qui a dit le premier: "Rendez le bien pour le mal", n'était pas seulement un grand maître en morale, c'était aussi un grand maître en savoir-vivre, et tenez pour certain que dans les rapports journaliers de l'existence, il était d'une politesse exquise. — Baronne STAFFE.

Mlle Lilliane Marchant, de Dollard, épouse M. Gérald Bondy, de Nanton

DOLLARD — Le lundi 30 mars, M. l'abbé A.-J. Roy bénissait le mariage de Mlle Lilliane Marchant, fille de M. et Mme Albert Marchant, avec M. Gérald Bondy, de Nanton, Alta.

M. et Mme David Hofforth, beau-frère et soeur de la mariée, étaient garçon et dame d'honneur. Les huissiers étaient MM. Roméo et Paul Marchant. M. Gérard Bellefeuille touchait l'orgue et Mme E. Roy exécuta quelques cantiques.

Après le mariage, il y eut réception chez les parents de la mariée, et une soirée eut lieu à la salle du village.

Sont venus pour l'occasion: M. et Mme R. Bondy, M. et Mme A. Stevenson et leur fille, Lois, de Blackie, Alta, Mme Evelyne Jefferty, Three Hills, Alta, et M. Harry Hofforth, de Nanton.

M. et Mme Bondy résideront à Nanton, Alta.

Partie de cartes

La quatrième et dernière partie de cartes de la saison eut lieu le dimanche 5 avril. La salle du village était comble. Un beau succès couronna cette série, si on en juge par la somme de plus de $1,200.00 qui y fut réalisée.

Sincères remerciements à M. l'abbé Roy, organisateur, et à tous ceux et celles qui ont si bien coopéré et ont participé à faire de chaque soirée un succès.

Va-et-vient

Mlle Yvonne Lafrance, de l'école normale de Moose Jaw, passa les vacances de Pâques chez sa mère, Mme Délima Lafrance.

Le jour de Pâques, MM. et Mmes Pierre Larose, de Ponteix, Adrien et Henri Larose, de Ferland, visitèrent les familles R. Desautels et J.-P. Larose.

M. et Mme H. Goulet et leur fillette, M. et Mme Gaston Mondor et leurs enfants visitèrent leurs parents à Ponteix.

M. Denis Roy, du collège de Gravelbourg, passa les vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme E. Roy.

M. et Mme Charles Nolin et leur famille, Mme D. Lafrance et Mlle Irène Lafrance se rendirent visiter M. et Mme Harry Beck et leur famille, de Wynyard.

M. et Mme Omer Auger et leur famille, d'Estevan, étaient en visite chez M. et Mme Elizé Auger.

Mme W. Weiss, de Saskatoon, MM. et Mmes Armand, Roméo et Henri Fontaine sont venus visiter leur père, M. Rodrigue Fontaine, lors de son séjour à l'hôpital.

Mme Noé Piquette est de retour chez elle, en bonne voie de guérison après avoir subi une grave opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Mme Jos. Roy est revenue d'un voyage à Hawaii et Vancouver où elle a visité sa fille et ses soeurs et frère.

M. et Mme Henri Cyrenne ont rendu visite à Mme Irène Goddu.

Frenchville

On remarquait à la messe du dimanche de Pâques, parmi les étrangers: MM. et Mmes Justin Edwards et George Pasquet, de Camick, M. Omer Hamel et Mlle Blanche Daignault, de Calgary, Mme Savoie, de St-Boniface.

M. et Mme Lucien Beaudoin, de Ferland, étaient chez les parents de Mme Beaudoin pour Pâques.

Mme Jos Lavallée est allée visiter sa fille, Laurette, qui est en Alberta depuis quelque temps. Elle est revenue chez ses parents à Frenchville.

M. Fernand Goddu fit un court voyage à Vancouver pour affaires, la fin de semaine de Pâques.

Mlle Adrienne Hamel profita des vacances pour passer quelques jours chez sa soeur, Mme Lucien Beaudoin.

M. l'abbé G. Laprise, curé, se rendit à Ferland la semaine dernière.

M. Jasper Laturnas, de Masefield, passa quelque temps chez son beau-frère, M. Louis Beauchamps, durant l'absence de ce dernier, qui se rendit à Regina, dernièrement.

M. et Mme André Goddu se rendirent à Swift Current pour affaires samedi dernier.

La famille Hamel est allée chez M. et Mme Lucien Beaudoin, de Ferland, pour fêter Mme Beaudoin à l'occasion de son anniversaire de naissance.

MM. Omer et Henri Hamel et Mlle Blanche Daignault sont retournés à Calgary mercredi dernier.

Saint-Front

M. et Mme J. Baril et Mmes Laurent Plamondon et Robert Bussière sont allés à Saskatoon, la semaine dernière.

M. et Mme Marcel Samson et leur fille, Marie, sont partis avec la famille Orance Plamondon pour Bellsite, Man., où résident leurs fille et gendre, M. et Mme Marcel Roy, et leurs enfants.

M. Philippe Proulx est revenu de Moose Jaw pour travailler à sa ferme.

Les jeunes époux, M. et Mme Arthur Lamoureux, sont installés sur leur ferme.

M. Adrien Bouchard, qui a travaillé tout l'hiver au chantier de M. Aurèle Plamondon, de Bellsite, est revenu chez lui et M. Albert Nivon est de retour chez ses parents après avoir travaillé durant l'hiver dans la Colombie-Britannique.

M. et Mme Eugène Messier sont allés passer quelques semaines chez leurs parents et frères à Prince George, C.-B.

M. Louis Le Strat est allé à Saskatoon en fin de semaine.

Le dimanche 5 avril avait lieu une soirée dramatique au profit de la patinoire, donnée par les jeunes gens et demoiselles sous la direction de Mme P. Moisan. La foule nombreuse qui remplissait le soubassement a grandement apprécié les diverses chansons, morceaux de musique et pièces comiques rendues avec entrain par la plupart des acteurs.

MM. Martial, Aurèle et Gérald Dufault sont partis pour Cranberry Portage, Man., où ils vont travailler à la construction d'une centrale électrique.

Mme Joseph Daignault, de Prud'homme, est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Jules Plamondon, et autres parents.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Sous le titre "Rencontres Françaises", Pierre de Grandpré présente, tous les mardis à 7 h. 30, aux auditeurs de CFNS deux personnalités françaises. Les plus grands noms et les plus grands savants discutent toujours dans cette émission de problèmes d'actualité immédiate ou de courante actualité. Ces savants mettent les auditeurs en contact, dans ce qu'elle a de meilleur, avec cette culture française à laquelle ils participent et qui continue d'exercer une influence profonde dans le monde.

Lisez "La Semaine à Radio-Canada". Le 1er mai, l'abonnement à l'hebdomadaire d'information radio-télévision de Radio-Canada sera porté à 3 dollars. Les auditeurs ont jusqu'à la fin d'avril pour s'abonner au taux spécial de 2 dollars par année à "La Semaine à Radio-Canada".

Les auditeurs ont pu écouter, tous les jours de la semaine du 5 avril à 12 h. 45, une émission spéciale, destinée à faire connaître dans l'Ouest le travail de Radio-Canada. La prochaine émission du même genre aura lieu le lundi 20 avril.

Afin d'encourager les jeunes talents de notre province, 12 des 13 postes privés de la Saskatchewan ont mis sur pied, avec le concours d'autorités musicales de la province, une série de 10 émissions intitulées "Auditions radiophoniques". Ces émissions passent sur le réseau de la province tous les vendredis à 9 h. La première émission a eu lieu à Saskatoon le 10 avril. Deux pianistes et un chanteur furent sélectionnés par les trois postes de la ville, soit CFNS, CKOM et CFQC. La personne gagnante de l'émission locale recevra une bourse de $50.00 et participera à l'émission finale qui sera entendue sur le réseau de la province le 19 juin. Le 8 mai, l'émission "Auditions radiophoniques" sera réalisée à Gravelbourg.

En fin de semaine, M. et Mme Charles Papen ont profité de la clémence de la température et de l'excellent état des routes pour aller rendre visite, à Spiritwood, à leur fille qui enseigne au couvent. Ils ont trouvé la jeune religieuse enjouée et gaie, pleine de verve et satisfaite de l'enseignement. Mlle Berthe Pilon a également fait le voyage à Spiritwood.

Périgord

Sont venus passer la fête de Pâques chez leurs parents, M. et Mme Don Martfelle et leurs enfants, de Luseland, chez M. et Mme Adrien Côté; M. Adélard Patenaude, du Collège Notre Dame de Prince-Albert, chez son père M. Henri Patenaude et chez ses frères; M. J.-M. Bossé, de Churchill, Man., dans sa famille; M. Harvey Choquette, de Lestock, chez M. et Mme Albert Choquette, Mlle Joan DesRoches, de Uranium City, chez M. et Mme Alfred DesRoches ainsi que chez ses frères et soeur; M. Gabriel Martin, de Prince George, C.B., chez sa mère, Mme Jeanne Martin et chez ses frères et soeur.

M. et Mme Laurent Patenaude et leurs enfants sont allés passer la fête de Pâques chez les parents de Mme Patenaude, M. et Mme Thomas Savard, de Victoire.

MM. Jules Langlois et Claude Marquette sont revenus des chantiers à Kinuso, Alta.

M. Marc Pelletier est de retour de Quesnel C.B., où il a visité ses filles. Mme Pelletier est rester chez ses filles pour un séjour prolongé.

Mme Ernest Patenaude et son fils, Stanley, sont allés à Winnipeg où il visiteront des parents.

M. Armand Pelletier est parti pour Hot Spring, C.B., où il sera employé.

M. Daniel Choquette à conduit son père à Yorkton la semaine dernière. Il ramènera une machine destinée à l'entretien des chemins.

Mlle Marie Senez, de St-Front, est revenue à Périgord pour la semaine sainte.

Lac Marguerite

Çà et là

Mme Antoine Platana, de Regina, est venue rendre visite à sa soeur, Mme Peter Barrett, hospitalisée à Indian Head.

Mme Jack Ziegler a été appelée au chevet de sa mère, bien malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Mme Marcel Longeau et son fils, Gaby, sont venus à Sintaluta pour affaires et en ont profité pour visiter M. et Mme Marcel Français.

M. Octave Bombras, qui est sorti de l'hôpital, a dû être conduit à l'hospice de St-Hubert où il recevra des soins spéciaux.

M. et Mme Robert Longeau ont eu la visite de M. et Mme Havard Jones et leur fils, Edouard.

Les familles Omer Gendron et Roger Lerminiaux et M. et Mme Louis Douan étaient les invités de leur mère et soeur, Mme Napoléon Gendron, d'Indian Head, pour la fête de Pâques.

M. et Mme Jean Français sont allés visiter leurs parents de Sintaluta.

Réception officielle des Guides à Ferland

FERLAND — Le samedi soir 11 avril, les Guides et Jeannettes eurent leur veillée d'armes, tenue sur le terrain de l'église. A 7 h. 30, elles entrèrent à l'église, illuminée de dix bougies représentant les dix futures Guides et treize lampions qui représentaient les Jeannettes de demain. M. l'abbé J. Bernier, aumônier, fit une courte instruction sur les devoirs et les vertus d'une bonne Guide catholique. Il formula le désir de voir surgir des cheftaines parmi elles et l'espérance qu'elles conservent leur candeur d'aujourd'hui. Un feu de camp suivit, autour duquel les fillettes dansèrent et chantèrent selon leur rituel.

Dimanche soir, ces fillettes furent reçues officiellement dans la Ligue Internationale de la Fédération des Guides. M. l'abbé Gérard Couture, aumônier diocésain, ainsi que Mme D. Dupas, commissaire diocésaine, étaient venus de Gravelbourg pour la circonstance. M. l'abbé Couture officiait aux cérémonies et Mme la commissaire remit les insignes.

Mlle Denise Massé fut reçue cheftaine des Guides, Madeleine Morin, assistante-cheftaine et Adrienne Chabot devint cheftaine des Jeannettes.

M. l'abbé A. Guénette, ainsi que quelques Guides de Gravelbourg, y compris les cheftaines Lemyre et Moquin, étaient venus rehausser la soirée par leur présence. Le R. P. B. Paris, O.M.I., accompagnait les distingués visiteurs.

La ronde des Jeannettes eut lieu dans la salle devant leur aumônier, M. l'abbé Bernier, et leur cheftaine, Adrienne Chabot.

Une assistance nombreuse participait à ces cérémonies, à l'église et à la salle et, pour terminer l'agréable soirée, un goûter fut servi au profit de l'organisation par les mères des élèves. Félicitations à toutes ces jeunes!

Foyer-Ecole

Le mardi 7 avril avait lieu la dernière réunion Foyer-Ecole de l'année. L'assistance nombreuse sut apprécier la conférence du R. P. B. Paris et donner de l'animation à la discussion qui avait pour sujet "Christianisme et le corps humain".

La réunion se termina par un délicieux goûter suivi de chansons à répondre sous l'habile direction de M. l'abbé R. Ducharme, visiteur des écoles. Le R. P. Paris promit de revenir au mois d'octobre.

Croisade Eucharistique

Le vendredi 10 avril, les croisés s'approchèrent de la sainte table pour leur communion mensuelle. M. le curé fit un sermon, adapté à l'esprit enfantin, sur la vertu de l'obéissance. Après la messe, ils firent tous ensemble l'action de grâces. Les jeunes filles rendirent des cantiques appropriés.

Election

Après la messe du 12 avril avait lieu, dans l'église, une assemblée des contribuables pour élire un nouveau marguillier. M. Ephrem Bouffard, sortant de charge, nomma M. Wilfrid Lacasse qui fut élu à l'unanimité. Félicitations au nouveau marguillier, et remerciements sincères à M. Bouffard pour les services rendus à la paroisse durant son terme.

Va-et-vient

MM. les abbés Lucien Poulin, curé de Lisieux, et Georges Thuot, curé de Mankota, rendirent visite à M. l'abbé J. Bernier, la semaine dernière.

M. Phillas Hamel, de Frenchville, est employé sur la ferme de M. Adrien Larose.

M. Lucien Couture, de Willow-Bunch, était de passage chez sa fille, Mme René Couture.

MM. Alfred et Viateur Chabot, Mmes Joseph Chabot et Valmore Couture se rendirent à Taber, Alta, visiter leurs soeurs et filles, dernièrement.

M. et Mme Jean Entem, de Frenchville, étaient en visite chez M. et Mme Gérard Desharnais, dimanche dernier.

M. et Mme Omer L'Heureux, de Gravelbourg, passèrent la journée de dimanche dernier chez M. et Mme Sylvio Clermont.

M. et Mme Pouteau et leur bébé, de Gravelbourg, visitaient les familles Brisebois, dimanche dernier.

MM. et Mmes Charles Boisvert, de Glentworth, et Gilbert Boisvert, de Coronach, étaient de passage à Ferland où ils visitèrent des parents.

Mme Avila Chabot est revenue chez elle après avoir passé quelques semaines à Regina près de son mari hospitalisé.

M. Edmond Chabot est de retour dans la paroisse après avoir passé l'hiver à Regina où il était employé.

MM. Gérard et Fernand Massé sont revenus à Ferland après avoir passé l'hiver en Alberta.

M. l'abbé J. Bernier, MM. et Mmes Joseph, Valmore et René Couture et Alfred Chabot ont rendu visite à M. l'abbé G. Couture, chancelier à Gravelbourg.

M. l'abbé J. Bernier annonçait, dimanche dernier, son départ pour les vacances dans l'Est. Durant son absence, le R. P. B. Paris le remplacera comme curé intérimaire.

Jackfish

Les paroissiens étaient contents d'avoir parmi eux, le dimanche 5 avril, M. l'abbé J.-A. Courval, ancien curé, MM. Drolet et Hallé, séminaristes, Mlles Béatrice Coursol et Oudie, tous de Prince-Albert.

Mme Léon Gagné et ses enfants, M. et Mme Fitzemman et leur fils, Michel, firent une courte visite chez M. et Mme Jos. L'Heureux, récemment.

Mlle Jeanne Lavigne, institutrice à Gauvin, est retournée à ses classes après les vacances de Pâques passées chez son père.

Mme Gérald Cadrain est de retour chez elle après avoir passé quelques jours à l'hôpital.

M. et Mme Fernand L'Heureux et Mme Jos. L'Heureux sont allés visiter M. et Mme Pete Lavoie, de Meadow Lake.

Zenon Park

Le lundi soir 30 mars, il y eut soirée sociale à la salle des Chevaliers de Colomb avec musique par l'orchestre Chabot-Hogue. L'Association "Curling and Hockey" avait charge de l'organisation de cette soirée qui a rapporté $140.00 au profit des sports.

Le dimanche 5 avril, il y avait, à la salle paroissiale, soirée récréative, présentée par l'Association de la Jeunesse Catholique.

Le mardi 31 mars, au garage de MM. J.-B. et Laurence Wassill, la compagnie J. I. Case, dont MM. Wassill sont les représentants, présentait au public un intéressant film sur Nassau, Bahamas.

La semaine précédente, à la salle paroissiale, on montrait un film sur l'élevage du porc.

L'assemblée annuelle de la coopérative de Zenon Park eut lieu à la salle paroissiale le mercredi soir 1er avril. Le même exécutif demeure à la direction de l'association, sauf M. Roland Lalonde qui désirait se retirer et qui a été remplacé par M. Laurent Valois.

M. Fern Gress, de Brooksby, s'est porté acquéreur de l'hôtel Zenon Park et en prendra possession le 1er mai. Mme Clarisse St-Amant, propriétaire, et sa fille, Mme Rita St-Pierre, qui en avait la gérance, se retirent des affaires tout en continuant de résider au village. Les paroissiens souhaitent la bienvenue aux nouveaux propriétaires et expriment leur appréciation à Mmes St-Amant et St-Pierre qui ont dirigé cet établissement avec compétence depuis la fondation du village et qui ont contribué leur large part à l'embellissement et au progrès de ce dernier.

Va-et-vient

Mlle Thérèse Bernatchez, employée à l'hôpital de Tisdale, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Omer Bernatchez.

Mme Anne Marchildon et son fils, Grégoire, ont visité leurs parents et grands-parents, M. et Mme Georges Leblanc, de Mistatim, à l'occasion de Pâques.

M. Raymond April est retourné au collège de North Battleford après le congé de Pâques qu'il a passé chez ses parents, M. et Mme Jean-Marc April.

M. Conrad Duperreault, d'Estevan, était en visite chez ses parents, M. et Mme Jos. Duperreault, récemment.

MM. Denis Rancourt et Alain Foucher, de Prince George, C.-B., visitent en ce moment les familles Cléo. Rancourt, Pierre Beaulieu et autres parents.

M. Théodule Lalonde est allé à Regina pour affaires, les 7 et 8 avril.

M. et Mme Louis Chartier et Mme Georgiana Chartier se sont rendus, les 4 et 5 avril, rencontrer leur fille et soeur, la Rév. Sr Thérèse Chartier, de passage à Saskatoon. Soeur Chartier, de St-Boniface, est en route pour Brocket, Alta. Elle accompagnait la Rév. Sr Frohlick, supérieure de l'institution des Soeurs Grises de cet endroit. M. et Mme L. Chartier et Mme G. Chartier ont visité, au cours du même voyage, MM. et Mmes André Bussière et Julien Haudegand, de Vonda.

Mlles Pauline Favreau, Elaine Leblanc, Suzanne Moyen et M. Urbain Moyen étaient de passage chez MM. et Mmes Paul Dansereau et Gaston Hudon, de Prince-Albert, les 3 et 4 avril.

Mlle Diane Rancourt et MM. Denis Rancourt, Alain Foucher et Olivier Beaulieu sont allés à Prince-Albert, le mercredi 8 avril.

Mme Yvonne Poulin et son fils, Alphée, sont partis dernièrement à St-Boniface où ils seront employés.

MM. Edouard Ouellette et Léo-Paul Chabot sont actuellement occupés à peinturer tout l'intérieur de l'hôpital Notre-Dame.

M. Emile Turcotte est de retour de High Prairie, Alta, où il était employé cet hiver.

M. et Mme Gabriel Mercier, de Domremy, sont venus dernièrement rendre visite à M. Joseph Mercier, père de M. Mercier, patient à l'hôpital Notre-Dame. Ils ont aussi visité les frères et belles-soeurs de M. Mercier, MM. et Mmes Georges et Henri Mercier, et leurs familles, ainsi que son oncle, M. Henri Mercier.

Naissances

A M. et Mme Albert Soucy, est né un garçon le 15 mars.

A M. et Mme Denis Rancourt, est né un garçon le 17 mars.

A M. et Mme Phyllis Aassen, est née une fille le 10 mars.

Malades

Furent patients à l'hôpital Notre-Dame au cours du mois de mars: Mmes Maria Magnus, Malvina April, Agnès Wiaz, Phyllis Aassen, Géovanne Soucy, Marie-Ange Rancourt, Viola Valois, Lumina Beauchesne, Elsie Bernard et Prudence Duperreault, MM. Roda Jackson, Léonce April et Albert Favreau, les jeunes Maurice Marchildon, Gilles Duperreault, Eveline Turcotte, Marguerite Lalonde et Isabelle Chabot.

Avis

Votre correspondante apprécierait beaucoup la collaboration de ceux qui auraient l'obligeance de lui faire parvenir les nouvelles qu'ils désirent faire paraître dans le journal.

M. Frederick Cox

M. F. Cox devient gérant de banque à Arborfield

M. Frederick Cox a été nommé gérant de la succursale de la Banque de Montréal à Arborfield, Sask., en remplacement de M. Stephen E. Windsor; celui-ci, a annoncé la banque, s'en va dans le service du gérant général adjoint, à Winnipeg.

M. Cox compte entrer en fonction à Arborfield dans deux semaines. Il vient de North Battleford, où il était comptable depuis 1955.

Né à Veregin, il a fait ses études à Limerick et est entré au service de la B de M à Neepawa, Man., en 1937. Depuis lors, il a travaillé dans plusieurs centres de la Saskatchewan et du Manitoba.

Durant la guerre il fit du service dans le CARC; enrôlé en 1941, il fut démobilisé en 1945 après avoir été navigateur aérien.

S'intéressant à la vie de la communauté, il a été trésorier et directeur à la Chambre de commerce de North Battleford, et il est secrétaire du Toastmasters Club de North Battleford.

Il est marié et père de six enfants.

Montmartre

Soirée récréative

Le 2 avril, la coopérative de Montmartre donnait un banquet aux directeurs, aux employés et leurs dames et à quelques invités. M. E. Bachelu, maître de cérémonies, donna les raisons pour lesquelles on avait organisé cette veillée, souhaita la bienvenue à tous et présenta les invités: MM. et Mmes Jos. Meyer et Jack Reid, M. Balder Johnson, tous de Regina, et Mlle Vera Feduschuk, de Moose Jaw.

Après le bénédicité récité par M. l'abbé J.-A. Foisy, un "toast" fut porté aux dames par M. L. Fournier, et un succulent souper à la dinde fut servi.

Au cours du souper, on apporta un téléviseur afin que les convives puissent jouir de la joute de gouret entre Boston et Toronto.

Après le souper, M. E. Bachelu invita quelques orateurs, M. J. Wicklund, président des directeurs de la Coopérative, M. Jack Reid, président des Services locaux de Regina, et M. J. Joubert, secrétaire de la Caisse Populaire de Montmartre. Tous commentèrent l'importance de la coopération et expliquèrent brièvement la manière coopérative. M. le Dr L. Préfontaine, maire du village, apporta à son tour ses souhaits et parla des services rendus par l'Association coopérative.

M. et Mme Jack Reiger, accompagnés au piano par MM. Andy Stopanski et Paul Beauchemin, chantèrent des chansons sur des airs familiers. On procéda ensuite à des jeux et à des quadrilles. Pour rendre la soirée plus intéressante, M. le Dr Préfontaine présenta des films d'Hawaii et du gaz naturel en Saskatchewan.

M. L. Ferraton, gérant de la Coopérative, remercia les employés et tous les invités pour avoir rendu la veillée si intéressante.

Va-et-vient

MM. et Mmes René Giroux et E. Breton se sont rendus à Lebret pour voir le drame de la Passion représenté par les élèves du collège de Gravelbourg.

Le R. P. Kembie, O.F.M., est venu prêcher une retraite fermée à un bon groupe de jeunes filles.

Contribution papale au fonds de la reconstruction à Cuba

LA HAVANE — Son Em. le cardinal Arteaga y Betancourt, archevêque de La Havane, a reçu la somme de $5,000 de la part du Souverain Pontife comme contribution au fonds de reconstruction de Cuba. Les évêques de ce pays ont également ordonné une collecte pour alimenter ce fonds.

Forget

Va-et-vient

M. et Mme Maurice Dechief, de Forget, Sask., sont allés chercher leur mère qui a passé 5 mois à St-Boniface.

Prince-Albert

Activités de la L.F.C.

L'assemblée annuelle de la branche de la paroisse St-Michel eut lieu récemment. Vingt personnes étaient présentes.

M. l'abbé J.-A. Coursol ouvrit l'assemblée par la prière de la Ligue. Les rapports présentés démontrèrent que les travaux accomplis au cours de l'année furent très satisfaisants et remplis de succès.

Mme L. Servatius fit savoir qu'elle désirait avoir plus d'aide pour les oeuvres paroissiales. M. l'abbé Coursol donna une causerie très intéressante concernant le but de la vie de chaque femme catholique et sollicita l'appui de tous les membres afin de promouvoir les bonnes oeuvres pour Dieu et le Canada.

La présidente remercia toutes les dames pour leur coopération au cours de l'année écoulée et leur demanda de coopérer encore davantage dans le futur. L'élection des officières qui suivit donna le résultat suivant: présidente, Mme G. Servatius; 1ère vice-présidente, Mme L. Daniels; 2e vice-présidente, Mme L. Boyer; 3e vice-présidente, Mme M. Hessdorfer; secrétaire-archiviste, Mme M. Horbal; trésorière, Mme M. Freidt; recrutement, Mme R. Samoila; spirituel, Mme H. Deters, et pour le bien-être social, Mme B. McKay. L'assemblée s'ajourna par la prière usuelle.

Banquet d'adieu

Le 5 avril, les paroissiens de la paroisse St-Marc donnaient un banquet d'adieu en l'honneur de Son Exc. Mgr Léo Blais, qui doit partir bientôt pour Montréal. Une bourse lui fut présentée par M. Louis Boileau, président, au nom des paroissiens. M. l'abbé S. J. Raczinski, curé, remercia Son Excellence pour sa direction spirituelle durant les sept ans qu'il passa parmi nous. Mme K. Sloter, présidente de la L.F.C., remercia aussi Son Excellence pour son dévouement.

Agrandissement

Les RR. SS. de la Charité veulent obtenir un permis pour construire un agrandissement à l'hôpital de la Ste-Famille au coût de $2,000,000 et ont demandé aux architectes de la firme Webster et Forester de soumettre des plans. La nouvelle addition comprendra 150 lits et une chambre pour rayons-X, salle d'opération, laboratoire, pharmacie et salle de pansements. Cet agrandissement sera construit à l'est du présent hôpital. Ce dernier servira à d'autres fins et seulement 29 des 133 lits seront employés pour l'usage des patients. Si le permis est accordé, les travaux commenceront au printemps de 1960 et ce sera la première addition depuis 1936.

Va-et-vient

M. le Dr et Mme E.-J. Gaudet sont revenus d'une courte visite dans l'Est où ils assistèrent au mariage d'un des frères de Mme Gaudet, à Montréal. Ils visitèrent des parents et amis de leur famille. Le trajet se fit par avion aller et retour.

Elections

L'élection des officières de la branche centrale a eu lieu dans l'auditorium de la Cathédrale, le mardi 7 avril. Le nouvel exécutif se compose des dames suivantes: Mme W. Gillingham, réélue présidente par acclamation; secrétaire, Mme C. Diemert; trésorière, Mme J. Lucas; vice-présidentes, Mmes M. Lacroix, Florence Fournier, G. Lavoie, J. P. Pfieffer, D. Gaudet et W. Houle.

Les nouvelles présidentes pour les six branches furent: Marian, Mme F. Fournier; française, Mme W. Houle; ouest, D. Gaudet; est, G. Lavoie; centrale, Mme R. Pfieffer, et Hill, Mme L. Lacroix. Des présents furent offerts à Mmes F. Fournier et H. Demers, secrétaire et trésorière sortant de charge. Mme Gillingham les remercia pour le beau travail qu'elles accomplirent durant leur tenue d'office.

Une bourse fut aussi présentée à Son Exc. Mgr Léo Blais qui remercia chaleureusement en quelques mots bien choisis et qui donna sa bénédiction.

Quelques mots d'appréciation furent exprimés par Mme la présidente à l'égard des membres des différentes branches pour la magnifique coopération apportée pour le souper de la saint Patrice.

La prochaine réunion aura lieu le 5 mai. La branche française servira le thé à cette assemblée.

Des arrangements furent pris pour offrir un thé avec pâtisseries domestiques et une vente de tabliers le lundi 4 mai.

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Voyage à Lebret

Après avoir présenté le drame de la Passion ici au collège avec beaucoup de succès, on décida d'aller donner cette pièce à Lebret, les 4 et 5 avril. Dans le but d'étudier les possibilités de réalisation, le Père Desrochers se rendit à Lebret, le jour de Pâques, avec une couple d'élèves.

Cependant, il y avait encore beaucoup de travail à faire sur le théâtre. Un camion partit donc le vendredi après-midi avec les décors nécessaires à la pièce, et une automobile chargée d'élèves partit pour finir de préparer la salle.

Le reste des acteurs suivit samedi après le diner, et quand ils arrivèrent à Lebret, la salle de représentation était prête.

Après un bon souper au Scolasticat, on présenta la pièce à l'école indienne avec un beau succès, à en juger par les applaudissements nourris, à la fin de la séance.

Le dimanche avant-midi, on assista à la messe, on prit le dîner au Scolasticat et on se rendit de nouveau à l'école indienne pour la seconde représentation qui eut lieu à 3 h. p.m.

La salle se remplit de nouveau et la pièce obtint un autre succès. Trois quarts d'heure après la fin de la séance, le théâtre était tout défait, le matériel était chargé et on se rendait de nouveau au Scolasticat pour le souper.

On se remit ensuite en route pour Gravelbourg, tous fatigués, mais contents d'avoir passé une bonne fin de semaine dans la vallée de la Qu'Appelle.

Lionel BENOIT,
Arts II.

* * *

Sous-délégué à Rome

Durant la semaine du 5 avril, les Pères Dubreuil et Desrochers partaient en direction de Winnipeg dans le but d'élire un délégué pour le prochain chapitre général de la Congrégation des Oblats à Rome à l'automne.

Le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., supérieur du Scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, fut choisi comme représentant de la province; le collège de Gravelbourg fut lui aussi honoré dans la personne du R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., notre professeur de philosophie, qui reçut la charge de sous-délégué: un voyage l'attend donc si le délégué était empêché de se rendre à Rome.

Tous les élèves, de même que le personnel, offrent au Père Piédalue leurs félicitations chaleureuses pour cette marque de confiance que l'on vient de lui accorder.

LA REDACTION.

* * *

Chronique sportive

Après s'être bien reposé durant les vacances de Pâques, on revient plein d'entrain au collège.

Le ballon-panier reprend de plus belle: les coups de sifflets et les cris des joueurs emplissent sans cesse la salle du gymnase, d'autant plus que ce sont maintenant des parties de semi-finales.

Chez les Petits, Bauche remporta une victoire de 9 à 2 contre Chicoine, mais celui-ci réussit à égaliser avec une deuxième partie au compte de 16 à 16. Brisebois vainquit Delveaux par 30 à 17 et une nouvelle partie entre ces deux adversaires donna la victoire à Delveaux avec un résultat de 11 à 10.

Chez les Moyens B, Mouchet gagna les semi-finales contre Chèvrefils avec deux victoires: l'une de 17 à 10 et l'autre de 21 à 17. Forest gagna la partie contre St-Jacques au compte de 20 à 18 et Blouin battit Moquin avec 18 à 15.

Chez les Moyens A, trois parties se déroulèrent entre Marchand et Mooney. La victoire revint à Mooney avec deux gains: l'une de 18 à 15 et l'autre de 16 à 7; Marchand ne gagna qu'une partie au compte de 18 à 10.

Chez les Grands B, Douville gagna les semi-finales contre Lepage avec deux victoires de 14 à 12 et de 22 à 12. Benoit remporta une victoire de 20 à 13 contre Lavallée.

Chez les Grands A, Léost battit Couture avec un pointage de 25 à 23; une revanche entre ces deux équipes donna la victoire à Couture avec un résultat de 24 à 21. De son côté, Allard battit Boisvert en deux parties au compte de 30 à 26 et de 27 à 19.

Pendant ce temps, à l'extérieur, résonnent des coups de marteaux et on entend des balles qui frappent le mur: le tout suivi d'éclats de rire et de cris. On finit d'aménager le jeu de paume et les ardents de ce sport s'en donnent à coeur joie. Un grand merci au Frère Bruyère pour son dévouement désintéressé.

Josef STROHHOFER,
Arts II.

St-Brieux

Mariage

Le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., bénit le mariage de Mme Bertha McAneeley avec M. Steve Varga, père, le lundi 6 avril. M. et Mme Roger Rohel, gendre et fille du marié, étaient les témoins. Ces derniers, venus de l'Ontario il y a deux semaines, sont en route pour la Colombie-Britannique où M. Rohel sera employé cet été.

Çà et là

M. et Mme Roger Lauzon et leurs enfants, déménagés à Humboldt l'automne dernier, sont revenus demeurer à St-Brieux. M. Lauzon est employé au magasin Assié.

Le club des danses carrées a eu sa dernière soirée de la saison, le jeudi 9 avril, et a élu un comité dont voici les membres: président, M. Arvel Rhéaume; vice-présidente, Mme Ferdinand Rouault; secrétaire, M. Alexis Gallays; conseillers, MM. Alfred Carfantan et Marcel Coquet, Mme Léon Sénécal et Mlle Monique Rocher.

M. et Mme Alfred Carfantan ont pris part au "Jamboree" des danses carrées qui eut lieu à Prince-Albert le jeudi 2 avril et étaient de ceux qui ont paru à la télévision le même soir.

M. Garnet Martin est à l'hôpital de l'Université de Saskatoon. Il doit subir une opération au dos.

M. et Mme Emeril Robert ont assisté aux funérailles du père de ce dernier à Domremy.

Mmes Louis Demay et Alexis Gallays ont assisté aux funérailles de Mme Michael Salomon, de Rosthern.

L'enterrement de M. Louis Heber eut lieu à Kermaria le vendredi 3 avril. M. Heber était âgé de 78 ans. Le R. P. Rivard chanta la messe de Requiem. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq filles, Mmes Joe Leborgne et Joe Gueguen, de Lac Vert, J. Proproski, de Chilliwack, C.-B., F. Head, de Rose Valley, et V. Roach, de Regina.

Naissance

A M. et Mme Nick Prokopetz est née une fille, le 24 mars.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. Denis Bourbonnais, du collège de Gravelbourg, a visité des amis, M. et Mme Wilfrid Benoit, à Pâques.

Mlles Suzanne Lemieux et Cécile Rodrigue, étudiantes gardes-malades à Regina, sont venues visiter leurs parents, à Pâques.

Mme Emile Fouquet, de Gravelbourg, et Mme Henri Campagne, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., ainsi que M. et Mme Alphonse McGillis, sont venus visiter leurs parents et grands-parents, M. et Mme J.-A. Mathieu, dernièrement.

M. et Mme Paul-Emile Piché et Mlle Avilda Bruneau sont allés à Moose Jaw, le mercredi 8 avril, pour affaires. Mlle Bruneau alla voir M. le Dr Woods pour traitements médicaux pour ses oreilles.

Mme André Philippon est patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina depuis quelques semaines.

MM. les abbés D. Dugas et A. Guénette, de Gravelbourg, étaient de passage au presbytère, le dimanche 5 avril.

M. et Mme E. Houde, de Nelson, C.-B., ont visité M. et Mme Trudelle, dernièrement. Mme J.-B. Gagné les accompagnait. Elle rendit visite à son père, M. A. Pelletier, et à ses frère et soeurs.

M. Claude Duperreault, de Regina, passa les vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme Gaston Duperreault.

M. et Mme G. Fafard et leur famille, de Stoughton, ont visité leurs parents, M. et Mme W. Winslow, à Pâques. Au retour, Mlles Suzanne et Anne-Marie et M. Maurice Laberge montèrent avec eux jusqu'à Forget où ils sont étudiants à l'école St-Joseph. Ces derniers avaient passé les vacances de Pâques chez leurs parents, M. et Mme Armand Laberge, et chez leurs grands-parents, M. et Mme Lucien Couture.

MM. et Mmes Albert Durand, de Radville, et Fred Paquin, de Regina, visitèrent leurs parents et amis, à Pâques.

M. et Mme Dick Langlois, de Calgary, ont visité des parents et amis dernièrement.

Bellegarde

Çà et là

Une partie de cartes suivie d'un bingo, qui eut lieu à la salle paroissiale le 5 avril au profit de l'équipe de balle au camp, rapporta la somme de $220.00. La loterie de la montre-bracelet favorisa M. Daniel Revet.

MM. et Mmes Félix Sylvestre et Romuald Moison, ainsi que leurs fils, Guy Sylvestre et Richard Moison, se rendirent à Lebret à l'occasion de la représentation du drame de la Passion rendu par les collégiens de Gravelbourg.

Un groupe de parents et d'amis se rendirent chez M. et Mme Armand Paulhus, le jeudi 9 avril, pour une soirée d'adieu à l'occasion de leur prochain départ de la paroisse. Une adresse leur fut présentée, ainsi qu'un cadeau-souvenir à chacun en témoignage d'estime et d'affection.

Plusieurs paroissiens se sont rendus à Storthoaks, le dimanche 12 avril, à l'occasion du congrès régional.

La Rév. Mère Provinciale des Filles de la Croix était de passage au couvent, ces jours derniers.

Baptême

Lynne-Marie-Aline, fille de Lucien Sylvestre et de Noëlla Bauche. Parrain et marraine, Maurice Bauche et Aline Sylvestre, oncle et tante de l'enfant.



"Le coin des jeunes"



VOS AMIS, LES LIVRES

A Pâques j'ai envoyé environ 30 livres aux gagnants du concours et aux jeunes dont les noms avaient été tirés au sort. Déjà j'ai reçu plusieurs lettres de remerciements qui me prouvent que j'ai eu bien raison d'envoyer ces beaux prix. Les jeunes sont très heureux et fiers.

Cette semaine (12 au 18 avril) marque dans des centaines de villes et villages du Canada, la Première Semaine des Bibliothèques Canadiennes. Cette semaine veut souligner l'importance de la lecture dans la vie de la nation. Je profite donc de la double occasion pour vous parler de la lecture.

A ceux qui aiment lire, qui ont développé très jeunes ce goût de la lecture, je dis, vous êtes des chanceux. Car ceux que les livres ne "tentent" pas, se privent d'un **passe-temps à la fois utile et agréable.**

Le livre est le meilleur ami de l'enfance. Rares sont les enfants que les livres n'intéressent pas. Mais il faut développer en eux ce goût de la lecture, les aider à bien choisir. Petit à petit, ils découvriront par eux-mêmes les joies de lire et la possibilité de **s'instruire en s'amusant.** Et pas à pas l'enfant sortira du monde des fées et s'intéressera plus aux réalités. Le vrai sens de la vie lui apparaîtra à travers ses lectures, les histoires qu'il lit, les personnages qu'il rencontre.

La lecture apporte à qui sait guider son choix, **un bien-être, une évasion** dans un monde inaccessible, différent. Mais aussi, souvent sans qu'il n'en paraisse de prime abord, elle **enseigne et éduque.** Elle développe l'intelligence, le jugement et l'imagination; elle enrichit la pensée et le vocabulaire; elle contribue à la formation du sentiment et du coeur.

Les romans d'aventure pour les enfants, même s'ils sont fictifs, peuvent faire germer en eux le désir de devenir quelqu'un, les stimuler à agir et contribueront ainsi à former leur volonté. Il est bon toutefois qu'ils lisent aussi des récits réels où les héros "vrais" leur inspireront de bonnes actions et un noble idéal.

Les adolescentes doivent éviter de lire trop de romans à l'eau de rose. Ces "romances" ne sont pas propres à éduquer leur coeur, à développer chez elles une personnalité féminine et forte. Trop de ces "sucreries" les trompent sur les sentiments réels de l'amour et en font des exaltées.

N'ayez pas peur les jeunes de lire les livres où on vous présente une vraie personnalité, tels les biographies, y compris les vies de saints. Les livres modernes sont vivants, intéressants de la première à la dernière ligne. Ils n'ont rien de long, d'ennuyeux, de monotone. Vous y découvrirez le vrai sens de la vie, et vous constaterez que cette vie vaut d'être vécue.

Lisez sur les voyages, les sciences, les arts. Dans ces domaines, il y a des livres pour tous les goûts. Des livres "vivants" grâce à d'abondantes illustrations.

Pour vous guider dans le choix de vos lectures il y a les bibliothèques: municipales, paroissiales, scolaires, etc. Demandez à vos maîtres ou à vos parents de vous aider à choisir. Lorsque vous aurez terminé la lecture d'un volume, discutez-en avec vos amis, vos frères et soeurs, vos parents, à table chez vous par exemple. Ces discussions sont enrichissantes tant pour les parents que pour les enfants.

J'ai déjà noté certains bienfaits de la lecture, bien-être intellectuel, possibilité de s'instruire en s'amusant. Il convient d'ajouter comme utilité de la lecture qu'elle est un moyen très sûr d'apprendre à écrire et à s'exprimer. Si vous désirez devenir des gens cultivés et avoir une place de choix dans la société, il vous faut à tout prix enrichir votre vocabulaire et maîtriser l'orthographe.

Il y aurait bien d'autres choses à dire sur la lecture et ses bienfaits. Mais il faut bien que j'abrège. Je termine donc en vous disant, chers cousins, que les livres sont des amis. Allez vers eux. Ils vous attendent dans les bibliothèques. Aussi ce serait une bonne idée de former votre propre bibliothèque (ou une bibliothèque familiale) comme Roland, 10 ans, qui m'écrivait la semaine dernière me disant qu'il a déjà 34 livres intéressants. Participez à des concours, demandez des livres en cadeau, économisez pour faire l'achat de quelques livres. Soyez curieux, ambitieux, instruisez-vous par la lecture.

Amicalement,

Cousine JOSETTE.



Les "cousins" écrivent . . .

J'aime beaucoup ce livre "Au pays du Tam-Tam". Je l'ai déjà tout lu. Il est bien beau. Merci bien.

Quand je serai grande, j'irai moi aussi en Afrique convertir beaucoup d'âmes.

Votre cousine,
Hélène PROTEAU, grade IV,
166, boulevard Dollard,
St-Boniface.

☆ ☆ ☆

Je vous remercie beaucoup pour le livre que vous m'avez envoyé: "Le cheval aux petits yeux". J'ai bien hâte de finir de le lire pour le passer à mes amis.

Sincèrement,
Roseline FRECHETTE,
Léoville, Sask.

☆ ☆ ☆

Je vous remercie très affectueusement pour avoir mis mes compositions dans le "Coin des jeunes". Je suis aussi très contente d'avoir gagné un si beau livre.

Ma soeur nous a laissé choisir le livre que nous aimions. Moi, j'ai choisi "Jacquette, mousquetaire du roi". Je n'ai pas commencé à le lire, car j'ai à finir de lire le livre que j'ai eu pour Noël.

Encore une fois, merci.
Votre petite amie,
Christine OUVRARD,
grade VI, école Marion,
St-Boniface.

☆ ☆ ☆

Quelle surprise de recevoir votre beau livre le dernier jour d'école, le Jeudi saint. Vous aviez raison, je ne m'attendais pas à recevoir ce beau livre. J'ai choisi "Le crabe chinois". Il est très intéressant à lire; je l'ai presque fini et ensuite je vais le prêter à mes amies pour qu'elles aussi puissent le lire.

Je vous remercie aussi pour la belle petite lettre que vous m'avez écrite, ainsi que les bons conseils qu'elle contenait. Que le bon Dieu vous bénisse.

Sincèrement,
Juliette VINCENT, grade VI,
211, boulevard Dollard,
St-Boniface.

☆ ☆ ☆

Jeudi saint, j'étais absente. Après la classe, une de mes amies est venue à ma grande surprise, m'apporter mon prix et ma lettre. J'étais si heureuse d'être une des gagnantes de votre concours.

J'ai bien aimé la belle petite lettre que vous m'avez envoyée et le beau livre que j'ai eu comme prix.

J'ai commencé à lire mon livre et il est très intéressant. Je lis aussi le "Coin des jeunes" à toutes les semaines et je l'aime beaucoup. Je vous remercie encore sincèrement.

Thérèse LARMAND, grade VI,
558, rue de la Morénie,
St-Boniface.

☆ ☆ ☆

Quand je suis arrivée à l'école le Jeudi saint, j'ai eu une belle surprise. Ma maîtresse, Soeur Marie-Rose-des-Anges, m'a dit que quatre compagnes de classe et moi avions reçu chacune une lettre et un prix. Nous étions toutes excitées!

J'ai ouvert ma petite lettre et je vous remercie pour tous les bons conseils que vous m'avez donnés et que j'ai essayé de mettre en pratique.

Ce n'est pas souvent que j'ai la chance d'avoir mon nom pigé parmi beaucoup d'autres.

Et les beaux livres! C'était difficile de choisir lequel prendre. Pour moi j'ai pris "La maison au bout du monde". Je ne l'ai pas encore lu, mais je vais le lire le plus tôt possible.

Merci beaucoup, et je vais continuer à vous écrire.

Pauline TETREAULT,
grade VI, école Marion,
St-Boniface.

☆ ☆ ☆

Je vous écris aujourd'hui pour vous dire la joie que j'ai eu quand j'ai appris que mon nom avait été pigé dans la grosse boite.

Cet après-midi du Jeudi saint, quand nous avons reçu vos beaux livres et vos belles lettres, nous étions encore plus joyeuses que jamais parce que nous avions toutes eu un livre intéressant pour lire pendant notre semaine de vacances.

Je vous remercie pour tout ce trouble que vous vous êtes donné pour moi.

Julie EMOND, grade VI,
école Marion, St-Boniface,

Repas substantiel

Le repas de midi qu'un enfant emporte à l'école devrait être un repas nourrissant, assez substantiel pour satisfaire son appétit et fournir un tiers au moins des protéines, des sels minéraux, des vitamines et des calories requis au cours d'une journée, sous la forme d'aliments variés.

LE COURRIER DES JEUNES

Je renouvelle l'invitation faite à mes petits cousins, la semaine dernière, de m'écrire et de prendre part au tirage en répondant aux trois questions suivantes: (1) Quand Jésus est-il monté au ciel? (2) Combien y a-t-il de jours entre Pâques et ce jour? (3) Pourquoi Jésus est-il monté au ciel?

J'espère que tout va bien, que vous préparez bien vos examens français et que vous ferez honneur à vos parents, à vos maîtres et qu'on pourra dire que les petits Canadiens français ne sont pas morts chez nous.

Aurevoir,

Cousine JOSETTE.

Casse-tête

Définitions

1—L'odorat d'un animal.
2—Coiffe métallique, recouvrant le bouchon et le goulot d'une bouteille.
3—Marque quelconque tracée en creux ou en relief.
4—Fragment de roman qui paraît chaque semaine dans le journal.
5—Petite porte pratiquée dans une grande.
6—Petit linge avec lequel le prêtre s'essuie les doigts à la messe, au moment du lavabo.
7—Jouet très apprécié des jeunes enfants.
8—Amas fait en forme de petit mont.
9—Engourdissement d o u l o u reux au bout des doigts, causé par un grand froid.
10—Mince couvercle qui ferme les cellules des abeilles.
11—Côté d'une pièce de monnaie opposé à la face.
12—Un petit ruisseau.

(Voir réponses ailleurs dans cette page.)

NOUVELLE SOURCE DE RICHESSE

Entre électeurs et élus:

— Bien cher député, vous devez maintenant être joliment riche . . .

— Pourquoi donc?

— Il y a six mois que vous êtes à la Chambre et vous n'avez pas seulement ouvert une fois la bouche; et comme on dit que le silence est d'or! . . .

— Dis donc, mon petit gars, cette vieille ruine du douzième siècle, nous voudrions bien y monter, mais est-ce bien solide?

— Oh! j'vous crois qu'c'est solide! On l'a fait construire y a deux ans!

Texte d'après William et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 14

Images de Marie Pignal

La recherche d'un gîte

PLUS DE PLACE!

JE NE PEUX VOUS LOGER MAIS DANS LA MONTAGNE IL Y A DES GROTTES HABITABLES

1. L'inscription faite au bureau du recensement, Marie et Joseph se dirigent vers l'hôtellerie appelée Kan, située un peu en dehors de la ville. Les hôtelleries d'Orient sont des cours entourées de portiques où gens et bêtes s'abritent pour la nuit. Chacun crie, s'agite, fait la cuisine, Marie sent proche l'heure de la maternité. Hélas, pas un coin en paix pour une future maman !

2. Ils s'en vont, errant dans la ville que surpeuplent les opérations du recensement. Sans doute, ils ont frappé en vain à bien des portes. Charitable, cette femme leur indique non loin dans la montagne des grottes où l'on peut trouver un abri, des nomades y logeant à l'occasion.

3. Voici une de ces grottes. Elle est grande et semble assez sèche. Joseph regarde avec sa lanterne pour voir si elle est vide; seul, un boeuf est couché au fond, inoffensif et doux; de la paille foulée par terre. Là, au moins, Marie aura le calme.



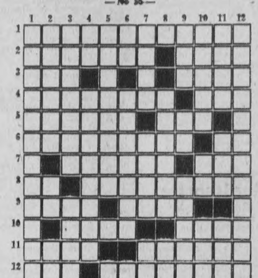
4. Marie et Joseph entrent dans la grotte, et pour sécher l'humidité qui suinte de la roche, Joseph allume du feu; Marie se chauffe avec joie. Au fond, le petit âne a trouvé du fourrage dans la crèche et se met à manger de bon appétit.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Nos Mots Croisés

—No 55—



HORIZONTALEMENT

1—Celui qui est versé dans la science de l'étude des inscriptions.
2—Partie gazonnée d'un champ de courses. — Chute.
3—Rivière de l'Asie centrale. — Enlever.
4—Suppression d'un mal. — Se rendra.
5—Genre de composacées. — Marque un soulagement.
6—Partie du cerveau. — Phonétiquement: vieux.
7—Ancienne contrée de l'Asie Mineure. — Argile rouge ou jaune.
8—Coup sur le tambour. — Qui tient de la résine.
9—Inscription sur la croix. — Manches au tennis.
10—Rivière de France. — Boîte en fer.
11—Sans inégalités. — Tringle de bois d'un métier à tisser.
12—Agent de Louis XV. — Qui produit un choc nerveux.

VERTICALEMENT

1—De la partie supérieure de l'abdomen.
2—Peau de certains fruits. — Année. — Numéro.
3—Habitante de certaines îles bretonnes. — Viscère double.
4—Librement. — Petit faisceau du muscle peaucier.
5—Genre d'oiseaux passereaux d'Amérique.
6—Carte à jouer. — Sorte de lance.
7—Monnaie d'Amérique latine. — Genre de diptères. — Prép. latine.
8—Lient avec un noeud. — Chemin de halage.
9—Préfixe signifiant "égalité". — Enrhumé. — Intenter en justice.
10—Qui vient des graines qu'on a semées. — Appris — Se rendra.
11—Faire mourir: — Planche de bois. — Négation
12—Resserrement.

SOLUTIONDU PROBLEME No 54

■ **Horizontalement:** 1. Familiariser; 2. Artérite; 3. Irais — Riante; 4. Sitôt — En — Gel; 5. Os — Nid — Eger; 6. Net — Noé; 7. Née — Graminée; 8. Nr — Oc — Oie; 9. Moderne — Teks; 10. Eure — Sente; 11. Niel — Sue — Ri; 12. Té — Sur — Esses.

■ **Verticalement:** 1. Foisonnement; 2. Risée — Ouïe; 3. Méat — Tendre; 4. Ion — Réels; 5. Lasting; 6. Ir — Dorons; 7. Atre — Eacées; 8. Reine — Nue; 9. Ira — Griottes; 10. Singe — Niée; 11. Etterbeek — Ré; 12. Réel — Sais.

Vient de paraitre

Testament de mon enfance

par Robert de Roquebrune

Un ouvrage qui méritait, à plus d'un titre, de figurer dans la collection du Nénuphar, réservée aux meilleurs auteurs canadiens.

Robert de Roquebrune y présente une peinture saisissante de la disparition d'un type de civilisation: celle de la noblesse canadienne-française vers la fin du XIXe siècle. "Testament de mon enfance" se révèle donc comme un document de valeur. Mais il possède d'autres qualités qui n'ont pas peu contribué à son succès lors de sa parution en France, il y a quelques années. M. Claude Galarneau, qui a écrit la préface de cette réédition, le fait admirablement ressortir. Il écrit: "L'historien et le romancier mènent d'un commun bonheur ce récit plein de verve où l'archiviste et le généalogiste s'insinuent avec pertinence. De Roquebrune a donné à notre littérature un livre riche par les souvenirs qu'il rapporte sur une société raffinée, riche aussi par l'affabulation et la facture littéraire, où la sérénité du récit n'a d'égale que l'écriture fine et charmante."

Pour sa part, M. Jean Béraud écrivait dans "la Presse", lors de la parution de cet ouvrage: "M. de Roquebrune nous offre un livre charmant en évoquant, dans ce "Testament de mon enfance", les souvenirs des années heureuses qu'il vécut à l'Assomption au manoir qui fut pendant longtemps la propriété de sa famille. Il a beaucoup de mérite à s'y montrer si familier et si compétent conteur. Il est peu fréquent en effet qu'un archiviste ne perde pas dans la poussière des documents qu'il compulse, le sens de l'orientation pour un ouvrage de ce genre . . . M. de Roquebrune est demeuré conteur, un excellent conteur qui sait recréer la saveur des lieux et le charme des personnes sans y insister et pourtant sans sécheresse.

. . . Tout ce passé est mort, mais M. de Roquebrune le fait revivre avec une affection communicative. Il le reconstitue pour ceux de son âge qui s'y retrouveront avec la joie nostalgique que donne l'exhumation d'un album de famille, pour les autres aussi qui auront là la révélation d'un milieu, d'une ambiance qu'ils ne sont plus en mesure d'imaginer".

"Testament de mon enfance", par Robert de Roquebrune. Coll. Le Nénuphar. Préface de Claude Galarneau. 182 p. $2.50 (par la poste $2.60). En vente dans toutes les librairies et à la Librairie Fides, 135, av. Provencher St-Boniface, Manitoba.

Les chrétiens: des citoyens de seconde zone

STRALSUND — Le tribunal de Stralsund (zone soviétique d'Allemagne orientale) a fait droit à la demande en divorce intentée par un mari et lui a accordé la garde des enfants, du fait que son épouse "était trop attachée à son Eglise". La motivation du jugement indique clairement q u e, dans un régime communiste, les chrétiens sont des citoyens de seconde zone et ne disposent pas de droits égaux à ceux des autres citoyens.

Avant donc que d'écrire, apprenez à penser. — BOILEAU.

Notes agricoles

Le Sénat inquiet des petites fermes

OTTAWA — L'importance de voir aux moyens à prendre pour améliorer les conditions du petit exploitant faisait le sujet d'un mémoire présenté récemment au Comité sénatorial sur l'utilisation des terres par le Dr Mel Andal, économiste du ministère de l'Agriculture du Canada.

Environ le tiers des quelque 575,000 fermes du Canada sont des unités peu économiques sur lesquelles habite approximativement le tiers de la population rurale du pays, soit 2,746,755 âmes.

Une petite ferme, d'après la définition du recensement sur laquelle se fonde M. Andal, est celle qui est trop petite pour assurer à l'exploitant et à sa famille ce que l'on considère un niveau de vie acceptable. D'après le recensement, une propriété d'une à trois acres dont la production agricole s'établit à $250 par année est une ferme, bien qu'il n'en soit pas ainsi au sens ordinaire du mot.

La situation est quelque peu embrouillée par la présence d'un grand nombre de ces fermes minuscules appartenant à des couples à leur retraite, aux cultivateurs à temps partiel, ou à des cultivateurs amateurs dont l'exploitation est volontairement restreinte. Plusieurs de ces derniers reçoivent d'autres revenus non classés comme agricoles et servent par conséquent à donner l'impression que les revenus moyens des cultivateurs au Canada sont inférieurs à la réalité.

Trois causes

En outre, un grand nombre de fermes n'assurent pas à leur propriétaire un niveau de vie acceptable, soit quelque 55,000 fermes de moins de 130 acres dans les provinces des Prairies et quelque 187,000 fermes de moins de 70 acres de terre améliorée dans d'autres régions.

Les raisons citées sont souvent le manque de capitaux pour augmenter l'étendue ou acheter un matériel nouveau, l'incapacité de s'établir sur une terre plus convenable ou de changer pour un métier plus avantageux, ou simplement l'emploi de mauvaises méthodes de culture.

Le fait qu'il y aura toujours des petites fermes, ou du moins des fermes relativement petites, ne doit pas entraver une enquête visant à améliorer le sort de cette importante partie de la population canadienne. Peut-être pourra-t-on y parvenir par l'application et l'emploi plus généralisés des services et ressources déjà assurés par les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que par les universités: renseignements scientifiques, crédit et cours populaires.

M. Andal propose des études dans des régions particulières: une estimation des unités et des possibilités de la région; une tentative d'aider les cultivateurs à effectuer les changements nécessaires et à permettre aux plus jeunes membres des familles à se diriger vers une formation professionnelle. La réadaptation ou le changement de milieu pourront faire partie du programme.

L'expert a fait allusion au programme d'expansion rurale des Etats-Unis par lequel on essaie d'aider les petits cultivateurs et ceux dont les revenus sont faibles. Le programme est subventionné par le gouvernement fédéral et dirigé par des comités dans les localités, les comtés et les Etats où habitent ces cultivateurs, et formés de groupements agricoles, scolaires et religieux, des clubs sociaux d'entr'aide, ainsi que des représentants du monde commercial et industriel. Le comité aide les familles qui désirent rester en agriculture à se procurer l'outillage, la terre et les renseignements dont ils ont besoin; il leur ouvre par contre d'autres horizons non agricoles et les prépare en leur assurant une bonne formation et une bonne santé.

On reconnait par ce programme que la collectivité est mieux équipée pour venir en aide au cultivateur à revenus modiques que la classe agricole seule.

L'avenir des bovins à viande s'annonce bien

Que réserve l'avenir aux éleveurs du Canada? L'avenir s'annonce bien, de répondre M. Ralph K. Bennett, chef de la Section de la vente à la Division des bestiaux, ministère de l'Agriculture du Canada.

Les prix des bovins canadiens suivent de près ceux des Etats-Unis, affirme-t-il; là-bas, on s'attend que les prix demeurent aussi élevés qu'en 1958. L'an dernier, le Canada a exporté l'équivalent de près de 700,000 têtes aux Etats-Unis, soit à peu près le quart de toutes les ventes canadiennes.

M. Bennett ajoute que les prix des bovins ne devraient pas subir de baisse prononcée d'ici deux ans au moins. Il fait remarquer que le prochain accroissement du nombre des bovins pourrait se produire en 1961, mais plus probablement en 1962 ou 1963.

En outre, l'augmentation rapide de la population humaine sur le continent nord-américain, — soit environ 3 millions et demi d'âmes de plus par année, — devrait fournir un marché tout désigné pour de vastes quantités de boeuf.

L'an dernier, les Etats-Unis ont acheté 460,000 têtes de bovins d'engrais du Canada, et tout laisse prévoir que nos exportations seront considérables encore cette année.

La demande de bovins d'engrais canadiens a commencé à s'accroître après qu'eut pris fin, au printemps de 1957, la grave sécheresse qui sévissait dans le sud-ouest des Etats-Unis. Les éleveurs de cette région se sont mis à acheter des bovins pour repeupler leurs fermes. Cette période de repeuplement est peut-être terminée à l'heure actuelle, déclare M. Bennett; d'un autre côté, les approvisionnements de maïs sont très élevés aux Etats-Unis, de sorte que la demande sera bonne encore cette année en ce qui concerne les bovins d'engrais.

Cela veut dire que le prix des bovins d'engrais sera déterminé par le prix que l'acheteur des Etats-Unis sera disposé à payer. Si l'on fait venir des bovins de l'Ouest dans la province d'Ontario, dans ce cas le prix qui sera payé dans l'Ouest devra être égal au prix que les acheteurs d'outre-frontière jugeront à propos de payer pour les bovins qu'ils destinent à leurs parcs d'engraissement.

SOLUTIONS DU CASSE-TETE

1—flair; 2—capsule; 3—empreinte; 4—feuilleton; 5—guichet; 6—manuterge; 7—chevaux berçants; 8—monceau; 9—onglée; 10—opercule; 11—pile; 12—ruisselet.

Publications nouvelles

Voici le titre, et le numéro s'il y a lieu, des publications nouvelles en langue française mises en distribution ces dernières semaines par le ministère de l'Agriculture du Canada:

1) Liste des publications, 1959, (du ministère fédéral de l'Agriculture);
2) Plantes bulbeuses à fleurs pour les jardins du Canada publication no 996;
3) Rapport d'activité de la Division de l'aviculture, 1949-1954, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

On peut se procurer gratuitement un exemplaire de chacune de ces publications en adressant sa demande au Service de l'Information, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Un légume printanier: le chou frisé

Le chou frisé est un légume vert d'une saveur apparentée à celle de l'épinard. En vogue dans les potagers des régions nordiques, il s'accommode facilement de sols qui poussent bien le chou ordinaire.

Les feuilles forment la partie comestible. Pour la vente, on coupe tout le plant. On peut le conserver au congélateur ou bien le laisser dans le jardin pendant l'hiver, et aller en cueillir au fur et à mesure des besoins. Le gel a pour effet d'en améliorer les feuilles.

La variété Curled Scotch fournit un légume vert fort apprécié au début du printemps, d'après les experts de la Ferme expérimentale de Fort-Vermilion, au nord de l'Alberta, où elle fut cultivée en 1958. Transplanté le 15 mai, le chou frisé était prêt à manger le 15 juin. Semé en pleine terre le 15 mai, il était prêt à manger le 26 juillet. C'est avec une distance de 30 pouces entre les rangs et un espacement de 18 pouces entre les plants qu'on a obtenu les meilleurs résultats.

Le Français boit de moins en moins de vin

PARIS — La France qui a souvent été présentée comme le pays "le plus alcoolique" du monde est en passe de perdre cette réputation. En effet, la consommation du vin pour les six premiers mois de la campagne 1958-1959 a baissé très considérablement par rapport aux mois correspondants de la campagne 1957-1958: 650,000 hectolitres en moins.

Cela s'ajoute aux résultats qui avaient déjà été obtenus par une campagne antialcoolique persévérante menée depuis des années par les gouvernements successifs.

La baisse de consommation est, semble-t-il, plus considérable à la ville qu'à la campagne, les citadins s'étant mieux accoutumés aux boissons nouvelles, eaux minérales, sodas, voire bière d'un faible degré d'alcool. Il est d'autre part incontestable que la jeunesse française consomme infiniment moins d'alcool que ses aînés.

La baisse de la consommation du vin n'est d'ailleurs pas sans inquiéter les grossistes qui tentent d'empêcher la formation des stocks trop considérables en pratiquant une baisse sensible sur les vins de faible teneur alcoolique.

Il y a diverses sortes de curiosités: l'une d'intérêt qui nous porte à désirer d'apprendre ce qui nous peut être utile; et l'autre d'orgueil, qui vient du désir de savoir ce que les autres ignorent.

La ROCHEFOUCAULD.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ENVELOPPE AUX CACHETS BLEUS

par MAGALI

CHAPITRE I

Le lamento tragique du Dies irae monta vers les ogives de la nef, retomba lourdement sur la foule recueillie où scintillaient les ors des uniformes, sembla peser d'un poids étouffant sur la grande croix d'argent du catafalque. Dans le choeur, la voix du prêtre psalmodiait sur un ton lugubre les répons du récitant.

Comme pour se dégager de toute cette écrasante oppression, Micheline, sous ses voiles, leva imperceptiblement les épaules. Entre ses doigts, le linon du mouchoir restait sec.

Certes, elle avait pleuré ce matin quand on avait emporté Maurice. Par détente nerveuse, plus que par réel désespoir. Cette grande forme immobile, les mains croisées sur le dolman et que veillaient quatre jeunes officiers, sabre au clair, lui semblait étrangère. La mort avait durci ces traits qu'elle n'avait jamais vus qu'amollis par la tendresse; et le sourire, qui, pour elle, éclairait la bouche sérieuse, avait disparu.

Elle pensa tout à coup:

— On ne lui a pas mis ses décorations.

Cet oubli, tardivement constaté, la chagrina plus que tout le reste, plus que cette pompe mortuaire, plus que les pleurs étouffés qui échappaient discrètement à la cohorte endeuillée des parents. Et elle répéta, les mains sur les oreilles pour s'isoler davantage et ne plus laisser pénétrer jusqu'à elle cette voix véhémente et lamentable du prêtre qui semblait descendre d'un ciel de tonnerre et d'éclairs:

— Pourquoi l'oncle Marc n'y a-t-il pas songé? A quoi pensait-il donc, lui qui s'est chargé de tout? ... Si j'avais su ...

Elle eut devant l'esprit, tout à coup, la silhouette de son mari dans sa tenue de commandant d'aviation, tel qu'elle l'avait vu pour la dernière fois, — mais sait-on jamais que c'est pour la dernière fois? —, avant de partir pour Mégève.

— Sa croix de guerre ... Son ruban ... Il eût aimé partir avec, le pauvre cher!

Le mot à peine formulé dans sa pensée déclencha soudain la source des larmes qui semblait tarie. Elle les essuya ... se moucha furtivement ... ce qui provoqua l'intérêt apitoyé des assistants.

La mère de Maurice, pleureuse noire tassée dans une douleur épuisante, s'arracha à la prostration qui la ployait. A travers le crêpe, ses prunelles brouillées fixèrent la jeune femme à genoux. Elle esquissa un vague geste de réconfort, puis sans achever le mouvement commencé, ramena à son front une main tremblante, gantée de fil noir.

Maintenant, le célébrant passait devant Micheline pour aller donner l'absoute. Sa marche lente et solennelle faisait onduler son surplis, autour de sa replète personne. Tandis qu'il aspergeait le corps, dans une odorante fumée d'encens, la jeune veuve se remémora les prières prononcées jadis au couvent, à ce moment du service mortuaire.

Mentalement, elle redit les phrases de l'oraison autrefois apprises et marmottées sans que l'esprit y comprît goutte, mais qui prenaient aujourd'hui tout leur sens funèbre.

Absolvez, Seigneur, l'âme de votre serviteur afin que, morte désormais pour ce monde, elle vive de votre vie; et le mal que lui a fait commettre la fragilité de la chair au milieu du monde, daignez l'effacer par le pardon de votre bonté très miséricordieuse ...

"Le mal que lui a fait commettre la fragilité de la chair" ... Un sanglot souleva le coeur trop gros de Micheline. Pauvre Maurice! ... Quel mal aurait-il bien pu commettre dans sa grave existence, tout entière consacrée à son métier et à ses devoirs? ...

Insidieux; le remords qui, depuis qu'elle était arrivée auprès de son mari, alertée par la nouvelle du fatal accident, hantait l'âme puérile de la trop jeune épouse, prit corps. Il avait le goût amer de ces chants et de cette musique de deuil, de ces pleurs étouffés qui échappaient parfois à la forme prosternée de la mère, abîmée dans son désespoir ...

— J'ai été une mauvaise épouse! s'avoua désespérément Micheline. Je n'ai pas su le rendre heureux! ...

Pouvait-elle se douter, aussi, que la mort allait le lui enlever si vite? ... Quand elle le quittait, folle petite fille, ivre de sa neuve liberté, pour courir vers les distractions, le plaisir, le monde où elle brillait, il tentait parfois de la retenir:

— Miche, ne veux-tu pas me sacrifier cette soirée? ... J'ai du travail ... mais ce serait gentil de t'avoir près de moi, dans le grand fauteuil ...

Oui, pouvait-elle imaginer, en répondant, capricieuse et insouciante:" — J'aurai bien le temps de me cloîtrer, quand nous serons un vieux ménage", qu'ils ne deviendraient jamais ce vieux ménage? ...

Pourtant, je l'aimais bien, se redit-elle avec une anxieuse attention, comme si elle scrutait son coeur.

Voilà, elle l'aimait ... bien. C'était là tout le mal. Elle ne l'avait jamais aimé tout court. Elle l'avait épousé par gaminerie, par ignorance, comme tant d'autres écervelées qui ne voient dans le mariage que le moyen de s'évader de leur jeunesse trop assujettie aux convenances. Elle, elle y avait vu le privilège qui la déliait de la tutelle, — impatiemment supporté, — d'une belle-mère avec qui, son père disparu, elle ne s'entendait plus ... Le droit de disposer, en même temps, de la fortune de sa mère dont elle n'eût pu profiter qu'à sa majorité.

Lorsque Maurice s'était présenté, elle n'avait pas hésité une seconde. Mieux, elle lui avait sauté au cou.

— Vrai, vous voulez m'épouser?

Ils étaient vaguement cousins. A un degré assez lointain, pour ne se connaître que très peu et ne pas se ressembler du tout. Dans son uniforme de capitaine d'aviation, Maurice avait fière allure, du prestige, de la race. Elle n'avait pas vu ses tempes qui s'argentaient, les rides creusées à son front par chaque étape de sa rude carrière, ni les dix-huit années qui les séparaient; mais seulement sa complaisance inépuisable, son approbation muette à toutes ses fantaisies, l'indulgence inouïe avec laquelle il jugeait ses moins innocentes escapades. Il avait été son meilleur soutien contre la sévérité tardive d'une tutrice tout à coup imbue de ses droits, et elle lui en avait su gré.

Lui s'était trompé sur ce juvénile enthousiasme. Il avait pris pour de l'admiration, — si proche de l'amour, — ce qui n'était que la gratitude d'un tempérament impétueux, pressé de se libérer de ses entraves. Pour effacer ces dix-sept années dont il s'était effrayé au début, il comptait sur sa situation, sur l'attrait irrésistible qu'exerce sur les femmes, en particulier sur les jeunes, tout ce qui touche à cette carrière de l'Air qu'il avait embrassée et où il s'était déjà distingué.

Là, il se trompait. Son métier n'avait jamais intéressé Micheline. Elle n'était nullement impressionnée par les records, les performances, les prouesses. Elle appartenait à cette génération sportive qui ne s'étonne de rien. Mais, plus que le sport, elle aimait la danse, les compliments, les satisfactions de coquetterie ... elle voulait vivre, être belle, admirée, adulée ... Tel un oiseau au brillant plumage à qui l'on a ouvert les portes de sa cage dorée, elle s'agitait follement dans ce beau jardin soudain livré à ses caprices et à sa fantaisie, impatiente, ne sachant dans son ivresse où se poser et, en fait, ne se posant nulle part.

Au Maroc où ils avaient passé les trois premières années de leur mariage, Miche avait vécu comme une jeune reine au milieu d'un peuple de courtisans. Depuis quinze mois, ils étaient rentrés à Paris. Son mari avait été rattaché au ministère de l'Air et en dépit des galons de commandant qu'avaient valus à Maurice de brillants états de service, la jeune femme supportait mal l'inactivité à quoi la condamnait leur nouvelle situation.

Il était si occupé qu'il ne pouvait plus l'accompagner nulle part. Alors, elle avait pris l'habitude de s'en aller seule ... chez des amis pour les chasses; à la mer, durant l'été; aux sports d'hiver, en croisière ... Son mari ne la voyait plus qu'en passant, mouette éclatante et fugitive, retenue le temps d'un déjeuner brièvement expédié, d'une embrassade écourtée — si peu tendre! — d'une sortie officielle où Maurice et elle ne pouvaient échanger trois mots sans témoins. Il n'y avait pratiquement aucune intimité entre eux.

Lorsque Maurice risquait quelques timides observations, elle ouvrait de grands yeux candides:

— Mais, chéri, c'est vous qui ne voulez pas que je m'ennuie. Vous m'avez dit cent fois que que vous désirez me voir profiter de ma jeunesse.

Le mot tombait comme une pierre sur le coeur fier qui l'écoutait. Maurice serrait les lèvres sur ses légitimes récriminations et se forçait à acquiescer, en souriant:

— Vous avez raison. Amusez-vous. C'est de votre âge ...

— Mais je ne fais rien de mal!

Le regard grave s'adoucissait, se fondait de tendresse contenue:

— J'en suis sûr, ma petite fille. Vous êtes incapable d'une vilaine action.

Il la connaissait ... Il savait qu'il pouvait compter sur elle pour ne jamais compromettre ni son honneur de mari, ni sa fierté d'homme. Elle était loyale et nette, et sans perfidie aucune ... mais futile, légère, vaine et avide de plaisirs ... Elle avait été horriblement gâtée ... elle avait dix-neuf ans ...

Maintenant qu'elle se trouvait devant l'irréparable, elle faisait le bilan ... et dans sa conscience réveillée, le scrupule enfin naissait ... Elle regrettait d'avoir été si inconséquente et écervelée ... Pauvre Maurice! Il avait dû souvent se sentir seul ...

— Léna avait raison, songea-t-elle, toute contrite.

Léna était la seule de ses amies qui avait vu clair dans ce mariage ou, en tout cas, qui ait eu la franchise de lui avouer sa pensée secrète.

— Il y a trop de différence d'âge entre vous, avait-elle décrété, quand elle avait connu Maurice, qui n'était alors que le fiancé de Micheline. J'ai l'impression que tu fais une sottise.

Bien qu'elle ait toujours eu une grande confiance dans le jugement de Léna, — c'était son intime, une compagne de pension qu'elle préférait à toutes les autres, — elle avait passé outre. Mais ce n'était pas elle, Micheline, qui avait été victime de cette union disproportionnée ... c'était Maurice.

Pauvre Maurice, en effet, et commme il avait eu peu de chance! ... Quelle tragique aventure qu'il ait trouvé une mort sans gloire, dans cet accident stupide, — pendant qu'il nettoyait son revolver d'ordonnance, la balle malencontreusement partie, l'avait atteint au coeur, — lui qui rêvait d'une belle fin, en plein ciel, dans la carlingue d'un de ces appareils qu'il maniait avec une rare maîtrise ...

La nouvelle de la catastrophe est parvenue à sa femme dans la coquette station de sports d'hiver où elle s'entraînait pour un prochain championnat de ski. Elle en est restée stupéfaite et bouleversée ... Maintenant, seulement, elle commence à réaliser tout ce que cette mort représente pour elle ...

... Une main s'est posée sur son poignet. Tandis qu'elle s'abîmait dans sa noire rêverie, le prêtre a quitté l'autel. Les épées des officiers qui constituent la garde d'honneur ont un cliquètement sec en rentrant dans le fourreau.

Micheline, elle ne sait comment, se retrouve à la sortie, sous le porche. Elle voit défiler des visages — tous ont la même expression poliment apitoyée, — serre des mains, entend des toux discrètes, étouffées dans la batiste des mouchoirs provinciaux.

(A suivre)

Qu'en pensez-vous, amis de l'art? Voici "la Vierge de l'Annonciation", une des toiles d'inspiration religieuse de l'artiste catholique Joseph St. Lawrence, de Baltimore, Maryland. Cette toile représente la Sainte Vierge comme une femme de la Gentilité, d'allure moderne, mais entourée de symboles de la tradition juive. Des admirateurs affirment que c'est là "une oeuvre inspirée, un chef-d'oeuvre véritable". D'autres disent que "ça ne ressemble pas du tout à Marie". Et vous? (Photo NCWC)

Réflexions d'après carême

Sylvie se demande si elle doit se réjouir ou s'alarmer. Le carême est fini, sa taille a repris un petit brin de finesse et son estomac s'est comme rétréci. Sylvie en philosophe se dit: Bah! c'est une question d'habitude, rien ne peut me faire retomber dans mes



petites gourmandises, personne ne peut plus me convaincre que le chocolat suisse et les pâtisseries françaises font partie du régime d'un gourmet.

Et Sylvie, toute fière et mignonne dans sa robe de Pâques qu'elle a achetée à la toute dernière minute et qui lui a causé la surprise d'être deux points plus petite qu'en février, songe avec un sourire un peu trop satisfait que le carême est une bonne chose et que la loi du jeûne est nécessaire.

Heureuse Sylvie qui, devant son miroir, retrouve sa taille menue et un nouvel espoir. Non moins heureuse Sylvie qui vient de se découvrir une raison profonde de mysticisme. Dans son extase, Sylvie décide soudainement que le jeûne est chose facile. Elle ne voit pas pourquoi elle ne continuerait pas d'apporter une tranche de laitue et une carotte pour son déjeuner et pourquoi surtout elle reprendrait ses anciennes habitudes de chocolat suisse et de pâtisseries françaises. Après tout, c'est peut-être du snobisme? A d'autres cette faiblesse!

Pauvre Sylvie! Elle ne pense pas que le dimanche de Pâques, elle a englouti la moitié d'un oeuf de chocolat pour "fêter" la fin du carême et qu'au dîner chez son frère, elle s'est fait servir par deux fois du jambon à l'ananas et de la tarte aux pommes "à la mode". C'était Pâques, il est vrai. Première excuse ... La seconde viendra bien vite. Car il faut bien manger l'autre moitié de l'oeuf crémeux et aussi ouvrir cette boîte de chocolat suisse que son ami lui a offerte. Et vive la gourmandise!

Sylvie, tu vois, il te suffit de quarante jours pour retrouver une taille svelte. Il t'en reste trois cent vingt-cinq pour la perdre. Songes-y ...

VIN ROSÉ ET FÉMINITÉ

Voulez-vous, lorsque vous recevrez des amis, faire cette expérience? Placez sur un plateau des verres de vin rouge, blanc et rosé et offrez-les à vos invités; les hommes hésiteront, puis fixeront leur choix sur l'un des vins; quant aux dames, leur préférence ira immanquablement au vin rosé, surtout s'il est pétillant.

Pourquoi cette prédilection? Les psychologues nous répondent que le vin rosé, par sa teinte, éveille des idées sentimentales et tendres et permet aux femmes d'affirmer leur féminité.

Car les sentiments ont leur couleur: à la colère rouge vermillon, à la mélancolie mauve, répond le rose, couleur de l'amour tendre. Tout ce qui se rattache d'ailleurs à cette teinte gracieuse évoque, par association d'idées, des attraits féminins: figurez-vous une belle nuance de rose et laissez courir votre imagination; quelles sont les images qui montent à votre esprit? La jeunesse aux joues roses, l'aurore de la vie, l'aurore aux doigts de rose, les prairies du matin humides de rosée, tendre comme la la rosée, fragile comme les roses, roses de la vie qu'il faut cueillir, roses des vents qui vous conduisent, lèvres roses qui vous attirent jusqu'à ce point rose sur l'i du verbe aimer et qui vous fait voir la vie ... en rose.

C'est tout cela que ce vin délicat porte en lui: il n'est donc pas étonnant, qu'instinctivement, nos compagnes soient attirées par un verre de rosé: sa teinte, sa fraîcheur, son parfum subtil, la discrète musique de son pétillement, tout ce qui est ressenti par l'oeil, le toucher, l'odorat, l'oreille avant de l'être par le goût; leur parle au coeur de joie intime, de bonheur juvénile et de ce penchant de l'âme dont la force domine la volonté et l'intelligence humaines et qu'on nomme amour.

Les sentiments ont leur couleur et comme il existe un langage des fleurs, il existe un langage des vins: il nous enseigne que vin rosé signifie féminité.

Voilà un détail que ne doivent pas oublier ceux qui veulent faire plaisir aux charmantes convives d'une soirée joyeuse ou à l'unique invitée d'un charmant tête-à-tête: offrir le vin rosé et pétillant met entre celui qui tend le verre et celle qui le reçoit une note de tendre amitié.

Mais toutes ces choses que nous enseigne la psychologie, les gens de goût l'ont deviné d'instinct et il n'est pas étonnant que la popularité des vins rosés pétillants de qualité augmente sans cesse.

Suivez l'exemple des connaisseurs, vous, madame, qui voulez affirmer votre personnalité, vous, monsieur, qui voulez faire preuve de délicatesse, vous savez maintenant ce qui convient: le vin rosé pétillant, "Royale de Neuville", de préférence.

L. T.
Chroniqueur-gourmet des Vins de France au Canada.

Les fleurs sont à la mode

Une revue des toutes dernières nouveautés prouve que les fleurs — quelles qu'elles soient — font intégralement partie de la mode printanière. Elles sont portées de la tête aux pieds, des chapeaux aux souliers. Non seulement les petites fleurs sont-elles utilisées comme garnitures de souliers noirs, beige, et de différentes couleurs unis, mais les souliers de tissu, mettent en vedette de jolis imprimés floraux.

Les gants ajoutent aussi une note de jardin à plusieurs des plus élégants ensembles printaniers. Les gants de coton courts, dans des teintes pastel ou blanches, rehausseront nombre de toilettres claires et les gants: jaune vert, orange, rose, bleu ou rouge ajoutent une charmante note de couleur aux tailleurs de couleur foncée.

Si votre budget ne vous permet pas d'acheter plusieurs robes nouvelles, vous pouvez créer de la variété dans vos toilettes en vous procurant une collection de jolis foulards, qui rehausseront les grands décolletés de vos vêtements printaniers.

Vous pouvez aussi draper un foulard comme ceinture où l'utiliser pour garnir un chapeau.

Horticulture, sujet d'actualité

Cet article fait partie d'une série de causeries que l'auteur donne à l'heure actuelle au poste CKSB, tous les samedis à 12 h. 45 p.m.

Il a accepté bien volontiers de faire publier ses textes dans le journal afin que tous puissent en tirer le plus grand profit.

Organisation de renseignements

Permettez-moi d'abord de vous exprimer mes vifs regrets de n'avoir reçu aucune lettre de votre part en mars. Je dois vous dire, sans ambages, que ce fait me laisse assez perplexe. Vos questions dans ce domaine, vos suggestions et appréciations sont autant de réactions légitimes que nous attendons de vous. Ici, "NOUS" signifie le poste français CKSB qui vous donne si généreusement ce service de renseignements; c'est aussi votre "JOURNAL" **La Liberté et le Patriote** qui publie avec tant d'élégance ces causeries, c'est votre humble serviteur qui prépare avec soin ces humbles textes et qui a le souci de savoir si quelqu'un l'écoute.

Voici une suggestion qui s'adresse à chacun de vous. Au cours du mois d'avril écrivez-nous. Faites-le personnellement, ou au nom d'un groupe d'auditeurs assidus, ou comme chroniqueur de votre paroisse. Vous le ferez sans doute! Quel beau témoignage de gratitude vous témoignerez ainsi à tous ceux qui se dévouent pour la cause de l'horticulture!

Savez-vous qu'il existe une merveilleuse organisation de renseignements sur l'horticulture au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta? Il suffit de vous adresser à Monsieur l'Horticulteur Provincial, Extension service, Edifice du Gouvernement, Winnipeg, Regina ou Edmonton, selon votre province.

Les Universités des trois provinces des Prairies donnent aussi les mêmes informations, de plus leur personnel spécialisé est tout indiqué pour résoudre vos problèmes particuliers.

La Compagnie Line Elevators Farm Service distribue gratuitement sur demandes deux excellents Bulletins: Ornamental Shrubs and Small trees, et Growing Small Fruits in the Prairie Provinces. Voici l'adresse: Line Elevator Farm Service, 763 Grain Exchange Building, Winnipeg, Manitoba.

Les fermes expérimentales d'Ottawa ont accompli depuis près de soixante ans un travail gigantesque pour favoriser l'horticulture. Au début tout était à faire et à adapter aux conditions et aux exigences très spéciales des prairies canadiennes. Même pour assurer une bonne récolte des légumes les plus communs il fallait entourer le jardin d'un abrivent. Depuis plus de cinquante ans, nos fermes forestiè-



res distribuent gratuitement tous les ans, des millions d'arbres aux fermiers qui les demandent. Des variétés de légumes plus hâtifs, plus rustiques s'imposaient à notre courte saison de croissance. En peu de temps toutes les difficultés dans ce domaine furent contournées, et nous avons maintenant des variétés de légumes bien adaptées à notre sol, et à notre climat. De nombreuses variétés de légumes hybrides sont mêmes populaires hors des frontières du Manitoba. Il y a cinquante ans, aucun arbre fruitier de l'est ou de l'ouest ne pouvait prospérer et porter des fruits dans les Prairies. Prenez maintenant le catalogue de vos pépiniéristes, vous y verrez de longues listes de pommiers, de pommetiers, pruniers, cerisiers hybrides, parfaitement adaptés aux conditions de chaque province. Vous avez sans doute jugé par vous-même de la qualité de leurs fruits et admiré leur beauté au cours de la belle saison.

Les fermes expérimentales méritent donc notre tribut de gratitude; de plus leur personnel est à notre entière disposition pour nous renseigner. La magnifique tâche qu'ils ont accomplie dans le passé, leurs constants efforts à améliorer ce qui existe déjà, leur exquise bienveillance nous sont autant d'invitations à leur exposer nos difficultés.

Il existe aussi dans chaque province des Prairies une Association d'Horticulture, celle du Manitoba fut fondée en 1898. Ses multiples activités illustrent les progrès ascendants de l'horticulture au Manitoba depuis plus de 60 ans. Pour se joindre à ses six milles membres dispersés dans toute la province il suffit de s'inscrire comme membre de l'une des trente et une Sociétés d'Horticulture, celle qui est particulière à votre district.

Votre pépiniériste est une autre personnalité qui se distingue au domaine horticole. C'est le champ d'action où il lui faut lutter pour gagner sa vie. Il aime son beau travail exécuté en contact si intime avec la belle nature, il coopère avec le sol et les multiples conditions atmosphériques des saisons pour produire en grande quantité des plants rustiques vigoureux, adaptés à sa contrée et aptes à réaliser les espoirs de sa clientèle distinguée. Il se doit de peiner de longues heures tous les jours de la belle saison pour favoriser le développement de ses plants, tenir toutes choses convenablement en ordre. La vente des arbres et arbustes ne durent qu'un mois; tout le matériel préparé à si grands frais pendant des mois de travail ardu doit être écoulé. Et tout ce matériel qui alimente son commerce n'est pas comme les marchandises des magasins: le sucre, le poivre, les outils. Ce sont autant d'individus vivants, dormants il est vrai, mais périssables qui exigent des soins très spéciaux de manipulation et d'emballage.

Cet homme est l'âme de quinze différentes pépinières au Manitoba groupées en Association. Il vous accueillera sans doute avec un aimable sourire à l'occasion de votre visite ce printemps à sa pépinière. Il mérite toute votre sympathie et votre coopération. Pour lui faciliter la tâche veuillez suivre les conseils suivants: 1) Donnez votre commande immédiatement; ainsi vous vous réservez ses meilleurs plants. 2) Si vous allez chercher vos plants vous-même, présentez-vous pendant ses heures de travail, avertissez-le à l'avance, vous n'aurez pas à attendre que vos plants soient arrachés ... 3) Le samedi est un jour de grande affluence, soyez patients, vous aurez de longues heures à attendre votre tour!

Voilà ma causerie de fin du mois terminée. J'espère qu'elle vous a intéressée. Je compte bien surtout que vous aurez l'exquise obligeance de me le dire au cours du mois d'avril.

Une personne au grand coeur

Une lettre reçue de Mme P. de Rocquigny, gagnante du 1er prix des recettes pascales, fait preuve qu'il existe encore des personnes pour aider le missionnaire qui se dévoue sans compter à la conversion des âmes païennes dans les pays étrangers.

Haywood, le 30 mars

Mon Révérend Père,

J'ai été vraiment touchée du petit mot que vous avez bien voulu ajouter au chèque de $10.00, prix bien généreux pour une simple recette!

Le $10.00 va s'envoler au Chili, où le R. P. Joyal, qui nous est si cher et ne mange certainement pas souvent de la cuisine canadienne, trouvera bien facilement à l'employer.

Croyez, mon Révérend Père, à ma respectueuse sympathie.

Mme de Rocquigny.



Q. — Nous sommes quelques jeunes filles d'un "High School" qui avons confiance en vous, puisque vous semblez si bien comprendre les jeunes. Nous avons un problème, donc, un petit conseil, s'il vous plaît. Nous avons presque toutes des "autographes", vous savez, de ces petits albums-souvenirs dans lesquels nous demandons à nos amis et amies d'inscrire quelques mots. Nous sommes fréquemment peinées lorsqu'on nous remet notre livret. Un camarade ou une compagne y a écrit quelque chose et nous avons hâte de le lire, mais quelle déception! Voilà qu'on a écrit trop souvent, en anglais, une rimette déplacée que nous n'osons lire qu'en cachette. Il nous faut ensuite arracher la page. C'est déplorable et nous voulons essayer d'y remédier. Nous avons pris la résolution de ne jamais écrire de ces versets qui dénigre l'amour et j'espère qu'en lisant notre lettre, d'autres suivront notre exemple. Nous vous demandons votre aide, chère Louise. Serait-il possible de publier quelquefois dans le journal "La Liberté et le Patriote" des versets appropriés qui, tout en étant gais, nous laisseraient un bon souvenir de la personne qui signe au bas de la page? Nous vous remercions sincèrement, et sachez que nous sommes avides de lire votre courrier chaque semaine.

AMIES FIDELES.

R. — Votre confiance me touche vivement et je vous en remercie. J'espère pouvoir aider tous les jeunes en continuer à comprendre leurs problèmes. On dit que c'est signe que le coeur, du moins, reste jeune. Le problème que vous me soumettez me rappelle de très doux souvenirs: les albums d'autographes. Quelle joie de les relire en y cherchant pour vous, quelques versets. En constatant qu'il leur manque quelques pages, ici et là, il m'est revenu à la mémoire certains versets déplacés qu'on y avait inscrits pour "faire le fin ou la fine". C'est bien malheureux, mais justement à l'âge où l'on commence à avoir des "souvenirs" que l'on veut conserver "pour toujours", quelqu'un gâte notre plaisir en écrivant des sottises, quand ce ne sont pas des "bêtises", dans un carnet que nous destinions à la réception de petits mots de nos parents et professeurs, de nos meilleurs amis, de personnes importantes que nous pourrions rencontrer. Certains jeunes, non seulement parmi ceux d'aujourd'hui, mais parmi ceux de tous les temps, oublient que "le temps passe, mais les écrits restent". Ils ne pensent pas qu'en signant un verset déplacé, ils s'exposent à se faire mal juger par un grand nombre de personnes, non seulement immédiatement, mais dix, vingt, trente ans plus tard. Ils oublient aussi que le propriétaire de l'album aura honte de le présenter à des personnes respectables et que sa page sera très vite reléguée au panier. Si vous ne trouvez absolument rien d'aimable à dire à la personne qui vous fait le compliment de vous demander votre signature, écrivez tout simplement: "Avec mes sincères remerciements, mon meilleur souvenir". N'oubliez jamais non plus d'ajouter aux versets ou après votre signature, un petit "merci", car c'est un honneur véritable qu'on vous fait. La directrice de la page féminine avec qui j'ai discuté votre problème m'assure que nous chercherons à publier des petits mots charmants à votre intension. Ceux que j'ai eu le temps de relire dans mes carnets me semblent un peu tristes et je les voudrais gais. Je continuerai à relire. N'hésitez pas, écrivez-moi, je ferai mon possible pour vous aider à résoudre vos problèmes. Je vous félicite de votre belle initiative et de la teneur de votre lettre.

* * *

Q. — Un jeune homme de ma connaissance courtise depuis six mois ma meilleure amie. Nous nous rencontrons fréquemment et sortons souvent à quatre. Voici mon problème: je suis amoureuse de ce jeune homme. Je l'aime à en rêver et je cherche à le rencontrer sans que mon amie le sache. Comment faire pour l'attirer à moi? Je suis certaine que je suis la seule qui puisse le rendre heureux. Merci. — PAULE.

R. — Ce que vous essayez de faire est très laid. Ne me demandez pas de vous aider à atteindre votre but. Etes-vous bien certaine que ce n'est pas simplement parce que ce jeune homme en fréquente une autre que vous vous sentez attirer vers lui? J'espère que vous êtes aussi jeune que votre lettre semble l'indiquer et que vous saurez vous corriger de cette vile attitude. N'essayez plus à attirer ce garçon. Si par lui-même il vient à vous préférer, il quittera votre amie, mais n'allez pas préparer le terrain pour un tel chagrin à cette jeune fille qui a confiance en vous. Ce que vous avez pris pour de la gentillesse de la part du jeune homme n'est sans doute que de la politesse envers la compagne de son amie. Soyez sérieuse et pratiquez la charité. Si vous continuez votre manège, vous vous mettrez au rang des personnes qui trichent aux jeux et vous savez à quel échelon de l'échelle sociale elles sont reléguées. Un peu d'humilité de votre part aiderait aussi. Attendez donc que le monsieur de vos rêves vous dise que vous êtes la seule femme au monde qui puisse faire son bonheur. Ce serait plus dans l'ordre.

LOUISE.



La tendance actuelle est aux meubles longs, bas et élégants. Leurs lignes horizontales cadrent bien sous les plafonds bas et dans les espaces ouverts des demeures modernes. Les styles scandinaves arborent des lignes moins austères et des couleurs plus vivantes. Quant aux tissus d'ameublement enduits de vinyl, comme ce "Fabrilite" à texture de toile, ils sont aussi attrayants que faciles d'entretien. Ce mobilier Kroehler à sections permet de nombreux agencements différents. Pour les couleurs, l'année 1959 favorise les jaunes et les tons d'orangé. L'été dernier, ces couleurs ensoleillées fleurissaient tous les étalages de vêtements féminins. C'est d'ailleurs ce qui a inspiré à un décorateur la remarque suivante: "Regardez les couleurs que porte une femme et vous saurez celles dont elle décorera son foyer!"

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 3

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE DAMES AGEES qui loueraient chacune une chambre fournie. S'adresser à J.-O. Bourbonnière, 168, rue Horace, Norwood. 2-799-4P.

ON DEMANDE FILLE POUR TRAVAIL DE MAISON sur ferme. Pas d'ouvrage extérieur. Ecrire ou téléphoner en spécifiant salaire demandé à Mme Gustave Painchaud, Fannystelle, Man. Tél. 306—14. 2-796-3C.

NOS VENDEURS gagnent honorablement leur vie avec notre agence. Pourquoi pas vous? Nécessités domestiques — Vitamines — toniques — cosmétiques — produits pour la ferme, etc. Territoire dans votre voisinage. Généreuse commission. Période d'essai. Aucun risque. Familex, Dept 81, 1600, Delorimier, Montréal.

NOUS ACHETONS ET VENDONS LIVRES USAGES au programme français et des écoles catholiques du Manitoba. St. James Book Store, 1909, ave Portage. Signalez: TUrner 8-1555. 48-738-T.F.

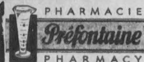
ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
801, rue Kanata, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
Henri de MOISSAC, prop.
Téléphones
Bureau WHitehall 2-7052
Résidence CHapel 7-9126
322, rue Donald, Winnipeg


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente de printemps et d'été
chez
Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.95 et plus
Une bouteille d'exquis parfum français GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Emmenez vos amis et votre famille.
Golden Beauty Salon
St. Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie.
Profitez-en pour diner chez Golden Drugs. Repas complet 49c

PERSONNEL

VOUS VOUS SENTEZ VIEUX! Rajeunissez. Les Tablettes toniques Ostrex remontent des milliers après 40. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

ON DEMANDE OPERATRICES DE MACHINES — Expérience préférable, mais nous donnerons entrainement. S'adresser à Mme Delaileau, Modern Headwear, 88, rue Arthur, téléphone: WHitehall 3-1832. 3-824-5C.

POUR FAIRE FAIRE RAPPORTS D'IMPOTS — Signalez: CHapel 7-6082. 49-757-3C.

SI VOUS AVEZ DES ARBRES A FAIRE COUPER — Signalez: CEdar 3-6603. 1-787-3C.

ON DESIRE LOUER maison: 4 à 6 pièces ou logis 4 pièces, à St-Boniface ou Norwood. Pour 15 mai ou 1er juin. Signalez: CEdar 3-1916. 2-797-T.F.

ON DEMANDE — Logis: 4 pièces, St-Boniface, Norwood, St-Vital. Pour 15 mai ou 1er juin. Près école catholique française. Signalez: CHapel 7-7946. 3-834-4C.

ON DESIRE ACHETER — Maison de 4 à 6 pièces à St-Boniface. Près école. Possession: 15 mai ou 1er juin. pas d'agence. Bon montant comptant. Signalez: CEdar 3-1916. 3-825-T.F.

CORSETIERE SPENCER
Corsets et supports faits sur commande pour femmes et hommes. Mesures prises avec soin. Téléphonez ou écrivez pour demander un rendez-vous. Mme LaRivière est remplacée par Mme Liliane Evans, 47, Elm Park Rd., St-Vital. Signalez: CHapel 7-4507. 48-747-T.F.

A LOUER — St-Boniface. 390, Place Cabana. Logis: 2 pièces. Salle de bain, entrée privée. Près autobus. Signalez: CEdar 3-3253. 2-805-4C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 ou 3 pièces meublé. Poêle et frigidaire. 1er étage. Près autobus. Libre 1er mai. Téléphone: CEdar 3-1655. 3-833-4C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre fournie près hôpital. Libre immédiatement. Signalez: CEdar 3-4757. 3-836-3C.

A VENDRE — Poêle neuf. Modèle "Beach" 24", Signalez: CEdar 3-6242. 3-831-3C.

A VENDRE — Bicyclettes pour hommes. Comme neuves. $17.50 chacune. Signalez: WHitehall 3-2766. 251, rue Bertrand. 2-801-3C.

A VENDRE — Motocyclette 250 CC. B.S.A. Année 1957. Excellente condition, 3,600 milles. Prix: $375. Signalez: CEdar 3-5573. 3-832-5C.

A VENDRE — St-Boniface. 43, Burning Bush Bay, Windsor Park. Maison neuve: 2 ans. 5 pièces décorées. Possession immédiate. Signalez propriétaire: ALpine 6-0252. 2-811-3C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison. 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 4 pièces avec salle de bain. S'adresser à 876, ave du Couvent. 2-813-5C.

A VENDRE — Maison de 10 pièces. 2 salles de bain. Prix: $7,900. Peut être vue après 6 h. S'adresser à 439 Ritchot, St-Boniface. 2-800-3C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet d'été complètement fourni. 5 pièces. 24x28'. Signalez: GLobe 2-7115. 3-826-T.F.

A VENDRE — St-Pierre. Maison: 4 pièces au rez-de-chaussée, chauffage à l'huile, près église et école. S'adresser à M. Léon Eliet, Résidence Ste-Thérèse, Otterburne, Man. 3-823-3C.

A VENDRE — Dans le village de Haywood. Propriété de 30 acres avec maison. $2,700. Pour plus de renseignements s'adresser à 77, ave Hindley, St-Vital. 3-820-3P.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

Installations Electriques
R. J. Garand — ALpine 3-0017 — 1078, Bernier Bay
R. Meyres — ALpine 3-5178 — 35, Burning Bush Bay
Entrepreneurs en électricité

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

A VENDRE — St-Boniface. Commerce de quincaillerie établi depuis 30 ans. Loyer mensuel du magasin $75. Vendrait stock et accessoires: $8,000. Moitié ou tout comptant. Possession immédiate. S'adresser à Boite 751, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 48-751-T.F.

A VENDRE — Blé "Selkirk" 1ère génération, enregistré, no 1. $2.60 le minot. Pour toutes autres semences, s'adresser au Plan de semence Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Téléphone: 58—2. 3-829-4P.

A VENDRE — St-Boniface. Windsor Park. Maison neuve: 5 pièces. Soubassement à grandeur. Rue pavée. Cour en pelouse. Lot: 100x55'. Taxes: $220. Grand jardin. Près autobus, école, église. Signalez: ALpine 3-8739. 3-828-T.F.

A VENDRE — 30 milles de Winnipeg. Magasin d'épiceries avec logis. Considérerait maison de ville en échange. S'adresser à Boite 819, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 3-819-4P.

A VENDRE — Windsor Park. Bungalow style "Ranch"; 5 pièces. 3 chambres à coucher. Salle de récréation, bureau et buanderie au soubassement. Entrée en béton. Beau parterre. Comptant requis: $2,000. Hypothèque: 5%. Près école Béliveau. Pas d'agents. Signalez: ALpine 3-8459. 3-839-T.F.

A VENDRE — 3 milles village Lorette, sur chemin en gravier. Près école St. Cuthbert: 380 acres de bon terrain. 60 acres en guéret d'été. Près de 50 en foin. 120 acres en labour d'automne et le reste en chaume. S'adresser à MM. Eugène Cournoyer et Ubald Desorcy, Lorette, Man. 3-837-6P.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
274, rue Hamel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
39-648-T.F.

B.-J. CULLEN REALTY
515, ave Ellice—Tél.: SPruce 4-3514
Plusieurs bon achats à St-Boniface, St-Vital, Windsor Park et Norwood. Appelez M. Laurendeau, SPruce 4-3514, le jour; CEdar 3-6854, le soir. 2-817-3C.

A VENDRE
Grains de semence de qualité:

Blé "Selkirk" 99% de germination	$1.50 minot
Orge "Parkland" 99% de germination	$1.25 minot
Avoine "Rodney" 99% de germination	$0.70 minot

Pris dans les graineries à Maison St-Joseph, Otterburne, Man. 49-764-4C.

POUR ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances de tous genres.
S'adresser à
E. Collette, 312, rue Hamel
Téléphone: CHapel 7-9970
34-590-T.F.

Propriétés immobilières
de tout genre — maisons, blocs-appartements, ouvertures d'entreprises, terrains, terres agricoles.
Voyez votre nouveau représentant français
FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.
Fred Hamelin, 332, rue Main
Téléphone: WHitehall 2-7256
Résidence: ALpine 3-4192
26 St. Michaels Road, St-Vital

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Chauffage: huile. $10,000. Comptant: $2,500.
St-Boniface — Duplex 8 pièces. Revenu mensuel: $82. Plomberie double. Entrées privées. $12,500 à termes.
St-Boniface — Près école Provencher. $10,300. Maison moderne: 6 pièces. 2 chambres au soubassement. Revenu mensuel: $60. Chauffage automatique. Garage. Comptant requis: $3,500.
Norwood — Près Précieux-Sang. Duplex: 8 pièces. Entrées privées. Plomberie double. Chauffage: huile. Comptant requis substantiel.
Notre-Dame-de-Lourdes — Ferme: 320 acres. Aucun bâtiment. 100 acres cultivées. 150 en friche. Bon chemin, eau abondante. Prix total: $6,500.
Winnipeg centre — Maison de convalescence: 20 pièces toutes fournies. 40 patients présents. Revenu mensuel: $5,000. Lot: 100 x 120'. Prix réduit: $79,000. Termes.

Téléphones
N. Bernier: CEdar 3-2027
O. G. DeSteur: GLobe 2-2285
50-779-3C.

A VENDRE
St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. $14,500.
St-Boniface — Duplex: 6 pieces. $6,900
St-Boniface — Maison moderne: 5 pièces. $10,400.
St-Boniface — Cottage neuf moderne: 4 pièces. $8,900.
St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. Chauffage: eau chaude à l'huile. Prix: $10,000.
St-Boniface — Commerce d'épicerie et de viandes à louer avec logis attenant. Bon chiffre d'affaires. Une occasion spéciale.
St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 6 pièces plus 2 chambres au soubassement. Chauffage à air climatisé automatique. Prix: $9,800.
Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. Belle localité. Chauffage à l'huile $14,300. Termes faciles.
Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. Beau district. Chauffage: air climatisé à l'huile. Grande salle de récréation au sous-sol. Prix: $16,700.
Norwood — Duplex moderne: 9 pièces. Près Holy Cross. Chauffage: air forcé, huile. Double lot. Prix: $16,500. Termes faciles.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
1-794-3C.

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO — Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue — Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

ON DEMANDE
Pour école Saint-Jean, no 1508, une maitresse qualifiée pour une classe avec les grades 1-8, avec 20 élèves. Salaire au-dessus du tarif officiel. Résidence incluse dans l'édifice de l'école. Electricité, téléphone et chauffage automatique. Sur très bon chemin, à 5 milles du village. Pour le début de septembre. Luc Gautron, secrétaire-trésorier, Haywood, Man. 2-808-4P.

ON DEMANDE
2 maitresses qualifiées, bilingues pour le district scolaire de St-Pierre centre, no 1319. Nouveaux salaires du gouvernement. S'adresser à M. J.-Noël Tétreault, sec., St-Pierre, Man. 3-830-5C.

ON DEMANDE
Une institutrice qualifiée, bilingue pour l'école Verdun, grades 1 à 8. Salaire selon qualifications. Ecole située à 3½ milles de Ste-Rose-du-Lac. S'adresser à André Guillas, secrétaire. 3-822-4P.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice qualifié pour l'école Hesselwood, no 913. Grades 1 à 8. 10 élèves. Commencerait le 24 août. Salaire selon qualifications, d'après liste "A". Facilités modernes. S'adresser à Joseph Masson, sec. 3-821-3P.

ON DEMANDE
Pour le district des écoles consolidées de St-Jean-Baptiste: Institutrices avec grade 12 complet, pour grades élémentaires. Salaire suivant qualifications et expérience, d'après l'échelle du département. Pour plus d'informations s'adresser à M. Pierre Baril, secrétaire, Ecoles consolidées, St-Jean-Baptiste. 3-838-4C.

ON DEMANDE
Institutrice (classe B) pour école moderne d'une classe. "Ecole Lorette est." Terme commençant en septembre. Salaire: $2,800 à $3,300 selon expérience et qualifications. Faire parvenir demandes à H.-R. Lahaie, secrétaire-trésorier, Dufresne, Man. 3-835-4C.

Au Sacré-Coeur

Mme Florida Lalonde, décédée à l'âge de 74 ans

Le dimanche 5 avril s'éteignait paisiblement à l'hôpital de la Miséricorde, à l'âge de 74 ans, Mme Florida Lalonde (née Corriveau), épouse de M. Emmanuel Lalonde, de 678, rue Sherbrook, Winnipeg.

Née à Québec, Mme Lalonde vint, en 1916, s'établir à Winnipeg où elle épousa M. Emmanuel Lalonde. Elle était membre du Tiers-Ordre de St-François et des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux filles, Annette (Mme Jacques Gagnon), de Winnipeg, Marguerite (Mme René Laplante), de St-Boniface); un fils, Gérard, de St-Boniface, et neuf petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 8 avril à l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. Les porteurs étaient MM. Louis et William Lalonde, Olivier Gagnon, René Blanchard, Joseph Gosselin et Hervé Lacroix.

Le salon mortuaire P. Coutu avait charge des arrangements funéraires. L'inhumation se fit dans le cimetière de la basilique de St-Boniface.

Remerciements

Les familles Lalonde, Gagnon et Laplante remercient très sincèrement les parents et amis qui ont montré leur sympathie, soit par offrandes de messes, prières, fleurs, à l'occasion du décès de Mme Emmanuel Lalonde. Un profond remerciement aux porteurs, ainsi qu'aux religieuses de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg, qui sont venues aux prières, et à la Rév. Sr St-Emile, M.O., de St-Charles, qui est venue assister aux funérailles.

* * *

Société St-Jean-Baptiste

La réunion des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg aura lieu le dimanche 19 avril, à 2 h. p.m. La tenue de cette réunion a été avancée quelque peu afin de permettre aux membres d'assister à la réunion annuelle de la Caisse Populaire du Sacré-Coeur.

Club du Sacré-Coeur

Mille neuf cent cinquante-neuf nous parle du vingt-cinquième anniversaire de l'existence du Club. Pendant toutes ces années, le Club a fourni à bon nombre de jeunes Canadiens français un lieu de rencontre pour des amusements sains et leur a servi l'occasion de continuer de perfectionner leur culture française.

Le 25e anniversaire sera marqué par une soirée artistique et dramatique, offerte le 26 avril prochain à tous les anciens du Club et aux nombreux amis. Chers parents et amis, venez en grand nombre encourager nos jeunes afin qu'ils puissent continuer ce que vous avez commencé.

Les activités du Club se termineront encore cette année par le banquet annuel offert le 9 mai en la salle paroissiale Guertin.

Caisse Populaire

Le dimanche 19 avril aura lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire du Sacré-Coeur, à 2 h. 30 p.m., dans la salle paroissiale. Tous les sociétaires sont invités.

Premières communions

Les premières communions auront lieu le dimanche 3 mai pour les enfants qui fréquentent l'école du Sacré-Coeur. Au début de juillet, à la suite d'une semaine intense de catéchisme, ce sera le tour des enfants qui viennent au catéchisme du dimanche ou qui en suivent le cours par correspondance.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

(A cause de l'abondance de matière, la chronique reçue cette semaine a du être abrégée considérablement.)

Assemblée du conférencier

Le frère Doiron nous prépare quelques surprises pour l'assemblée du 23 prochain. Son sac à "surprises" est inépuisable et nous espérons une bonne assistance en l'occasion.

Il est question d'une grande soirée sociale mixte pour le mois de mai. Venez nous dire votre opinion à ce sujet. Ces soirées ont eu grand succès dans le passé.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of BONIFACE DIEDERICHS, late of the Parish of Swan Lake, in the Province of Manitoba, Priest, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Bétournay & Muldoon, at 4 - 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 25th day of May, A.D. 1959.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 14th day of April, A.D. 1959.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON, Solicitors for the Executor.


Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Directement de Paris!
La flamboyante
SIMCA
ECONOMIE — LONGUE DUREE — BAS PRIX
Conduisez-la dès maintenant!
Century Motors
247, rue Main — Winnipeg

La plus grande AUBAINE MUSICALE au Canada
Epargnez plus de $40.00 sur cet ensemble de 16 disques long jeu avec un album géant gratis.
LA DISCOTHÈQUE LA PLUS COMPLÈTE AU MONDE
"Un trésor classique pour des foyers plus heureux"
12 INCH LONG PLAY ALL HI-FI
The Webster Library of the WORLD'S GREATEST MUSIC — LISTENING GUIDE VOLUME NO. 1
Nous sommes si certains que vous désirerez tous ces 16 magnifiques disques que nous vous offrons le disque no 1 à un bas prix de présentation. Remboursement garanti si vous n'êtes pas satisfaits.
Presqu'un cadeau!
DISQUE NO 1 seulement 59¢ chacun
GRATIS — Album permanent pour disques classiques pour seulement 16 timbres. 1 timbre gratis avec chaque disque. Sera aussi en vente avec disque no 16 pour seulement $1.59
THIS IS YOUR WEBSTER LIBRARY of the WORLD'S GREATEST MUSIC — 26 MASTERWORKS • 21 IMMORTAL COMPOSERS
• TCHAIKOVSKY • BEETHOVEN • MENDELSSOHN • BRAHMS • DELIBES • STRAUSS FESTIVAL • DVORAK • DEBUSSY • MOZART • OFFENBACH • SCHUBERT • RIMSKY-KORASAKOFF • WAGNER • BERLIOZ • ENESCO • RACHMANINOFF • HAYDN • GREIG • SAINT-SAENS • CHOPIN • BACH •
Complet avec explications illustrées
DISQUES 2 à 16 seulement $1.59 chacun
COMPARABLES AUX DISQUES EN VENTE A $3.98 OU PLUS
ACHETEZ UN DISQUE PAR SEMAINE
Jusqu'à ce que votre discothèque soit complète.
EN VENTE MAINTENANT
Shop SAFEWAY

Profitez de notre expérience de plus de 30 ans
TWIN CITIES PAINTING & BUILDING CLEANINC CO. LTD.
309, avenue Provencher, Saint-Boniface
Joseph Bourbonnière, propriétaire
Tél. CHapel 7-4069